

**FACTEURS DE RÉTENTION DES
ANGLO-QUÉBÉCOIS :
ÉTUDE DE DEUX GÉNÉRATIONS DE LA
RÉGION DE QUÉBEC**

Mémoire présenté par Marie-Odile Magnan
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en sociologie
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques



The Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

2005

RÉSUMÉ

L'objectif principal de ce mémoire est de mieux comprendre ce qui retient certains anglophones au Québec. L'identité a-t-elle un impact sur la décision des anglophones de rester? Une étude générationnelle a permis d'étudier les changements s'opérant au sein de la communauté anglophone de la région de Québec. Une analyse typologique d'entrevues qualitatives a mené à la conclusion suivante : même si d'autres facteurs expliquent ce qui retient certains anglophones, il reste que l'identité est au cœur de l'explication de cette rétention. Plus encore, ce mémoire pose l'hypothèse d'un changement identitaire entre les nouvelles générations anglophones et leurs prédécesseurs.

REMERCIEMENTS

Les bourses des organismes suivants m'ont procuré l'aide financière nécessaire à la réalisation de ce mémoire : le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), la Fondation de l'Université Laval et le programme CRSH-ARUC de l'Observatoire Jeunes et Société, INRS Urbanisation, Culture et Société. Cette recherche s'inscrit au sein des travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ).

Merci d'abord et avant tout à Madeleine Gauthier, co-directrice de ce mémoire et responsable de l'Observatoire Jeunes et Société à l'INRS UCS, sans qui ce projet n'aurait jamais existé. Non seulement elle m'a suggéré le thème de cette recherche, mais elle a été pour moi un guide et un modèle exceptionnel. Elle m'a appris à construire un projet de recherche; elle m'a aussi initiée à de multiples aspects du métier de chercheur professionnel. La confiance qu'elle a eue en moi dès les premiers instants et la place qu'elle m'a faite à l'observatoire restent à jamais gravées dans ma mémoire. Merci à mon directeur de recherche, Richard Marcoux, qui m'a merveilleusement dirigée. Il m'a laissé prendre beaucoup d'initiatives et je l'en remercie infiniment. Sa disponibilité, sa flexibilité, sa sensibilité et son écoute sont des qualités inestimables pour un directeur.

Merci à Annie Pilote, mon mentor, et sans qui l'analyse de mes entretiens aurait été toute autre; son support moral et ses encouragements constants m'ont conduite, j'en suis persuadée, à terminer ce mémoire en beauté. La passion pour la recherche qu'elle m'a transmise me pousse d'autant plus à poursuivre mes études doctorales! Je souhaite de tout cœur poursuivre avec elle cette belle collaboration que nous avons entamée.

Merci à Lisa Kennedy, directrice du CeDeC Québec/Chaudière-Appalaches, qui m'a aidée à plusieurs reprises tout au long de l'enquête de terrain. Elle a cru en moi dès notre première rencontre et je lui en suis très reconnaissante. L'aide apportée par plusieurs membres de la communauté anglophone de Québec lors de la recherche d'informateurs a aussi été grandement appréciée; merci aux personnes qui ont accepté de faire l'entrevue!

Merci aussi à Angèle-Anne Brouillette et Claire Boily qui ont lu des sections de mon mémoire et qui m'ont encouragée tout au long de ma scolarité de maîtrise, ainsi qu'à Maryvonne Olivaux qui a accepté de faire la révision linguistique de ce manuscrit.

Merci à Sophie, André, Myriam et Babbo; sans leur amour je n'en serais jamais arrivée là. Finalement, je remercie amoureusement François qui a été là du début à la fin...

L'auteure a également bénéficié du soutien financier de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ANNEXES	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Comportements migratoires des Anglo-Québécois	3
Identité collective des Anglo-Québécois	5
Question de recherche et objectifs	7
Approche théorique.....	11
Aperçu de la méthodologie	18
CHAPITRE I : DESCRIPTION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DE LA RÉGION DE QUÉBEC	20
Introduction.....	20
1.1 Histoire de la communauté anglophone de Québec.....	21
1.2 La communauté anglophone de Québec à l'aube du 21 ^e siècle.....	29
1.2.1 Données socio-démographiques	30
1.2.2 Institutions organisationnelles	35
Conclusion	38
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE ET DESCRIPTION DU TRAVAIL DE TERRAIN.....	39
Introduction.....	39
2.1 Justification des critères de sélection.....	40
2.2 Présentation de la grille d'entrevue.....	43
2.3 Démarche d'analyse.....	48
2.4 Recrutement des répondants	51
2.4.1 Personnes contactées.....	53
2.4.2 Participation aux activités de la communauté.....	55
Conclusion	56
CHAPITRE III : ANALYSE COMPARATIVE DE L'IDENTITÉ DES DEUX GÉNÉRATIONS ANGLOPHONES DE LA RÉGION DE QUÉBEC	58
Introduction.....	58
3.1 Description du corpus	58
3.2 Identité	60
3.2.1 Identité linguistique	60
3.2.2 Identité civique.....	71
3.2.3 Identité internationale	78
Conclusion	82
CHAPITRE IV : ANALYSE COMPARATIVE DES FACTEURS DE RÉTENTION DES DEUX GÉNÉRATIONS ANGLOPHONES DE LA RÉGION DE QUÉBEC ...	86
Introduction.....	86
4.1 Migration.....	87
4.1.1 Parcours migratoires	87
4.1.2 Facteurs de rétention : une typologie des non-migrants	88

4.1.2.1 Génération née entre 1970 et 1980	88
4.1.2.1.1 Attachement au réseau	89
4.1.2.1.2 Attachement à la ville de Québec	91
4.1.2.1.3 Attachement au Québec	93
4.1.2.2 Génération née entre 1950 et 1960	95
4.1.2.2.1 Les nostalgiques de Québec.....	96
4.1.2.2.2 Les enracinés à Québec.....	97
4.1.2.2.3 Les migrants ancrés au Québec.....	100
Conclusion	102
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	105
BIBLIOGRAPHIE.....	111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition des résidents de la Communauté urbaine de Québec dont la première langue officielle parlée est l'anglais par groupes d'âge, Recensement 2001.....	32
Tableau 1.2 : Répartition (%) des résidents de la région de Québec qui travaillent selon le type d'emploi qu'ils occupent et la première langue officielle parlée, Recensement 2001	34
Tableau 2.1 : Schéma conceptuel.....	44
Tableau 3.1 : Définitions des types de répondants selon l'identité linguistique interne	70
Tableau 4.1 : Définitions des types de non-migrants.....	104

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Description des principaux concepts utilisés pour définir la communauté anglophone.....	118
Annexe B : Synthèse du chapitre d'introduction	125
Annexe C : Grille d'entretien.....	128
Annexe D : Fiche décrivant le projet de recherche.....	132
Annexe E : Formulaire de consentement	134
Annexe F : Liste des thèmes	138
Annexe G : Exemple de fiche synthèse	140
Annexe H : Lettre adressée aux parents d'élèves du primaire.....	142

INTRODUCTION GÉNÉRALE¹

Bien que la mobilité géographique ait toujours caractérisé les populations, il n'en reste pas moins que dans le monde contemporain, ce phénomène s'avère considérable et diversifié. Cette « *transition 'mobilitaire'* » (Knafou, 1998, p. 9) ou ce « *nouveau nomadisme* » (Pierret, 1998, p. 29) s'inscrit dans un contexte de globalisation des échanges. Cependant, les migrations internationales, qui ont pourtant une portée plus globale (Simmons, 1995), ne représentent pas les mouvements migratoires les plus importants (Knafou, 1998). Comme l'indique Pierret (1998), « *migrations internationales, migrations frontalières, mobilité résidentielle, mouvements pendulaires, tourisme, voyages virtuels dans l'univers de la télématique, toutes ces formes de déplacements [...] participent de cette course extraordinaire qui agite la planète* » (p. 34). Ces mouvements migratoires, liés entre autres au développement des réseaux de communication, entraînent des transformations importantes. Le rapport à l'espace n'est plus le même; la notion de temps l'emporte sur la notion d'espace ou de distance (Pierret, 1998). Les espaces auxquels nous nous identifions ne constituent plus uniquement des territoires, mais également des réseaux (Lévy, 1998). La perception d'une plus grande proximité a un impact certain sur les trajectoires migratoires et sur l'établissement des relations sociales qui ne requièrent plus uniquement une présence physique, la communication électronique étant maintenant possible (Gauthier M., 2003, p. 24). Dans ce contexte migratoire, les lieux significatifs pour un individu sont plus nombreux qu'auparavant (Lévy, 1998; Knafou, 1998). De plus, la position géographique d'un individu repose davantage sur un choix : « *la liberté s'est immiscée dans nos espaces* », constate Lévy (1988, p. 194). Ces mutations, manifestées à l'échelle mondiale, doivent être étudiées plus en profondeur.

¹ Cette introduction apparaît presque intégralement dans l'article suivant : MAGNAN, M.-O. (2005), « Migrations et identité des Anglo-Québécois : une perspective générationnelle », in S. DUPRÉ et C.-E. GUILLEMETTE (dir.), *Le Québec : regards pluriels : actes du 10^e Colloque étudiant du CIEQ*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises, p. 30-37.

Les comportements migratoires des Anglo-Québécois² s'inscrivent dans ce contexte global de transition migratoire. Jusqu'à maintenant, peu d'études ont porté sur la mobilité géographique des Anglo-Québécois. En fait, la recherche sur le groupe anglophone ne remonte qu'aux années 1970, décennie où il y eut plusieurs transformations au Québec tant sur le plan politique que législatif (Radice, 2000). Une problématique souvent abordée dans la littérature portant sur ce groupe linguistique est celle de la migration vers les autres provinces canadiennes. Selon Radice (2000), « *si c'est le faible taux de naissance qui s'est implanté dans l'imaginaire francophone et les médias de langue française, l'imaginaire anglophone s'est préoccupé surtout du départ des siens hors de la province* » (p.37). Cette réalité inquiète la communauté anglo-québécoise, la migration interprovinciale étant la principale cause de sa chute démographique (Castonguay, 2003). Comme dans la majorité des pays industrialisés (Locher, 1988), les taux de migration interprovinciale les plus élevés au sein du Québec anglais se retrouvent chez les jeunes (Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai, 1993; Locher, 1988). Or, la proportion de jeunes d'un groupe ethnolinguistique a une incidence sur sa vitalité future (Harrisson, 1996; Alliance Quebec, 1992). Ainsi, la connaissance des facteurs de migration, d'attraction et de rétention des anglophones du Québec est-elle indispensable. La communauté québécoise d'expression anglaise se préoccupe d'empêcher les départs massifs des jeunes anglophones vers les autres provinces (Jedwab, 2002). Le *Quebec Community Groups Network (QCGN)* souligne ceci: « *A lack of research data perpetuates a lack of knowledge about these movements, which contributes to the English-speaking community of Quebec's malaise* » (QCGN, 2002, p. 5). Pour sa part, le *Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (CNDRHC)* identifie l'exode des jeunes comme l'un des principaux problèmes de la minorité de langue anglaise du Québec (CNDRHC, 2000).

² Les termes « Anglo-Québécois », « Québec anglais », « anglophone québécois » et « anglophone » sont utilisés dans ce chapitre d'introduction puisqu'ils figurent généralement dans les travaux de recherche portant sur ce groupe linguistique. Ils désignent, de façon générale, les individus qui parlent la langue anglaise. Les indicateurs suivants, utilisés par Statistique Canada, sont pris en compte : « langue maternelle », « langue le plus souvent utilisée à la maison » et « première langue officielle parlée ».

Ce chapitre d'introduction présente le projet de recherche de ce mémoire qui porte sur les comportements migratoires et l'identité des Anglo-Québécois. Il expose la problématique d'ensemble, les objectifs visés, l'approche théorique ainsi qu'un bref aperçu de la méthodologie.

Comportements migratoires des Anglo-Québécois³

Caldwell (1994) affirme que « *la migration a toujours joué un rôle primordial pour ce qui est de la démographie du Québec anglais* » (p. 31). Néanmoins, jusqu'aux années 1970, la migration interprovinciale des Anglo-Québécois fut contrebalancée par la venue d'anglophones au Québec, par la croissance naturelle du groupe anglophone ainsi que par la transmission de l'anglais comme langue maternelle aux enfants dont les parents ne parlaient pas l'anglais au départ (Rudin, 1986). Vers la fin des années 1970, cependant, le Québec anglais a subi un déclin démographique important, s'expliquant entre autres par une croissance naturelle presque nulle de la population de langue anglaise (Termote, 2002); rappelons que le taux de croissance naturelle a ralenti également au sein de la population totale du Québec. Néanmoins, dans l'histoire démographique récente, c'est surtout l'émigration interprovinciale qui explique le déclin démographique du Québec anglais (Marmen et Corbeil, 1999). C'est vers la fin des années 1960 que la migration a davantage contribué à la décroissance du nombre d'Anglo-Québécois, la période la plus critique étant celle de 1976-1981 (Gauthier H., 1998). Depuis les années 1980, la migration vers les autres provinces s'est davantage stabilisée, mais la proportion d'Anglo-Québécois diminue toujours (Marmen et Corbeil, 1999).

³ Cette section apparaît presque intégralement dans le rapport suivant : MAGNAN, M.-O. (2004a), sous la direction de Madeleine GAUTHIER, « *To stay or not to stay* »: migrations des jeunes anglo-québécois. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.

Les études antérieures ont surtout traité de la migration interprovinciale. Elles se sont limitées à une analyse ne tenant compte que du contexte québécois, les contextes canadien, nord-américain et mondial ayant été occultés. Les recherches ont principalement porté sur les facteurs de migration plutôt que sur les facteurs d'attraction et de rétention. Néanmoins, l'utilisation de plusieurs approches a permis d'étudier les facteurs de migration interprovinciale.

L'approche linguistique et culturelle prévaut dans la littérature. Ainsi, les chercheurs émettent l'hypothèse que les trajectoires migratoires des anglophones s'expliquent par le fait que ceux-ci constituent un groupe linguistique et culturel distinct. Par exemple, les chercheurs s'accordent pour dire que les anglophones sont beaucoup plus enclins à émigrer dans les autres provinces canadiennes que les autres groupes linguistiques du Québec (Gauthier, H., 1998). Les comportements migratoires des anglophones sont alors comparés à ceux des francophones et des allophones. L'impact des compétences linguistiques en français des Anglo-Québécois sur leur migration est également vérifié (Locher, 1994). Les anglophones qui possèdent moins bien le français sont-ils plus enclins à quitter le Québec? Par ailleurs, certaines recherches analysent la corrélation entre le désir de demeurer dans un milieu majoritairement anglophone et l'émigration hors Québec (Kaplan, 1995). Quelques auteurs tentent aussi de déterminer si l'identité ethnique, l'enracinement et le climat culturel du Québec sont des facteurs explicatifs de la migration interprovinciale des Anglo-Québécois (Marmen et Corbeil, 1999; Lo et Teixeira, 1988; Locher, 1994; 1992; 1988).

De son côté, l'approche politico-légale analyse les parcours migratoires des Anglo-Québécois à l'aide des différents événements survenus au Québec, tant sur le plan politique que législatif. Par exemple, les chercheurs adoptant cette perspective soulignent que les taux de migration interprovinciale des Anglo-Québécois sont généralement élevés lors de périodes de « *tension politique* » (Termote, 2002, p. 32); citons l'élection du Parti québécois en 1976, l'avènement de la loi 101 en 1977 ainsi

que les référendums de 1980 et de 1995 (Gauthier H., 1998). Cette approche présente néanmoins des limites, puisque comme le mentionne Termote (2002), l'effectif des anglophones du Québec diminue même lors de périodes calmes sur le plan politique.

Quant à l'approche économique, elle tente d'expliquer l'exode des Anglo-Québécois par le contexte économique, les perspectives d'emploi et « *l'avancement économique*⁴ ». Certains chercheurs désignent le contexte économique du Québec et des autres provinces canadiennes comme étant l'un des éléments pouvant pousser les anglophones à quitter la province (Marmen et Corbeil, 1999). De plus, certaines études tentent de démontrer que l'émigration est due au fait que les anglophones Québécois croient pouvoir bénéficier de meilleures perspectives d'emploi hors Québec (Amit-Talai, 1993). Un sentiment de discrimination face aux francophones, plus qu'un manque de compétences linguistiques en français, pourrait mener à une telle impression (Alliance Quebec, 1992). Enfin, des facteurs liés à « *l'avancement économique* » tels que la scolarisation (*i.e.* la scolarisation hors Québec dans le cas des anglophones) pourraient expliquer le phénomène à l'étude (Amit-Talai, 1993).

Identité collective des Anglo-Québécois⁵

Ces comportements migratoires s'inscrivent au sein de l'identité collective des Anglo-Québécois, thème qui – nous le verrons plus bas – sera au cœur de ce projet de recherche. En fait, selon Radice (2000) l'exode massif d'Anglo-Québécois ferait partie de leur imaginaire collectif, ou plutôt de leur « *communauté imaginée* » (réf. Anderson, 1991). Divers chercheurs se sont intéressés à l'histoire de l'identité anglo-québécoise,

⁴ Locher (1991) utilise le terme « *avancement économique* » pour désigner des facteurs de migration tels que les études et la scolarisation des enfants du migrant. Ce terme désigne ici la scolarisation hors Québec du migrant anglophone.

⁵ Cette section apparaît presque intégralement dans l'article suivant : MAGNAN, M.-O., (2004b), « *Anglos du Québec et autres privilégiés : référence identitaire en mutation* », *Aspects sociologiques*, vol. 11, no. 1, p. 124-143.

identité qui s'est transformée à travers le temps (*i.e.* de la Conquête britannique à aujourd'hui).

De 1759, année de la Conquête, à la Seconde Guerre mondiale, « *la question anglaise ne se [posait] pas* » (Simard, J.-J., 1983, p.397). Les anglophones du Québec se définissaient plutôt par leur loyauté envers l'Empire britannique (Jedwab, 2002). L'opposition entre les *Canadians* et les Canadiens français catholiques ne favorisait pas l'émergence d'une identité propre aux anglophones qui résidaient alors sur le territoire québécois (Caldwell, 1994). C'est également le moment où ceux que l'on nommait à l'époque les *British Canadians* se caractérisaient par un sentiment de supériorité et de confiance en soi, ayant l'impression de faire partie d'un groupe majoritaire (Stein, 1982). La majorité britannique et protestante dominait alors les représentations de l'identité collective des *Canadians*.

À partir de la Révolution tranquille (*i.e.* 1960), plusieurs événements politiques vont contribuer à l'avènement d'une nouvelle étape de l'identité anglophone du Québec, à savoir l'ingérence du gouvernement provincial au sein d'une communauté jusque-là autogérée ainsi que l'intensification du nationalisme québécois (ex. loi 101). Cette période d'affrontement et de conflits sociopolitiques avec l'Autre francophone est marquée par un déclin de la communauté anglophone du Québec, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur les plans démographique et économique. Comme l'indique Stein (1982), les anglophones sont passés d'une conscience d'appartenir à un groupe majoritaire à une conscience d'appartenir à un groupe minoritaire; s'est alors posée la question de l'identité anglo-québécoise. Le passage du terme Canadien français à celui de Québécois a obligé les anglophones du Québec à se redéfinir; ceux-ci ont dû s'adapter à cette nouvelle désignation collective de l'Autre francophone qui leur a attribué indirectement un statut minoritaire dans un « *Québec démographiquement et géopolitiquement unifié* » (Caldwell et Waddell, 1982, p. 17). De plus, le cœur identitaire de la majorité britannique et protestante a été « *en rupture*

d'historicité, en réorientation, en redéfinition, en recomposition » (Simard, J.-J., 1983, p. 409).

S'est amorcée alors une phase de vide identitaire ou peut-être de transition identitaire (*i.e.* ce que cette étude observera). Aujourd'hui, la communauté anglophone du Québec « *est une culture mal en point* » (Caldwell, 1992, p. 49); elle n'est pas arrivée à se constituer en un tout face à son autrui francophone, elle ne forme pas une « *'nationalité solidaire'* » (Simard, J.-J., 2001, p. 135). Ce flou identitaire se reflète notamment dans le fait que le Québec anglais n'a plus d'intelligentsia attirée à la construction de son identité collective (Caldwell, 1992). De plus, l'hétérogénéité ethnique de la communauté québécoise d'expression anglaise rend le processus d'identification plutôt ambigu (Locher, 1994). Il reste que l'identité anglo-québécoise a fait l'objet de peu d'études récemment (*i.e.* depuis les années 1980); cette partie de l'histoire reste à illustrer et à interpréter.

Question de recherche et objectifs

Comment expliquer les comportements migratoires des Anglo-Québécois depuis les années 1970? Cette recherche innove, puisque comparativement à la majorité des études antérieures, elle vise à analyser les facteurs de rétention. Elle tente de répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs qui retiennent certains anglophones au Québec? Seules deux études ont porté sur les non-migrants : l'étude quantitative de Locher (1988) et l'étude qualitative de Radice (2000). Toutes deux ont analysé les facteurs de rétention chez les Anglo-Montréalais. Locher (1988) indique qu'environ les deux tiers des non-migrants de son échantillon sont restés pour des motifs économiques, alors que 11,6 % ont justifié leur choix par un sentiment d'appartenance accru à leur communauté (p. 40). Radice (2000), quant à elle, a découvert que les Anglo-Montréalais ont consciemment choisi de rester à Montréal. Elle souligne que le

choix de demeurer dans la province de Québec est « *le résultat d'années de micro-décisions, d'improvisation et de compromis* » (Radice, 2000, p. 51). Il ressort de ses entrevues un amour et un attachement à la ville de Montréal.

Dans un contexte de « *transition 'mobilitaire'* », il est intéressant de mieux comprendre les facteurs de rétention. En effet, comment se fait-il que certaines personnes décident de rester dans leur lieu d'origine? Comme l'affirme M. Gauthier (1997), « *c'est dans la dynamique entre les mécanismes d'attraction et de rétention, entre les communications locales et celles qui ne souffrent plus des limites géographiques que s'observent les changements en train de se produire dans les relations des jeunes aux lieux* » (p. 18).

L'étude des facteurs de rétention est justifiée dans le cas des Anglo-Québécois, puisque l'exode fait partie de leur imaginaire collectif; il possède une signification symbolique et s'insère dans leur environnement social (*i.e.* amis et membres de leur famille sont nombreux à partir). La signification donnée à l'exode, « *puissant symbole de la chute du statut des Anglo-Montréalais d'un statut de 'minorité dominante' à celui de simple 'minorité'* », a poussé les Anglo-Québécois à s'interroger non pas uniquement sur le plan personnel, mais également sur le plan collectif: devons-nous rester ou partir comme les autres? (Radice, 2000, p. 33). Radice (2000) a découvert dans les entrevues qualitatives qu'elle a menées auprès d'Anglo-Montréalais que « *ceux qui sont restés mettent toujours le fait de rester en rapport explicite avec la possibilité de partir* » (p. 46). Ainsi, l'on peut supposer que les Anglo-Québécois demeurés au Québec ont pris des décisions migratoires au cours de leur parcours biographique. Radice (2000) révèle que l'exode a touché tous ses répondants, même s'ils étaient non-migrants. En fait, « *le 'choix de rester' et 'l'exode' représentent les deux côtés d'une médaille. L'exode sert de point de référence dans le choix de rester, comme un rappel constant de ce qui aurait pu être* » (p. 53).

Différents types de facteurs peuvent expliquer les comportements migratoires, à savoir les facteurs économiques, géographiques, socio-démographiques, conjoncturels, ainsi que les représentations collectives et les choix individuels (Gauthier M., 2003, 1997). Bien que la thèse économique-démographique soit souvent adoptée, certains chercheurs utilisent plutôt une perspective axée sur les choix individuels (Gauthier M. *et al.*, 2003). En effet, il semble que les migrations « renvoient presque exclusivement à l'agrégation de choix individuels » (Pierret, 1998, p. 31). De plus, comme l'affirme M. Gauthier (2003), si la migration constitue un vecteur de socialisation « les migrations actuelles devraient se caractériser par une démarche individuelle » (p. 27). Ramirez rappelle que les facteurs sont variés et qu'une migration est le résultat de décisions stratégiques prises par le migrant (Ramirez, 1991 cité dans Gauthier M., 2003 *et al.*).

Bien sûr, il faut se rappeler que l'âge est également un facteur déterminant de la migration, alors qu'environ la moitié des jeunes de 20 à 34 ans du Québec ont migré au moins une fois (Gauthier M., 2003, p. 28). Gauthier M. *et al.* (2003) ont identifié les principaux facteurs de migration des jeunes Québécois âgés de 20 à 34 ans : poursuite des études, recherche d'emploi, lieu de résidence du conjoint et autres motifs personnels. Ces motifs de migration s'inscrivent au sein des tendances sociales actuelles, telles que les exigences contemporaines de formation et les caractéristiques du cycle de vie contemporain (*i.e.* prolongement des études et du célibat, etc.) (Gauthier M., 2003).

Sans nier la pertinence d'adopter une approche axée sur les choix individuels, l'étude des représentations collectives pourrait également permettre de cerner la réalité migratoire des Anglo-Québécois. En effet, l'étude de Radice (2000) sur les Anglo-Montréalais révèle que le choix de rester est à la fois personnel et collectif : « les Anglo-Montréalais semblent s'imaginer d'avoir choisi la ville en tant que groupe social, comme le démontre la généralisation du 'choix' au niveau collectif dans les textes des entretiens » (p. 49).

Tel que mentionné plus haut, l'approche culturelle et linguistique prévaut dans les études portant sur les migrations des Anglo-Québécois; en effet, les trajectoires migratoires s'expliqueraient par le fait que les anglophones constituent un groupe linguistique et culturel distinct. Or, Amit-Talai (1993) fait remarquer qu'il ne faut pas considérer ce facteur comme la principale explication de la migration interprovinciale des jeunes anglophones : « *Clearly, we are dealing with social and cultural dynamics far more complex than our linguistic labels in themselves allow for* » (p. 58). La perspective linguistique et culturelle est-elle alors justifiée dans l'étude des comportements migratoires des anglophones du Québec? C'est ce à quoi a tenté de répondre cette recherche en étudiant les facteurs de rétention en lien avec l'identité des Anglo-Québécois.

Une étude générationnelle a permis de mieux comprendre les changements identitaires qui s'opèrent chez les Anglo-Québécois. Tel qu'expliqué plus haut, les générations jeunes et âgées ont eu différentes trajectoires de vie et leur identité s'est construite dans des contextes sociaux différents. Cette approche générationnelle a permis de constater si le sens que prend l'identité diffère selon l'âge, et si ce sens a un impact sur les décisions migratoires.

S'impose alors la question spécifique suivante : l'identité a-t-elle un impact sur la décision des générations jeunes et âgées du groupe anglophone de la région de Québec⁶ de demeurer sur le territoire québécois? Les réponses qui seront apportées à cette question permettront non seulement de mieux comprendre les raisons pour lesquelles certains anglophones restent au Québec, mais aussi de faire la lumière sur l'identité du groupe anglo-québécois. Peu de chercheurs se sont intéressés à l'identité des Anglo-

⁶ Le choix de la région de Québec est expliqué dans la section « Aperçu de la méthodologie » de ce chapitre.

Québécois (Radice, 2000; Kalulambi Pongo, 1998). Cette recherche vise à mieux saisir l'identité d'un groupe linguistique important du Québec.

L'hypothèse de recherche est la suivante : l'identité sera différente chez les deux générations, étant donné que la génération plus âgée a atteint l'âge adulte lors de la période où est apparue une nouvelle étape de l'identité anglo-québécoise (*i.e.* celle d'une conscience d'appartenir à une minorité), et que la génération des jeunes adultes a atteint l'âge adulte lors d'une période de transition identitaire. La génération plus âgée a été socialisée avant l'avènement de la loi 101, et la génération des jeunes adultes, elle, après l'avènement de la loi 101. De plus, de façon générale, l'identité n'est pas fixe, mais est en constante évolution (Lipiansky 1998b). Létourneau (1998) affirme que « *la conception qu'ont les jeunes de la nation, comme histoire d'avenir et lieu de jonction, [changerait] à mesure qu'ils vieillissent pour devenir histoire à perpétuer et lieu de fixation* » (p. 424). Pour les jeunes, « *le passé doit être au contraire continuellement racheté dans l'action présente des contemporains et ce, en vue de la construction d'un avenir ouvert* » (Létourneau, 1998, p. 415). Ces différences identitaires auront un impact sur les facteurs de rétention des deux générations étudiées.

Approche théorique

Le concept d'identité défini plus loin est au cœur de l'approche théorique utilisée dans le cadre de ce mémoire. Comme mentionné plus haut, la décision des Anglo-Montréalais de rester à Montréal semble être une décision en partie collective (Radice, 2000). De plus, l'exode ferait partie de leur « *communauté imaginée* » (réf. Anderson, 1991) et il touche les Anglo-Montréalais en tant que groupe. Les choix migratoires des Anglo-Québécois au cours de leur parcours biographique feront l'objet d'une étude en lien avec leur identité. Les autres facteurs de migration (*i.e.* économique, politico-légal) seront également pris en compte lors des entrevues.

L'identité est à la fois personnelle et collective. En fait, ces deux dimensions de l'identité sont intimement liées, indissociables (Vertovec, 2001; Zavalloni et Louis-Guérin, 1984). Fischer (1987), qui adopte une perspective psycho-sociale, définit ainsi l'identité : « *le concept d'identité articule le noyau dur de l'individu formé par sa personnalité et l'idée qu'il a de lui-même, avec l'ensemble des facteurs qui, dans le contexte social dans lequel il est inscrit, agissent sur lui. [...] elle est [...] une synthèse des interactions existant entre l'individu et la société* » (p. 185-186). L'identité individuelle ne prend forme que dans le rapport aux autres; elle « *repose sur un rapport à autrui et participe toujours d'un procès d'identification collective, puisqu'elle ne démarque qu'en autant que les structures sociales accommodent l'investissement ou la projection du soi dans l'activité communicationnelle génératrice de significations partagées* » (Simard, J.-J., 1980, p.21). Bien que nous reconnaissons l'enchevêtrement de l'identité individuelle et collective, le présent mémoire se penche davantage sur les représentations collectives, donc sur les groupements par référence⁷ auxquels s'identifient les Anglo-Québécois. Le groupement par référence, terme élaboré par Dumont (1996), est une « *symbolique commune à laquelle se réfèrent semblablement les membres d'une collectivité pour l'attribuer à leur Soi* » (Gagnon, 1996, p. 177). Au sein du groupement par référence, l'interaction, l'appartenance et l'intégration sont absents; c'est le discours qui conduit à une « *conscience de former une communauté* » plutôt qu'à une « *communauté de conscience* » (Dumont, 1996, p.342).

Selon Mead, l'identité est indivisible (Baldwin, 1986); il affirme cependant que le soi se morcelle temporairement en plusieurs parties distinctes selon différents contextes. Sans nier que l'identité soit un tout cohérent, indivisible, l'approche utilisée ici est axée sur les appartenances multiples de l'individu contemporain qui s'arriment en cercles concentriques. L'identité est perçue comme un « *unitas multiplex* » (Morin cité dans

⁷ Ce terme ne doit pas être confondu avec la notion de « groupe de référence » qui signifie plutôt un groupe « *qui fournit à l'individu ses valeurs, ses normes et ses modèles d'attitude, d'opinion et de*

Dortier, 1998) où les diverses identités qui caractérisent l'individu contemporain réussissent à former un tout cohérent. Comme l'indique Morin (cité dans Dortier, 1998), « nous sommes tous des êtres poly-identitaires, dans le sens où nous unissons en nous une identité familiale, une identité régionale, une identité transnationale, et éventuellement une identité confessionnelle ou doctrinale » (p. 53). M. Simard (2003) adopte également cette perspective lorsqu'elle affirme que les jeunes québécois d'origine immigrée en région « élaborent une nouvelle synthèse où leurs rapports aux diverses régions québécoises, à la métropole montréalaise, au Québec dans son ensemble, au pays d'origine des parents ainsi qu'au monde s'influencent et s'enrichissent mutuellement » (p. 81).

Alain Caillé regroupe le sentiment d'appartenance, dimension de l'identité, en quatre grandes zones concentriques où 1) les sujets choisissent eux-mêmes leurs adhésions, cherchant à atteindre leurs buts personnels (ex. associations sportives, culturelles), où 2) il y a une socialisation primaire qui se fait par exemple par la famille et par les amis, où 3) il est question de socialisation secondaire (appartenance aux grandes institutions sociales : identités ethniques, religieuses, politiques, nationales) et où 4) l'individu se réfère à l'humanité dans son ensemble (Caillé cité dans Dortier 1998, p. 53). Bien que la première zone soit essentielle à la construction identitaire, cette étude met l'accent sur les deuxième, troisième et quatrième zones. Ainsi, la socialisation primaire (identité linguistique), la socialisation secondaire (identité civique) et la référence à l'humanité (identité internationale) ont fait l'objet de ce mémoire. En fait, sur le plan de la socialisation, Dubar (1996) soutient que la socialisation primaire et secondaire concourent toutes deux à la construction de l'identité. Schulte-Tenckhoff (2001) remarque que la construction de l'identité collective se fait « tant au niveau 'primaire' des relations informelles (famille, amis, voisinage) qu'au niveau 'secondaire' des échanges utilitaires régis par des règles préétablies » (p. 30); ces deux processus de socialisation sont intimement liés et s'influencent réciproquement.

comportement. Ce peut être le groupe d'appartenance, mais ce peut être aussi un groupe dont l'individu ne fait pas partie, mais auquel il s'identifie » (Lipiansky, 1998b, p. 149).

L'identité linguistique, faisant partie de la socialisation primaire, sera donc étudiée dans ce mémoire. Comme l'indiquent Berger et Luckmann (1986), « *language is the principal means by which an individual is socialized to become an inhabitant of a world shared with others* » (p. 108). Le langage est à la source de la construction identitaire (Deluchey, 1997); substance de l'interaction symbolique, il permet au sujet de recevoir en lui la présence de l'autre (Simard, 1980). Il permet également d'intérioriser les schémas d'interprétations et de motivations (Deluchey, 1997). Comme l'indique Baldwin (1986), qui présente la théorie meadienne, « *it is also the most important vehicle for transmitting social customs, coordinating social processes, and implementing social change* » (p. 106).

Simard (1980), quant à lui, définit ainsi le langage : « *dans son acception élargie, le terme de 'langage' englobe tout l'univers des symboles significatifs supportant les échanges communicationnels entre les membres d'une société : gestes non verbaux aussi bien que verbaux, objets façonnés de main d'homme jusqu'aux paysages mêmes, techniques, voire institutions, modèles de rôles et de normes* » (p. 22). Ce mémoire porte spécifiquement sur les gestes verbaux (*i.e.* la langue), la langue considérée ici comme l'un des vecteurs de l'identité.

L'étude de l'identité linguistique des Anglo-Québécois est justifiée. En effet, bien que la langue n'ait pas toujours été l'axe principal de l'identité des anglophones du Québec⁸, elle se trouve désormais au cœur de cette dernière. De par leur langue, les anglophones du Québec contemporain se sont appropriés l'univers à leur manière, et ce vecteur important de l'identité a contribué à une socialisation propre au Québec anglais.

⁸ De la Conquête à la Révolution tranquille, la religion et l'origine ethnique étaient les facteurs clés sur lesquels reposait la symbolique partagée des anglophones du Québec.

Caldwell (1994) affirme d'ailleurs que la langue maternelle est « *un indicateur assez valable et assez sûr pour convenir de la socialisation d'un individu* » (p. 19).

Cependant, la proportion d'Anglo-Québécois pouvant parler français augmente (Jedwab, 2001; Marmen et Corbeil, 1999), et les taux de bilinguisme les plus élevés au sein du groupe anglophone se retrouvent chez les jeunes (Marmen, 2003). Ce sont eux également qui utilisent davantage le français à l'extérieur du foyer, ou plus précisément, au travail (Jedwab, 2002). De plus en plus de jeunes anglophones utilisent l'anglais et le français au cours d'une même conversation (*Idem*, 2002). Lamarre *et al.* (2002) soulignent ceci : « *Young Anglophones...are more likely to converge toward French in social encounters than in the past* » (p. 68). Ces tendances linguistiques que l'on retrouve dans la nouvelle génération anglophone mène à la sous-question spécifique suivante : « Les jeunes anglo-québécois sont davantage bilingues que leurs aînés. Or, le multilinguisme apporte aux jeunes une certaine ouverture sur le monde (Simard, M., 2003). Se pourrait-il que le sentiment identitaire des jeunes anglophones de la région de Québec diffère de celui de leurs aînés pour une telle raison? »

Bien que le rapport qu'établissent les jeunes à la politique et à la participation associative soit souvent le fruit d'une transmission familiale, et donc d'une socialisation primaire (Muxel dans Labadie et Ragi, 2002), l'identité civique s'inscrit surtout dans un processus de socialisation secondaire. L'identité civique est approchée ici par l'implication sociale et politique. Or, l'implication sous-tend des « *formes d'apprentissage au fonctionnement et aux règles de la vie de groupes, mais de groupes qui ont des objectifs mobilisateurs et qui sont orientés vers le bien-être de la collectivité* » (Gauthier et Gravel, 2003). L'implication sociale et politique est un élément important de l'identité puisque l'identité n'existe qu'en actes. Selon Schulte-Tenckhoff (2001), le processus identitaire « *implique nécessairement un rapport de force, susceptible de donner lieu à la mobilisation sociale, c'est-à-dire à l'organisation*

du groupe sur la base d'une identité commune et en vue de l'action collective » (p. 32).

Voici la définition de l'implication adoptée dans le cadre de ce mémoire:

Le concept d'implication est utilisé ici pour caractériser, au-delà des formes élémentaires de participation comme celle d'aller voter aux élections, ce que Weber qualifierait d'une action rationnelle en valeur, ce qui implique non seulement l'adhésion rationnelle aux idées et aux objectifs poursuivis par un groupe, mais la conviction de la valeur intrinsèque de l'action et l'adhésion de tout l'être (Gauthier et Gravel, 2003, p. 92).

Plusieurs auteurs affirment qu'aujourd'hui, l'engagement se fait davantage sur le plan personnel que sur le plan collectif (Quéniart et Jacques cités dans Gauthier et Gravel, 2003; Barthélémy cité dans Labadie et Ragi, 2002). Néanmoins, Labadie et Ragi (2002) déclarent que *« depuis quelques années, de nombreux chercheurs tentent de dépasser cette dichotomie entre acteur et système et proposent une articulation de ces deux types d'engagement, entre dimension symbolique et dimension stratégique de toute mobilisation »* (p. 22). Ce mémoire se penche davantage sur l'aspect collectif de l'engagement, puisqu'il porte spécifiquement sur l'identité collective.

L'implication sociale et politique a donné lieu à des investigations chez les deux générations anglo-québécoises. L'hypothèse est la suivante : les générations jeunes et âgées, qui ont évolué dans des contextes socio-politiques différents, s'impliqueront différemment et présenteront une identité différente. Muxel soutient d'ailleurs ceci : *« Confrontée à la fois à la nécessité de s'identifier à ses aînés et d'innover, c'est au travers d'une tension identitaire entre héritage et expérimentation que la jeunesse construit son rapport au politique »* (Muxel citée dans Labadie et Ragi, 2002). De plus, l'implication des jeunes d'aujourd'hui est à la fois locale et internationale (Gauthier et Gravel, 2003). Qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Ceci entraîne à la sous-question spécifique suivante : *« Se pourrait-il que les jeunes anglo-*

québécois s'impliquent davantage au sein d'associations internationales que leurs aînés? Cette tendance se traduirait-elle par une identité différente de celle de leurs aînés? »

L'identité internationale des Anglo-Québécois a également été étudiée, l'identité internationale⁹ étant définie ici comme le sentiment d'appartenance à la communauté transnationale (c'est-à-dire à « *un espace global, où les frontières entre le centre et les périphéries s'estompent* »)¹⁰ (Schulte-Tenckhoff, 2001, p. 42). Aujourd'hui, la « *transition 'militaire'* » et le développement des communications concourent à une certaine déterritorialisation de l'identité (*i.e.* l'identité n'étant plus automatiquement associée au territoire habité) (Gupta et Ferguson, 1992) et même à l'avènement de cybernations (Mills, 2002). Mills (2002) indique que le virtuel supplante désormais le réel, et que nous faisons face à une révolution: « *It is the revolution taking place with the digitisation of identity, the wedding of selfhood and the electronic age, the redefinition, or, conversely, the reification, of communal affiliation via cyberspace, and the use of cyberspace to further self-determination and democratic reform* » (p. 69). Certains auteurs affirment que le contexte de globalisation entraîne une « *crise du local* » (Knafou, 1998, p. 11), voire une délocalisation des interactions dans l'espace et le temps (Giddens, 1991). Par exemple, Appadurai (1995) ainsi que Gupta et Ferguson (1992) affirment que présentement les individus contemporains s'identifient de moins en moins au niveau local. D'autres soutiennent au contraire que l'attachement local perdure toujours (Joye, 1998). Tel que mentionné plus haut, ce mémoire supporte plutôt la thèse d'une juxtaposition concentrique d'identités qui se manifestent à différentes échelles. Eveno (1998) écrit d'ailleurs à cet effet que

⁹ Ici, l'identité internationale mesure davantage la part de référence à l'universel, à l'humanité. Ainsi, un concept plus juste aurait pu être utilisé, tel que « identité universelle ». Ce que l'on cherche à mesurer ici est l'appartenance supra-nationale.

¹⁰ Dans les travaux portant sur le transnationalisme, le concept d'« identité transnationale » est généralement utilisé pour désigner le sentiment d'appartenance à la communauté transnationale des populations ethniques immigrées qui continuent de circuler entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil (Portes, 1999). Ici, le concept d'identité internationale a plutôt été choisi afin d'étudier un sentiment d'appartenance à la communauté transnationale au sens de « citoyen du monde » (ce concept ne se limite donc pas aux populations ethniques immigrées).

La communauté électronique ne pourrait n'être qu'un nouveau média par lequel transiteraient de nouvelles formes de participation, d'interpellation, dans lequel se joueraient, s'élaboreraient, se négocieraient de nouvelles relations sociales, de nouveaux rôles sociaux, de nouvelles identités. Loin de se substituer aux anciennes, elles viendraient se surajouter, au risque parfois de la contradiction, de la concurrence, de la complexification (p. 223).

Actuellement, les jeunes se caractérisent par un engouement pour les moyens rapides de communication : voyages, apprentissage de plusieurs langues et implication au sein d'associations internationales (Gauthier et Gravel, 2003). Ils « *constitueraient sans doute la première génération de jeunes à vivre avec autant d'intensité la fluidité des frontières* » (*Idem*, p. 101). Ceci soulève la question à savoir : « qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Leur identité différerait-elle de celle de leurs aînés pour ces raisons? Si oui, serait-elle davantage internationale? »

Afin de mieux comprendre les trajectoires migratoires des Anglo-Québécois, ces trois dimensions de l'identité ont été mises en lien avec les décisions migratoires prises par les répondants au long de leur parcours biographique. Ainsi, la question suivante se pose-t-elle : quel serait l'impact de ces différences identitaires, si différences il y a, sur les décisions migratoires des générations jeunes et âgées du groupe anglophone de la région de Québec?

Aperçu de la méthodologie

Mis à part l'étude de Radice (2000) sur les Anglo-Montréalais, les chercheurs qui se sont penchés sur la migration interprovinciale des anglophones du Québec ont tous analysé cette problématique de manière quantitative alors que ce mémoire s'appuie

plutôt sur une approche qualitative. De plus, on a généralement étudié la presse écrite, les discours des politiciens, les statistiques des recensements et les portraits économiques régionaux pour expliquer les migrations (Gauthier M. *et al.*, 2003); cette recherche a plutôt permis aux non-migrants d'expliquer leurs décisions migratoires et de définir leur identité. Ce sont l'analyse de contenu et l'analyse typologique qui ont permis de cerner les différences et les ressemblances entre les témoignages livrés par les deux générations étudiées.

Alors que les travaux antérieurs portaient généralement sur la région montréalaise, ce mémoire a plutôt étudié les anglophones de la région de Québec. En effet, il est intéressant de saisir la réalité du Québec anglais à l'extérieur de cette région. En effet, la région montréalaise implique un contexte multiculturel bien différent de celui de Québec, et Schmitz, qui a étudié les anglophones de la ville de Québec, indique que ceux-ci possèdent des caractéristiques qui leurs sont propres : « *Le groupe anglophone à Québec est, géographiquement parlant, un groupe éclaté et il doit se créer une visibilité par son histoire, ses institutions et ses rassemblements* » (Schmitz, 1997, p. 216).

Le premier chapitre de ce mémoire présente une description de la communauté anglophone de Québec afin de situer le contexte de la recherche; il comprend un portrait historique et actuel de la communauté. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie et la méthode d'analyse utilisées ainsi que la grille d'entrevue et l'enquête de terrain. Les troisième et quatrième chapitres contiennent une analyse comparative et typologique des générations étudiées sur le plan de l'identité et des facteurs de rétention. Ils offrent une démarche plus empirique que théorique, cette étape étant jugée nécessaire vu le caractère exploratoire de cette étude. C'est plutôt dans la conclusion générale du mémoire que les données seront mise en lien avec l'approche théorique adoptée ici.

CHAPITRE I : DESCRIPTION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Introduction

Un portrait historique et actuel de la communauté anglophone de la région de Québec précède la méthodologie et les résultats de recherche du présent mémoire¹¹. Ce chapitre permet donc de situer le contexte dans lequel se trouve le groupe linguistique étudié, une étape nécessaire à la compréhension ultérieure des facteurs de rétention et de l'identité des anglophones de la région administrative de Québec. Les recherches portant spécifiquement sur le thème des anglophones de la région de Québec ou de la ville de Québec étant rares¹², les informations colligées dans cette section proviennent de quelques paragraphes, voire de quelques phrases, extraits d'ouvrages plus généraux ainsi que d'articles de journaux et de rapports gouvernementaux sur la communauté anglophone de Québec. Cette absence de travaux sur la communauté anglophone de Québec s'explique peut-être par un intérêt plus marqué des chercheurs pour les anglophones de Montréal, région où ces derniers sont désormais plus concentrés. Cette étude permettra donc d'explorer une autre réalité du Québec anglais, réalité quasi inexistante à ce jour dans la littérature académique¹³. Dans ce chapitre, la première section présente un aperçu de l'histoire de la communauté anglophone de Québec alors que la deuxième section expose un portrait actuel de la communauté.

¹¹ Il est important de mentionner que ce portrait est non exhaustif; il constitue une ébauche qui devrait être explorée plus en profondeur dans de futures recherches.

¹² Il est possible, malgré tout, que certaines recherches échappent à l'auteure. L'auteure serait très reconnaissante aux lecteurs de ce mémoire de les lui signaler.

¹³ Il est à noter que de nombreux représentants d'organismes anglophones de la région de Québec rencontrés par l'auteure dans le cadre de son terrain de recherche ont indiqué que la réalité vécue par les anglophones en région se veut différente de celle vécue par les anglophones de Montréal.

1.1 Histoire de la communauté anglophone de Québec

Sous le Régime français, les anglophones connaissent plusieurs destinées : pour certains il s'agit d'émigration, alors que pour d'autres, d'assimilation (Blair, 2005). À partir de la Conquête britannique de 1759, cependant, plusieurs changements s'imposent au sein de la ville de Québec, notamment sur le plan des pouvoirs politique et économique, ainsi que sur celui de la composition ethnique, linguistique et religieuse. Minoritaires sur le plan démographique, les anglophones dominent désormais l'économie et la politique de la ville de Québec.

Ce sont les Anglo-protestants qui dominent majoritairement le gouvernement civil de la colonie. Les administrateurs, auparavant français, sont remplacés par les Britanniques. En 1764, la majorité anglaise demande que l'assemblée législative ne soit composée que de protestants, tentative qui s'avérera vaine. Les deux premiers gouverneurs, d'origines écossaise et irlandaise, adoptent plutôt un compromis face à la majorité canadienne française, ne souhaitant pas appliquer à la lettre la Constitution britannique anticatholique (Blair, 2005). En 1774, l'Acte de Québec reconnaît la langue et la religion des catholiques et permet la participation des Canadiens au gouvernement civil de la colonie, mais n'entraîne que peu de changements concrets; les Canadiens qui occupent un poste de fonctionnaire demeurent une minorité. Comme le mentionne Hare *et al.* (1987), « *dès les premières années du Régime anglais, Québec devient le théâtre d'un conflit ethnique et religieux* » (p. 124). Cette lutte de pouvoir se poursuivra jusqu'au début du 19^e siècle; le Conseil de ville, fondé en 1833, sera dirigé à la fois par les Britanniques et les Canadiens français : « *L'analyse des quelque 150 conseillers ou échevins élus entre 1833 et 1867, révèle une répartition presque égale entre les deux groupes* » (Hare *et al.*, 1987, p. 237).

En ce qui a trait au pouvoir économique, « *la traite des fourrures disparaît peu à peu pour faire place au commerce du bois* » (Blair, 2005, p. 27). De nombreux hommes

d'affaires Britanniques associés à des maisons commerciales importantes migrent en vagues successives à Québec. Ceux-ci dominent le commerce en gros au détriment des Canadiens; en effet, comparativement à ces derniers, ils bénéficient des lois de la navigation qui n'autorisent le trafic maritime qu'aux seuls navires anglais (Hare *et al.* 1987). Les négociants, pour la plupart anglo-écossais, peuvent ainsi contrôler le commerce avec l'extérieur de la colonie, notamment en ce qui concerne l'exportation du bois et du blé. Ils contrôlent aussi 90% des chantiers de construction navale et sont les propriétaires exclusifs des banques (Couillard, 1981). Les anglophones domineront donc l'économie canadienne pendant plus de 100 ans (Blair, 2005). Bervin (1991) mentionne cependant que comparativement à la situation observée à Montréal ou ailleurs au Québec, plusieurs francophones au début du 19^e siècle étaient actifs au sein de la grande bourgeoisie d'affaires de Québec.

Sur le plan militaire, Québec devient une ville de garnison, et plusieurs soldats britanniques s'y installent, les premiers étant les officiers et les soldats de Wolfe. En 1770, Québec compte 1800 soldats (Blair, 2005, p. 28), exerçant différents métiers : menuisiers, « gens de hache », charrons, tonneliers, scieurs, forgerons, carreleurs, vitriers, mineurs, maçons ou selliers; cette présence militaire durera environ un siècle. Aujourd'hui, la ville est encore marquée par cette présence; la Citadelle, les fortifications, les portes, les canons et le Cercle de la Garnison près de la porte Saint-Louis, autant de vestiges de cette époque...

Même s'ils constituent une minorité démographique, les Britanniques détiennent donc des rôles clés au sein de la colonie dans les décennies qui suivent la Conquête – rôles qui leur permettent de contrôler le secteur militaire, l'administration de la ville ainsi que le grand commerce d'exportation et d'importation. En 1795, ils constituent 63% des membres des professions libérales, 44% des hommes d'affaires et seulement 18% des artisans, ainsi que 10% des simples ouvriers (Hare *et al.*, 1987). Durant les

premières décennies du 19^e siècle, ils forment également une majorité au sein de la profession médicale.

De 1759 à 1790, la population d'origine britannique croît rapidement. En 1764, on compte 126 chefs de ménage protestants à Québec; 1776 voit la création d'une milice britannique de 200 hommes, et à partir de 1780, des loyalistes des colonies américaines accompagnés de leurs esclaves ainsi que des immigrants des îles Britanniques arrivent au port de Québec (Hare *et al.*, 1987, p. 113). En 1790, la population de Québec s'élève à 6700 âmes, population qui comprend 1200 Britanniques et 5500 Canadiens. Selon l'annuaire de Québec de 1791, 29% des résidents ont un nom à consonance anglophone (Hare *et al.*, 1987, p. 113). Les immigrants britanniques de l'époque sont pour la plupart des adultes célibataires qui possèdent à leur arrivée une formation professionnelle. Malgré cette forte croissance démographique, il faut remarquer que la majorité des immigrants de Grande-Bretagne qui arrivent au port de Québec transitent vers d'autres destinations.

L'arrivée d'un nombre important d'immigrants Anglo-Protestants contribue donc à transformer la composition linguistique, religieuse et ethnique de la ville de Québec qui, jusque là, restait homogène; cependant, les deux groupes linguistiques et religieux restent isolés, les Anglo-Protestants et les Canadiens français catholiques n'occupant pas les mêmes lieux de la ville. En effet, les rôles importants tenus par les Britanniques semblent avoir une certaine influence sur leur lieu de résidence. Demeurant principalement en Haute-Ville, ils se concentrent autour du parc de l'Artillerie (la côte du Palais), de la place d'Armes et du château St-Louis; les rares qui demeurent en Basse-Ville se concentrent près de la côte de la Montagne, de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-Pierre. Dans les faubourgs, les ménages anglophones sont presque inexistantes. Bien que les deux groupes soient isolés sur le plan spatial, il semble néanmoins qu'ils tissent certains liens d'amitié et d'affaire, allant jusqu'aux mariages mixtes ne concernant toutefois que des personnes exerçant le même type d'emploi

(Hare *et al.*, 1987). En 1901, environ les deux tiers des unions mixtes que les Anglais contractent sont conclues avec des Français; le taux de mariages mixtes entre Anglais et Français passe ainsi de 4% en 1851 à 15% en 1901 (Goulet, 2002).

Au cours de la décennie 1820-1830, l'on assiste à l'arrivée massive d'Irlandais à Québec. Selon Drouin (1990), « *il demeure évident que les Irlandais dominent l'apport migratoire britannique jusqu'en 1901* » (p. 102). De 1824 à 1853, 60% des immigrants qui arrivent à Québec sont Irlandais, comparativement à 29% d'Anglais et à 11% d'Écossais (Rudin, 1986, p. 63). En 1830, les Irlandais constituent plus d'un cinquième des habitants de la ville. En 1851, 9120 Irlandais demeurent à Québec, une augmentation de 800% en 30 ans (Grace, 1993, p. 60); les francophones ne forment plus alors que 60% de la population (Hare *et al.*, 1987, p. 196). Un tel changement contribue à modifier la division traditionnelle Anglo-protestants/Canadiens français catholiques, les Irlandais étant anglophones et catholiques.

Les Irlandais n'entretiennent que peu de liens avec les Anglo-Écossais protestants et les Canadiens français; en effet, ces derniers ne partagent avec eux ni la même langue ni les mêmes traditions et cela, même s'ils sont catholiques. Les Irlandais se battent d'ailleurs dans les années 1820 pour fonder leur propre église (Rudin, 1986, p. 61); Saint-Patrice ouvre ses portes en 1833 (Grace, 1993). En 1835, la congrégation compte 6000 personnes, et l'année 1855 marquera la création de la première paroisse irlandaise de Québec (Drouin, 1990). De plus, les Irlandais, généralement pauvres et sans instruction, entrent en compétition avec les Canadiens français sur le plan de la recherche d'emplois non spécialisés, tels que manœuvre et journalier. En ce qui concerne les hommes d'affaires anglo-écossais, « *retranchés derrière leurs relations d'affaires, leurs églises et leurs clubs* », ils semblent avoir très peu de contacts avec les Irlandais et les Canadiens français (Hare *et al.*, 1987, p. 198).

Néanmoins, les chercheurs s'entendent pour déclarer que les relations des Irlandais avec les autres groupes sont cordiales, cette attitude se démarquant des conflits habituels que l'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord entre Irlandais et francophones, ainsi qu'entre Catholiques et Protestants (Grace, 1993). À Sillery, les relations entre Irlandais et Canadiens français nantis semblent amicales, et de 1871 à 1901, la proportion de mariages interethniques que les Irlandais contractent passe de 13% à 22% (Goulet, 2002). De plus, nombreuses sont les familles canadiennes-françaises qui adoptent des orphelins irlandais (Drouin, 1990). Les Irlandais ne forment pas de ghetto; ils se retrouvent dans tous les secteurs d'activité de la société et ne demeurent pas dans un secteur particulier de la ville (Grace, 1993, p. 62). Selon Hare *et al.* (1987), toutefois, l'arrivée des Irlandais contribue à créer « *trois groupes [qui] se disputent l'espace et le pouvoir* » (p. 196); trois groupes isolés tant sur le plan de la vie sociale que culturelle.

Malgré le pouvoir économique des Anglo-écossais, la situation des Canadiens français s'améliore dans les années 1860 en ce qui concerne les principaux secteurs économiques (Couillard, 1981). De plus, l'on retrouve davantage d'artisans anglophones dans les domaines du vêtement et de la coordonnerie dû aux vagues d'immigration, alors que les Canadiens français oeuvrent toujours majoritairement dans le domaine du bois, de la construction et du cuir. Les ouvriers qualifiés anglophones, majoritairement engagés par un employeur de la même nationalité, se concentrent principalement dans l'industrie de la construction navale; plusieurs d'entre eux sont également brasseurs et chapeliers (Rudin, 1986). En 1831, les Irlandais ayant migré massivement à Québec, un plus grand nombre d'anglophones que de francophones sont journaliers (Hare *et al.*, 1987), les Irlandais étant généralement exclus des emplois spécialisés (Rudin, 1986). Plusieurs immigrants écossais, anglais et irlandais occupent également un emploi de domestique (Blair, 2005); la situation des immigrants et des pauvres de langue anglaise préoccupe la communauté anglo-protestante qui fonde plusieurs associations charitables au début du 19^e siècle.

Entre 1855 et 1871, la ville de Québec subit une crise due à plusieurs facteurs : « *le déclin du commerce du bois et de la construction navale; l'émigration des Canadiens vers les États-Unis et le déménagement des anglophones vers Montréal et vers l'Ouest canadien; la perte des fonctionnaires au profit d'Ottawa et le départ des troupes britanniques* » (Hare *et al.*, 1987, p. 312). Le déclin économique de la ville entraîne alors le départ d'hommes d'affaires anglophones importants et de leurs employés de langue anglaise; de plus, cette situation économique n'attire pas d'autres hommes d'affaires anglophones à venir s'établir dans la ville (Rudin, 1986). Au début des années 1900, deux banques dirigées par des anglophones à Québec déplacent leur siège social : la Banque de Québec et la Banque d'Union du Bas Canada. Les Irlandais sont également nombreux à quitter Québec, exode dû au déclin économique, à la perte d'emplois non spécialisés qui l'accompagne et à la baisse de l'immigration d'Irlandais dans la ville (Grace, 1993). Ainsi, la décroissance économique de la ville s'accompagne d'un solde migratoire négatif (*i.e.* l'immigration urbaine ne compensant pas l'émigration) (St-Hilaire et Marcoux, 2001); et entre 1850 et 1860, les Irlandais catholiques et les Britanniques protestants observent les soldes migratoires les plus négatifs¹⁴.

Les mutations économiques qui se produisent au sein de la ville de Québec s'avèrent cependant positives pour les entrepreneurs canadiens-français; en effet, les Britanniques qui décident de rester doivent désormais travailler de pair avec les Canadiens dans le domaine du commerce : « *à la bourgeoisie anglo-canadienne se substitue graduellement une bourgeoisie locale à consonance française* » (Couillard, 1981, p. 98). En 1871, la Chambre de commerce de la ville nomme pour la première fois un

¹⁴ Entre 1850 et 1860, on observe des « écarts négatifs de plus de 47% chez les Irlandais et de 42% chez les Britanniques protestants » (St-Hilaire et Marcoux, 2001, p. 174). Il faut toutefois noter que vers la fin du 19^e siècle, une immigration constante semble à nouveau contrebalancer les départs des Irlandais et des Britanniques protestants.

président de langue française. Toutefois, les Britanniques dominent toujours les institutions bancaires ainsi que les maisons de commission et d'exportation du bois.

Le pouvoir que détiennent désormais les hommes d'affaires francophones sur l'activité économique de Québec ainsi que le déclin économique de la ville s'accompagnent de changements sur le plan de la composition linguistique, ethnique et religieuse. À partir des années 1860, la population de langue anglaise commence à diminuer; elle chute de 15% entre 1861 et 1871 (Rudin, 1986, p. 88). L'émigration causée par le départ de la garnison britannique en 1871, la concentration des activités portuaires et commerciales à Montréal et le transfert de la capitale de Québec vers Ottawa explique notamment la diminution du nombre de Britanniques protestants. Ainsi, à partir de 1860, la population d'origine britannique se renouvelle peu, la rétention des immigrants à Québec étant faible et le taux de natalité fléchissant (Drouin, 1990; St-Hilaire et Marcoux, 2001). En 1871, les Canadiens français forment 70% de la population contre 20% pour les Irlandais et 9% pour les Anglo-Écossais; 90% de la population est de religion catholique¹⁵ (Hare *et al.*, 1987, p. 272). Les anglophones de la région de Québec sont désormais majoritairement Irlandais et catholiques (Rudin, 1986). Ces changements démographiques sont importants si l'on considère qu'en 1861, 44% de la population de Québec était de langue anglaise et 40,65% d'origine britannique (Rudin, 1986, p. 34; Drouin, 1990, p. 98). Le départ des anglophones se poursuit entre 1871 et 1901, années où l'on assiste à une diminution de 40% du nombre d'anglophones de la région de Québec, si bien qu'en 1901, 7% de la population est anglophone (Dickinson et Young, 2003, p. 204).

À la fin du 19^e siècle, les populations irlando-catholique et britannique protestante subissent ainsi une décroissance, tandis que les Canadiens français maintiennent une croissance positive (St-Hilaire et Marcoux, 2001). Québec devient de plus en plus une ville homogène où migrent principalement des habitants de sa région immédiate.

Comme le relatent Hare *et al.* (1987), « *c'est ainsi que la décennie de 1860 mérite bien d'être appelée une nouvelle phase 'française' de l'évolution de la ville* » (p. 272). En 1931, les Canadiens français constituent 91,32% de la population de Québec, ce qui signifie que « *Québec ne retient plus l'immigration britannique après les années 1860 et que, de surcroît, sa population d'origine britannique baisse par décès et émigration* » (Drouin, 1990, p. 99). Québec devient alors la ville que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire une ville homogène sur le plan culturel. Néanmoins, plusieurs années passeront avant que la capitale ne reflète cette nouvelle homogénéité linguistique et culturelle : « *En 1901, le paysage culturel est toujours dominé par la langue anglaise : dans l'affichage commercial, dans les communications publiques, voire aux séances du conseil municipal, la langue de Shakespeare demeure largement utilisée* » (St-Hilaire et Marcoux, 2001, p. 177).

Un nombre important d'anglophones demeurent toutefois à Québec et se concentrent sur le territoire, ce qui contribue à perpétuer les services et institutions qu'ils avaient instaurés depuis la Conquête (Rudin, 1986) - mentionnons entre autres la fondation en 1865 de l'hôpital Jeffery Hale, institution protestante. À la fin du 19^e siècle, environ 13 000 anglophones¹⁶ demeurent à Québec, et au cours du 20^e siècle, ce nombre reste relativement stable (Rudin, 1985, p. 191). La population d'origine britannique se stabilise alors à un peu moins de 10 000. En termes relatifs, néanmoins, la proportion de Britanniques passent de 15,71% en 1901 à 4,14% en 1971 (Drouin, 1990, p. 98). Au cours du 20^e siècle, la proportion d'unilingues français s'accroît à Québec, alors que la proportion d'unilingues anglais et de bilingues (*i.e.* anglais et français) diminue (Drouin, 1990). En 1971, 95,84% de la population de Québec est de langue maternelle française contre 0,83% de langue maternelle anglaise (Drouin, 1990, p. 107). Comme le suggère Drouin (1990), « *cela laisse croire que les immigrants britanniques présents à Québec à la fin du XIXe siècle ont été assimilés par la société francophone* » (p. 107). La communauté anglophone de Québec subit ainsi une décroissance démographique

¹⁵ Cette proportion atteint 98,35% en 1961 (Drouin, 1990, p. 105).

¹⁶ Les anglophones sont définis ici à l'aide de l'indicateur « langue maternelle anglaise ».

importante au cours du 19^e et du 20^e siècle, tendance qui se poursuivra à l'aube du 21^e siècle¹⁷.

1.2 La communauté anglophone de Québec à l'aube du 21^e siècle¹⁸

Rares sont les recherches qui portent spécifiquement sur la communauté anglophone de Québec au 21^e siècle. C'est donc quelques documents – rapports gouvernementaux, articles de journaux – qui permettent de dresser le portrait actuel de la communauté. Les données colligées sur la communauté anglophone de Québec concernent parfois la Communauté urbaine de Québec, parfois la région administrative de Québec, parfois les deux régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, et parfois l'ensemble des régions extérieures à Montréal; bien entendu, les territoires auxquels les données présentées font référence sont mentionnés de façon systématique. La première section porte sur les données socio-démographiques; les sujets abordés sont les suivants : poids démographique de la communauté selon la première langue officielle parlée, langue maternelle et langue la plus souvent parlée à la maison; langue utilisée au travail; mariages linguistiques exogames; bilinguisme; structure d'âge; répartition sur le territoire; proportion d'immigrants et origine ethnique; comportements migratoires; scolarisation, emploi, revenu et taux de chômage. La seconde section expose une brève description des institutions organisationnelles de la communauté.

¹⁷ Pour plus d'informations sur le développement général de la ville de Québec, consultez les références suivantes : EZOP-QUÉBEC, *Une ville à vendre*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin ; COURVILLE, S. et R. GARON (dir.), (2001), *Québec, ville et capitale*, Sainte-Foy, Québec : Archives nationales du Québec.

1.2.1 Données socio-démographiques

Entre 1996 et 2001, on assiste à une diminution de la population anglophone de Québec¹⁹ – perte qui se chiffre à 9745 personnes (Jedwab, 2004, p. 10)²⁰; cette baisse démographique est due principalement à une migration intraprovinciale et interprovinciale. La population anglophone de la région administrative de Québec a ainsi diminué de 15,1% entre 1996 et 2001 (Marois et Gagnon, 2004)²¹, décroissance démographique qui pourrait également s'expliquer par la baisse de la fécondité, tendance que l'on retrouve aussi au sein de la majorité francophone.

En 2001, le nombre d'anglophones demeurant dans la Communauté urbaine de Québec²² varie selon l'indicateur choisi. Si l'on considère la première langue officielle parlée²³, 7850 anglophones sont recensés à Québec²⁴; ceux-ci forment donc 1,6% de la population totale (Marois et Gagnon, 2004). Par contre, si l'on tient compte de la langue maternelle, 7260 des résidents de Québec sont anglophones²⁵ (ce qui constitue 1,4% de la population de Québec) (Statistique Canada, 2001).

Lorsque la sélection se fait par la langue le plus souvent parlée à la maison, on constate que 0,4% de la population de Québec répond « anglais », alors que 3,6% de la

¹⁸ L'absence d'informations sur la période allant de 1900 à 1980 s'explique par le manque de travaux qui en traitent. Cependant, une revue de littérature plus exhaustive sur cette période devrait être effectuée.

¹⁹ Plusieurs indicateurs permettent de définir le groupe anglophone. En annexe A se trouve une description plus approfondie de ceux-ci.

²⁰ Ce chiffre se base sur le critère « langue maternelle anglaise ».

²¹ L'indicateur « première langue officielle parlée » est utilisé ici pour déterminer le groupe anglophone. Le rapport de Marois et Gagnon (2004) se base sur l'échantillon de 20% du recensement de 2001.

²² En 2001, la Communauté urbaine de Québec inclut Beauport, Vanier, Sillery, Québec, Charlesbourg, Saint-Émile, Lac Saint-Charles, Loretteville, Val-Bélair, L'Ancienne-Lorette, Sainte-Foy, Cap-Rouge, St-Augustin-de-Desmaures et Wendake.

²³ Cet indicateur mesure la première langue officielle que le recensé a appris et qu'il comprend encore. La méthode de dérivation de cette variable tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle et enfin de la langue parlée à la maison (voir annexe A pour une définition approfondie de cet indicateur).

²⁴ Ce chiffre tient compte de la réponse unique « anglais » comme première langue officielle parlée.

²⁵ Ici, la réponse unique « anglais » a été sélectionnée pour définir les anglophones.

population donne comme réponse « anglais et français » (Statistique Canada, 2001). Ce comportement linguistique caractérise davantage les anglophones des régions à extérieures à Montréal; en effet, ces derniers sont plus nombreux à utiliser les deux langues officielles à la maison (Jedwab, 2004). À l'extérieur de Montréal, environ le quart des recensés dont la langue maternelle est l'anglais utilisent le français la majeure partie du temps à la maison (Jedwab, 2004). Au sein de la région de Québec, les personnes de langue maternelle anglaise qui parlent anglais à la maison sont au nombre de 3590 comparativement à 3360 pour celles qui utilisent le français à la maison (Jedwab, 2004, p. 9). Ce phénomène linguistique s'explique entre autres par le nombre élevé d'unions entre francophones et anglophones, unions qui contribuent à transformer la communauté anglophone, surtout à l'extérieur de la région montréalaise. Dans le reste de la province, les anglophones qui épousent une personne d'un autre groupe linguistique s'unissent dans 93% des cas à un ou une partenaire francophone (Jedwab, 2004, p. 17). À Montréal, ce pourcentage est moins élevé, étant donné le plus grand nombre d'unions entre anglophones et allophones. Dans ces couples exogames sur le plan linguistique qui vivent à l'extérieur de Montréal, « *l'anglais est la seule langue apprise [par les enfants] une fois sur huit* » (Jedwab, 2004, p. 17).

Concernant la langue utilisée au travail, la région de Québec se démarque de celle de Montréal, où un anglophone sur quatre parle surtout anglais au travail. À Québec, environ deux anglophones²⁶ sur trois travaillent majoritairement en français (Jedwab, 2004, p. 5). En fait, dans la région de Québec, 90% des anglophones²⁷ peuvent mener une conversation en français comparativement à 60% pour le Québec anglais dans son ensemble (Marois et Gagnon, 2004, n.p.).

La diminution démographique du groupe anglophone de Québec se répercute sur sa structure d'âge. Alors qu'à Montréal, à Laval, en Montérégie et en Outaouais l'âge

²⁶ La langue maternelle définit ici les anglophones.

²⁷ Les anglophones sont définis ici par l'indicateur « première langue officielle parlée ».

médian de la communauté de langue maternelle anglaise est inférieur à celui des francophones, une telle situation ne s'observe pas à Québec; l'âge médian de la communauté anglophone de Québec (44 ans) excède plutôt celui de la population régionale totale (Jedwab, 2004, p. 11). Dans la région administrative de Québec, 15% des recensés dont la première langue officielle parlée est l'anglais sont âgés de 15 à 29 ans, comparativement à 20% pour la population francophone (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Si l'on considère la répartition des anglophones selon l'âge, l'on constate que les 34-64 ans représentent 47,8% de la communauté, alors que pour les 15-34 ans la proportion s'élève à 25,8% (Tableau 1.1).

Dans la région de Québec, la population anglophone²⁸ se concentre principalement dans la ville de Québec dans une proportion de 80% (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Les anglophones de la ville de Québec sont dispersés sur le territoire (Brandolino, 1991; Schmitz, 1997), excepté quelques concentrations de population qu'on retrouve à Shannon, au village de Valcartier et à Tewkesbury. Ainsi, ce sont plutôt les « *services et les moyens de communication qui leur servent de point d'ancrage* » (Asselin, 2003b, D1).

Tableau 1.1 : Répartition des résidents de la Communauté urbaine de Québec dont la première langue officielle parlée est l'anglais par groupes d'âge, Recensement 2001

Groupes d'âge	Nombre de cas (N)	Proportion (%)
0-14 ans	1004	11,2
15-34 ans	2319	25,8
35-64 ans	4295	47,8
65 ans et plus	1363	15,2
Total	8981	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, 97F0007XCB01043, compilation pour Ressources Humaines et développement des compétences Canada.

²⁸ La « première langue officielle parlée » définit ici les anglophones.

Les immigrants de langue maternelle anglaise représentent 13,7% de la population anglophone de Québec (Jedwab, 2004, p. 14). Dans un contexte plus large, celui des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches mises ensemble, la majorité des anglophones²⁹ sont nés au Québec (56,8%), alors que 16% ont le statut d'immigrant (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Plus de 42% de ces immigrants sont natifs des États-Unis, alors que 20% sont nés en Europe. Les anglophones de Québec qui n'ont qu'une seule origine ethnique sont de descendance Canadienne (19,7%), Irlandaise (9,3%) et Anglaise (4,4%) (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Même si la communauté anglophone de Québec/Chaudière-Appalaches se caractérise moins par la diversité que la communauté anglophone du reste de la province, elle n'en demeure pas moins plus hétérogène sur le plan culturel et ethnique que son homologue francophone.

En ce qui a trait à la migration, les anglophones des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches sont très mobiles. En 2001, environ 27% des résidents anglophones de ces régions étaient considérés comme des migrants (c'est-à-dire qu'ils avaient vécu dans une autre municipalité cinq ans plus tôt), comparativement à 17% pour leurs homologues francophones (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Parmi les migrants en provenance de l'extérieur du Québec (44%), 66% avaient quitté leur province de résidence en 1996 pour s'établir au Québec, et 34% avaient vécu à l'extérieur du Canada avant de s'établir dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Marois et Gagnon, 2004, n.p.).

Dans les régions Québec/Chaudière-Appalaches, les anglophones³⁰ ayant atteint l'âge adulte sont plus scolarisés que leurs homologues francophones (Marois et Gagnon, 2004). Néanmoins, Jedwab (2004) rappelle que les Anglo-Montréalais qui possèdent un diplôme universitaire sont plus nombreux (41,7%) que les anglophones du reste de la

²⁹ La « première langue officielle parlée » définit ici les anglophones.

³⁰ La « première langue officielle parlée » définit ici les anglophones.

province (28,9%) (p. 18). En 2001, dans la région de Québec, le taux d'activité des groupes anglophone et francophone est sensiblement le même (environ 60%) (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Si l'on observe le type d'emploi occupé par les résidents de la région de Québec, l'on constate peu de différences entre les deux groupes linguistiques (Tableau 1.2), même si les anglophones sont plus nombreux (19,9%) à œuvrer dans le secteur des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique que les francophones (9,6%) (Marois et Gagnon, 2004, n.p.). Sur le plan du revenu, les personnes de langue maternelle anglaise à Québec reçoivent un salaire supérieur à celui des francophones (Jedwab, 2004, p. 19). Par contre, en 2001, Jedwab (2004) relate que « le taux de chômage chez les anglophones de langue maternelle était supérieur à la moyenne régionale dans la quasi-totalité des régions de la province, sauf à Montréal » (p. 6).

Tableau 1.2 : Répartition (%) des résidents de la région de Québec qui travaillent selon le type d'emploi qu'ils occupent et la première langue officielle parlée, Recensement 2001

Type d'emploi	Anglophones	Francophones
Gestion	11,0	8,9
Affaires, finance et administration	14,8	19,3
Sciences naturelles et appliquées	7,0	8,1
Secteur de la santé	4,5	7,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique	19,9	9,6
Art, culture, sports et loisirs	5,0	3,1
Ventes et services	25,7	26,1
Métiers, transport et machinerie	7,4	12,3
Professions propres au secteur primaire	1,5	1,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3,1	3,9
Total	100,0	100,0

Source : Marois et Gagnon (2004).

1.2.2 Institutions organisationnelles

Plus de 50 institutions ou organismes offrent leurs services en anglais dans la région de Québec (Asselin, 2003a). Les institutions qui desservent la communauté touchent à de multiples secteurs : culture et patrimoine; scolarisation; loisirs; développement communautaire; services communautaires; emploi; soins de santé; services de communication (médias) et organisations religieuses (VEQ, 2004).

La culture et le patrimoine regroupent des troupes de théâtre anglophones tels le *Arbeat Theater Group* ou le *Québec Art Company*; mentionnons aussi l'organisme *Irish Heritage Québec* qui se définit ainsi : « *A genealogical society for the study, preservation and promotion of Irish history in Québec* » (VEQ, 2004, p. 66). Le *Morrin Centre* sera également transformé en 2006 en un organisme dynamique voué à la promotion de la culture anglophone; il offrira des activités et des expositions liées aux arts et au patrimoine ainsi que des services de bibliothèque et d'archives. Construit en 1808, l'édifice a d'abord été une prison, puis un collège presbytérien; la *Literary and Historical Society of Quebec* en occupe une section depuis 1868; cette bibliothèque met aujourd'hui à la disposition de ses membres des livres en langue anglaise dont une collection historique et archivistique. Fondée en 1824, cette institution constitue un « *symbole vivant d'une présence anglophone, qui remonte à l'époque où ce groupe formait la majorité privilégiée d'une colonie prospère de l'empire britannique* » (Brandolino, 1991, n.p.). Au départ, la mission de cet organisme était de conserver les documents liés au début de l'histoire du Canada et de soutenir la recherche scientifique et le développement culturel de son milieu (Blair, 2005). La librairie *La maison anglaise* à Sainte-Foy et les bibliothèques de Valcartier et de Shannon sont également mises à la disposition de la communauté anglophone de Québec.

Sur le plan de la scolarisation, la communauté anglophone bénéficie du *Central Québec School Board*; dans la grande région de Québec, cette commission scolaire comporte

six écoles primaires, cinq écoles secondaires et un centre de formation technique; 1710 enfants sont inscrits au niveau primaire et le niveau secondaire compte 1010 adolescents (Lemieux, 2005, A8). Le cégep St-Lawrence dessert également la communauté. Cependant, il n'existe aucune institution universitaire de langue anglaise dans la région administrative de Québec. Des services de formation continue sont également offerts par le *Québec City Reading Council, Adult and Family Literacy Resource Center*.

Au cours des dernières années, l'effectif étudiant a augmenté au sein des écoles anglaises de la région de Québec (Lemieux, 2005), conséquence de l'augmentation du nombre de francophones admissibles, selon la loi 101, à recevoir une éducation en anglais. La grande majorité de ces francophones (78%) résident à l'extérieur de Montréal. Dans le reste de la province, la proportion d'étudiants de langue maternelle française admis dans les écoles anglaises a grimpé de 115% entre 1991 et 2003 (Jedwab, 2004, p. 23). Comme la loi 101 ne limite pas l'accès au cégep, la proportion de francophones inscrits y est très élevée; par exemple, au cégep St-Lawrence de Québec, 80% des étudiants sont de langue maternelle française (Jedwab, 2004, p. 27).

En ce qui a trait au développement communautaire, plusieurs groupes desservent les régions Québec/Chaudière-Appalaches; il y a le *Quebec Community Groups Network (QCGN)*, organisme sans but lucratif qui regroupe 20 organismes communautaires de langue anglaise à travers le Québec; son rôle est d'aider au développement de la minorité de langue anglaise du Québec. Un autre organisme, le *Voice of English-speaking Québec (VEQ)*, définit ainsi sa mission : « *VEQ helps individuals participate in community life in the Quebec City region, in both French and English. We welcome newcomers, sponsor community celebrations, research needs, inform citizens, and provide a framework for effective action on behalf of English-speaking people and institutions* » (tiré du site Internet de VEQ, www.veq.qc.ca, le 5 avril 2005). Quant au *Comité d'employabilité et du développement économique communautaire (CeDeC)* de

la région Québec/Chaudière-Appalaches, il est voué aux objectifs suivants : « *a volunteer committee that motivates community members to organize, recognize their existing and potential assets and take ownership of their community. This can be done through strategic planning, building partnerships, celebrating and sharing community successes and promoting Entrepreneurship* ». Cet organisme fait partie du *Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (CNDRHC)*.

Sur le plan de l'emploi ou de l'entrepreneuriat, plusieurs organismes peuvent venir en aide aux anglophones (notamment aux nouveaux arrivants) dans la recherche d'un travail, que l'on pense au CeDeC, à VEQ, au *Valcartier Family Center* ou même à *Emploi-Québec*, *Gestion travail Chaudière-Appalaches Inc.* et *Resources Enterprises*.

Dans le domaine de la santé, des services de première ligne, des soins de longue durée et des services hospitaliers sont offerts en anglais. Trois institutions jouent ce rôle auprès de la communauté, à savoir le *Holland Centre*, le *Saint Bridgid's Home* et le Centre hospitalier *Jeffery Hale*.

Les anglophones de Québec ont également accès à des médias locaux : CBC Radio One et CBC Radio Two; Global Television, Mountain Lake PBS et l'hebdomadaire *Quebec Chronicle Telegraph*, qui constitue le plus vieux journal en Amérique du Nord; il a célébré son 240^e anniversaire en 2003.

La communauté compte aussi des Églises de différentes confessions : anglicane, baptiste, catholique, juive, évangélique, presbytérienne et unie (VEQ, 2004).

Conclusion

De la Conquête britannique de 1759 à la fin du 19^e siècle, la population de langue anglaise de Québec occupe une place importante, tant sur les plans démographique qu'économique, politique et militaire. Néanmoins, au début du 20^e siècle, le déclin économique de la ville pousse les anglophones à migrer, si bien qu'en 1901 ils ne constituent plus que 7% de la population. Québec devient alors une ville homogène sur le plan linguistique, ville désormais dirigée par l'élite canadienne-française. Une minorité d'anglophones demeurent cependant à Québec; à la fin du 19^e siècle, ils sont environ 13 000, nombre qui demeurera relativement stable au cours du 20^e siècle. La communauté anglophone subit toutefois une décroissance démographique qui se poursuit au 21^e siècle. Ainsi, en 2001, la population anglophone de Québec continue de diminuer sur le plan démographique; le nombre d'anglophones à Québec se situe désormais entre 7200 et 7800 selon l'indicateur choisi. La communauté anglophone se fond de plus en plus dans la majorité francophone : les anglophones de Québec sont pour la plupart bilingues, ils parlent français à la maison et au travail dans une proportion importante, ils se marient dans une proportion élevée à un(e) partenaire francophone, ils sont dispersés sur le territoire, et un pourcentage élevé de francophones sont admis dans leurs écoles. Les anglophones de Québec se caractérisent également par une certaine hétérogénéité sur le plan culturel et ethnique; en effet, la communauté accueille une proportion importante de nouveaux arrivants. Malgré sa faible proportion démographique au sein de la population régionale totale, la communauté dispose de plus de 50 organismes ou institutions offrant des services en anglais.

CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE ET DESCRIPTION DU TRAVAIL DE TERRAIN

Introduction

L'étude des facteurs de rétention et de l'identité des anglophones de la région de Québec se fait ici selon une approche qualitative, approche quasi inexistante dans la littérature académique portant sur les Anglophones du Québec; cette méthodologie permet donc d'apporter une autre perspective que celle offerte par les études quantitatives, et de comparer le sentiment identitaire d'une génération à l'autre. L'étude des migrations se base généralement sur la presse écrite, les discours des politiciens, les statistiques des recensements et les portraits économiques régionaux; cette recherche permet plutôt aux non-migrants d'expliquer eux-mêmes leurs décisions migratoires et de définir leur identité. Des entrevues (semi-dirigées individuelles) aident à mieux comprendre le sens que les individus donnent à leur identité et à leurs décisions migratoires; elles apportent une compréhension approfondie des phénomènes à l'étude. Cette méthode s'appuie sur une analyse du parcours biographique des individus interrogés, et des événements importants de la vie qui ont pu générer des dilemmes et des décisions migratoires. Ce chapitre présente de façon détaillée la méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire en abordant les aspects suivants : justification des critères de sélection du corpus, présentation de la grille d'entrevue et méthode d'analyse. Suivront une description du travail de terrain, et donc de la façon dont s'est effectué le recrutement des répondants.

2.1 Justification des critères de sélection

Dans le cadre d'une étude exploratoire, l'approche qualitative s'avère la plus pertinente; elle s'appuie sur des entrevues semi-dirigées auprès de deux générations sélectionnées selon l'année de naissance et le cycle de vie; 9³¹ anglophones nés entre 1950 et 1960 et 9 anglophones nés entre 1970 et 1980 constituent le corpus de ce mémoire.

Pourquoi ce choix des années de naissance? Les anglophones de la génération la plus âgée ont atteint l'âge adulte à la fin des années 1960 et lors des années 1970, période où plusieurs événements politiques vont concourir à une nouvelle étape de l'identité du Québec anglais. Les plus jeunes, pour leur part, ont atteint l'âge adulte à la fin des années 1980 et lors des années 1990, période où les Anglo-Québécois vivent une phase de transition identitaire. De plus, les jeunes adultes nés entre 1970 et 1980 (âgés de 25 à 34 ans) passent davantage par une étape d'autonomisation ainsi que de stabilité identitaire³², conjugale, professionnelle et migratoire que ceux de 18 à 24 ans. Comme l'indique M. Gauthier (1997), « *l'installation dans une vie stable se produit plus tardivement* » (p. 15); au Québec, l'âge approximatif de la première maternité est de 28,5 ans, et l'âge moyen au premier mariage de 30,3 ans pour les hommes et de 28,5 ans pour les femmes (Duchesne, 2001, p. 60 et 74). Les répondants sélectionnés peuvent alors relater comment ils ont vécu l'étape de 18 à 24 ans, période où les jeunes sont plus mobiles. Il ne faut cependant pas oublier que, selon les résultats de l'enquête du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ)³³, « *l'âge où la stabilisation résidentielle apparaît la plus marquante se situe bien au-delà de 25 ans* »

³¹ Au départ il avait été établi que 10 répondants par génération seraient sélectionnés afin d'avoir un nombre suffisant permettant une comparaison générationnelle. Cependant, des problèmes (qui sont abordés dans la section intitulée « recrutement des répondants » du présent chapitre) ont prolongé l'enquête de terrain et des contraintes de temps ont limité le nombre de répondants à 9 pour chaque génération.

³² Lipiansky (1998a) rappelle cependant qu'il ne faut pas se méprendre et ainsi « avoir l'impression qu'avec l'accession au statut d'adulte l'identité entre dans une phase étale où elle a trouvé enfin sa singularité, son unité et sa permanence » (p. 26). L'identité personnelle est en mouvance tout au long de l'existence.

³³ En 1998-1999, le GRMJ a recueilli et analysé les comportements migratoires intrarégionaux et interrégionaux de 5518 Québécois âgés de 20 à 34 ans (Gauthier, Molgat et Côté, 2001).

(Gauthier M. *et al.*, 2003, p. 130). L'étude de ces deux générations permet aussi de tenir compte à la fois des anglophones socialisés avant l'avènement de la loi 101, et après son avènement. En effet, la loi 101 semble être un élément clé dans l'histoire identitaire du Québec anglais (Jedwab, 2002 ; Stein, 1982).

Comme cette étude porte sur les non-migrants, c'est-à-dire ceux qui ont pris la décision de rester, la sélection des répondants s'établit selon l'indicateur de stabilité suivant : ils doivent avoir eu au moins un enfant, facteur souvent associé à une stabilité résidentielle. De plus, le fait d'avoir des enfants pousse parfois les parents à approfondir davantage leur réflexion identitaire; par exemple, en ce qui concerne les anglophones, le choix d'envoyer leur enfant à l'école anglaise ou française s'avère parfois déchirant sur le plan identitaire. Les parents interrogés peuvent donc fournir un témoignage plus réflexif en ce qui a trait à leur identité. Ce critère n'empêche pas, toutefois, les personnes interrogées de relater la période où ils étaient sans enfant, et par le fait même, plus mobiles.

Il existe plusieurs façons de définir les groupes linguistiques. Les principales variables utilisées par les chercheurs pour caractériser les Anglo-Québécois sont la langue maternelle, la langue la plus souvent utilisée à la maison et la première langue officielle parlée³⁴. Cette étude s'appuie sur la langue que le répondant parle le plus souvent à la maison; en effet, certains chercheurs croient que cette façon de mesurer le groupe anglo-québécois reflète davantage la réalité, puisqu'elle mesure le comportement linguistique actuel des recensés, la langue maternelle reflétant plutôt le passé (Termote, 2002; Paillé, 1999; Jedwab, 1996). Il semble que « *[ce soit] la langue d'usage, bien plus que la langue maternelle, qui détermine les mouvements migratoires* » (Termote et Gauvreau, 1988 dans Paillé, 1999, p. 37). Le choix de cet indicateur a néanmoins posé des problèmes lors du travail de terrain; il en sera question dans la section portant sur le recrutement des répondants. Notons que les répondants doivent avoir été socialisés en

anglais durant leur enfance; l'échantillon se constitue également d'anglophones nés au Québec ou s'y étant établis durant leur enfance; en effet, il est trop complexe sur le plan théorique d'analyser également l'identité des anglophones ayant migré plus tardivement au Québec.

Comme mentionné en introduction, les entrevues portent sur des anglophones demeurant dans la région de Québec, alors que les études antérieures ont généralement traité de la région montréalaise. Or, il est intéressant de comprendre la réalité du Québec anglais à l'extérieur de cette région; d'ailleurs, Jedwab (2004) souligne que les anglophones de Montréal se distinguent des anglophones des autres régions du Québec. Comme nous l'avons vu au chapitre I, des caractéristiques spécifiques définissent la communauté anglophone de Québec (ex. elle se fonde à la majorité francophone sur le plan linguistique). Les anglophones de Québec interrogés dans le cadre de ce mémoire se définissent comme une communauté unique se distinguant de celle des Anglo-Montréalais; ils se considèrent intégrés et participent à la fois aux cultures francophone et anglophone.

En résumé, les répondants sélectionnés répondent aux critères suivants : être nés entre 1950 et 1960 ou entre 1970 et 1980; être nés ou s'être établis au Québec durant leur enfance, avoir au moins un enfant, vivre dans la région de Québec, parler anglais le plus souvent à la maison ainsi qu'avoir été socialisés en anglais durant l'enfance. Ainsi, l'utilisation de la méthode d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné s'est avérée nécessaire.

³⁴ Voir annexe A pour une définition approfondie de ces indicateurs.

2.2 Présentation de la grille d'entrevue

La création d'une grille d'entrevue semi-dirigée permet de répondre aux questions de recherche identifiées dans le chapitre d'introduction de ce mémoire³⁵. Avant tout, la présentation d'un schéma conceptuel assure que toutes les dimensions du projet de recherche soient opérationnalisées en termes d'indicateurs et de sous-indicateurs (Tableau 2.1). Les quatre grandes dimensions identifiées sont la migration, l'identité linguistique, l'identité civique et l'identité internationale. La migration se mesure par les parcours ou les choix migratoires effectués par les répondants jusqu'à maintenant; comme elle est liée de près au parcours biographique des répondants, non seulement le parcours migratoire est investigué, mais aussi les parcours scolaire, professionnel, conjugal, reproductif et identitaire. La migration se mesure également par les intentions migratoires, qu'il s'agisse d'intentions de migrer dans une autre province canadienne ou dans un autre pays. Les comportements migratoires de l'entourage (*i.e.* migrants ou migrants de retour), qui selon la littérature académique font partie de l'imaginaire partagé des anglophones du Québec, se révèlent également un indicateur de la dimension « migration ». Cet indicateur permet d'étudier l'imaginaire partagé des anglophones de Québec; il permet également aux répondants de situer leurs comportements migratoires face aux autres anglophones, apportant ainsi un témoignage plus approfondi de leurs facteurs de rétention.

Des indicateurs externes et internes mesurent l'identité linguistique, civique et internationale. Breton (1994) effectue notamment cette distinction. En abordant les modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, Breton (1994) évoque ainsi la possibilité de faire enquête sur les dimensions externes et internes de l'appartenance ethnique :

³⁵ Une brève synthèse (2 pages) du chapitre d'introduction se trouve en annexe B.

Tableau 2.1 : Schéma conceptuel

Dimensions	Indicateurs	Sous-indicateurs
Migration	Parcours et/ou choix migratoires	Parcours biographique <ul style="list-style-type: none"> ● parcours scolaire ● parcours professionnel ● parcours conjugal ● parcours reproductif ● parcours identitaire ● parcours migratoire
	Intentions migratoires	<ul style="list-style-type: none"> ● migration interprovinciale ou internationale
	Comportements migratoires (interprovinciaux, internationaux) de l'entourage	<ul style="list-style-type: none"> ● migrant ● migrant de retour
Identité linguistique	Utilisation des langues	<ul style="list-style-type: none"> ● bilinguisme ● utilisation des langues dans différents milieux (ex. travail, maison, lieux publiques) ● passer d'une langue à l'autre (codeswitching)
	Sentiment d'appartenance linguistique	
Identité civique	Implication sociale et politique	Implication au sein : <ul style="list-style-type: none"> ● d'associations locales, nationales, internationales non politiques ● d'associations politiques
	Sentiment d'appartenance aux associations, au milieu de vie et à l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> ● aux associations ou aux organisations dans lesquelles ils sont impliqués ● au milieu de vie (local, provincial, national, international) ● à l'histoire (locale, provinciale, nationale, internationale)
Identité internationale	Participation à la communauté transnationale	<ul style="list-style-type: none"> ● utilisation d'Internet ● voyages ● apprentissage de plusieurs langues ● implication au sein d'associations internationales
	Sentiment d'appartenance à la communauté transnationale	

On pourrait, par exemple, s'enquérir auprès d'individus de leur connaissance du français, de l'usage qu'ils en font dans différents contextes sociaux et de leurs efforts pour la transmettre à leurs enfants. On pourrait leur demander s'ils se considèrent comme membres de la communauté francophone, s'ils ont des liens sociaux avec des francophones, s'ils sont actifs dans la vie et les organisations du groupe et s'ils retiennent dans leur vie de tous les jours certaines des coutumes et pratiques culturelles du groupe (p. 61).

Ainsi, l'investigation porte-t-elle sur les comportements ou les habitudes linguistiques ne revêtant pas nécessairement une symbolique pour l'individu (dimension externe) et sur le sentiment d'appartenance linguistique, composé avant tout autour de référents imaginés (dimension interne). En effet, le fait de parler anglais ne permet pas de s'identifier automatiquement à la communauté anglophone.

En ce qui concerne la dimension externe, l'utilisation des langues sert de mesure à l'identité linguistique. Les sous-indicateurs sont les suivants : bilinguisme, utilisation du français et de l'anglais dans différents milieux tels que celui du travail, de la maison et des lieux publics ainsi que le « codeswitching » (c'est-à-dire le passage d'une langue à l'autre lors d'une même conversation). L'indicateur « sentiment d'appartenance linguistique » mesure la dimension interne de l'identité linguistique; par exemple, la question « Vous identifiez-vous à une ou à des communautés linguistiques? » permet de sonder l'identité des répondants.

Quant à l'identité civique, elle se mesure également par des indicateurs externes et internes. L'indicateur externe comprend l'implication sociale et politique des répondants, que ce soit au sein d'organisations non politiques locales, nationales ou internationales, ou au sein d'organisations politiques locales, nationales ou internationales. Les indicateurs internes de l'identité civique sont les suivants :

sentiment d'appartenance aux associations dans lesquelles les répondants sont impliqués (s'ils le sont); sentiment d'appartenance à un (ou à des) milieu(x) de vie que celui-ci soit local, provincial, national ou international; et sentiment d'appartenance à l'histoire, qu'elle soit locale, provinciale ou internationale. Il est important de mentionner que les sentiments d'appartenance au milieu de vie et à l'histoire se sont rajoutés lors de la conception de l'outil de recherche. En effet, tel que l'explique Caillé, la socialisation secondaire inclut notamment l'appartenance aux grandes institutions; il cite comme exemple les identités ethnique, religieuse, politique et nationale (Caillé cité dans Dortier 1998). L'appartenance à la culture d'un milieu géographique et à l'histoire fait donc partie de l'investigation.

L'identité internationale constitue la dernière dimension du schéma conceptuel. La dimension externe de l'identité internationale comprend l'indicateur « participation à la communauté transnationale », tant sur le plan de l'utilisation d'Internet, des voyages, de l'apprentissage de plusieurs langues ou de l'implication au sein d'associations internationales. De plus, la dimension interne inclut le sentiment d'appartenance à la communauté internationale (Vous décririez-vous comme étant citoyen du monde?).

Ce schéma conceptuel permet alors d'établir une grille d'entrevue, et de poser des questions sondant les dimensions identifiées³⁶ (voir annexe C). Néanmoins, ce questionnaire semi-dirigé s'est quelque peu transformé au cours des entretiens. Après chaque entrevue, une réflexion s'imposait, et l'on adoptait de nouvelles approches afin d'obtenir des témoignages approfondis. Par exemple, après quelques entrevues, la première question ne portait plus sur la migration, mais plutôt sur le parcours de vie : « My first question is quite simple : could you tell me your life story, when you were born, where and what did you do after? ». Cette question mettait les répondants plus à

³⁶ La grille d'entrevue est rédigée en français et en anglais au cas où certains anglophones bilingues souhaitent faire l'entrevue en français (ce qui est effectivement arrivé; quatre entrevues se sont déroulées en français).

l'aise et permettait à l'intervieweuse de suivre de façon linéaire le parcours de vie de l'individu, parcours lié étroitement au parcours migratoire. De plus, l'entrevue débutait par des questions socio-démographiques, ne créant pas un climat de détente propice à l'interview. Ceci a entraîné la décision suivante : renvoyer les questions socio-démographiques à la fin de l'entrevue. Également, l'intervieweuse ne posait pas les questions dans l'ordre, mais s'adaptait plutôt au témoignage des répondants afin de pouvoir suivre leur logique et approfondir certains aspects lorsqu'ils étaient abordés³⁷.

La majorité des entrevues (14 sur 18) se passaient en anglais. Bien que l'anglais ne soit pas la langue maternelle de l'intervieweuse, elle possédait un niveau de bilinguisme suffisamment élevé pour mener à bien l'enquête. A suivi ensuite la transcription des entretiens; cependant, à quelques endroits, il était impossible à l'intervieweuse de transcrire certains mots, problème parfois dû à une mauvaise qualité de l'enregistrement ou à une mauvaise compréhension (ex. l'accent anglais prononcé des répondants, notamment l'accent américain). Néanmoins, ce problème mineur n'a pas empêché une compréhension approfondie des entrevues en vue de l'analyse.

Les entrevues individuelles ont duré entre 1h15 et 2h, en fonction du temps dont le répondant disposait et de la générosité du témoignage. Les entrevues se déroulaient sur les lieux mêmes de travail des répondants durant l'heure du lunch ou à la fin de la journée, ces heures leur convenant mieux. Quelques entrevues ont eu lieu dans le bureau du chercheur.

³⁷ Lors des premières entrevues, l'intervieweuse a senti qu'une distance se creusait entre elle et certains répondants. Afin de mettre les anglophones interrogés en confiance, l'intervieweuse mentionnait aux répondants en début d'entrevue qu'elle avait fait ses études universitaires à Concordia afin d'apprendre l'anglais, et que la communauté anglophone du Québec est un sujet qui la passionne. Cette mention a semblé avoir un impact positif sur le climat des entrevues subséquentes, les témoignages devenant plus complets.

Avant d'entamer l'entretien, l'intervieweuse présentait au répondant une fiche décrivant la recherche et un formulaire de consentement (voir annexes D et E). Dans le but de mettre les informateurs en confiance et ainsi obtenir un témoignage approfondi, l'intervieweuse mettait l'accent sur l'acceptation du projet de recherche par le *Comité d'éthique de recherche* de l'Université Laval et sur la confidentialité de l'entrevue. Elle mentionnait aux interviewés que des précautions seraient prises afin que leur identité ne soit en aucun cas reconnue lors de la publication du mémoire.

2.3 Démarche d'analyse

L'objet de recherche s'est construit de façon exploratoire et progressive. Lors des premiers mois, la première étape à suivre constituait en une analyse préalable du matériel qualitatif, c'est-à-dire à repérer des éléments inattendus et à réajuster la démarche méthodologique. Au cours du travail de terrain, le questionnaire s'est vu modifié dans le but de tenir compte des nouveaux thèmes ressortant des entretiens; la reformulation des questions permettaient ainsi l'obtention d'un témoignage plus complet.

Cette analyse préalable comportait les étapes suivantes : immersion dans les données par l'écoute des bandes audio, transcription, vérification des verbatims, lecture du compte-rendu de chaque entrevue (voir dernière section du questionnaire, annexe C), attribution de codes aux répondants afin de masquer leur nom, retrait de toute information permettant d'identifier des informateurs, etc.

Par la suite, une codification des entrevues « *au niveau sémantique selon des critères qui relèvent de l'organisation sociale de la connaissance* » s'imposait (Sabourin, 2003,

p. 374). Ainsi, il y a eu un premier classement des verbatims selon les thèmes généraux de la grille d'entretien et selon les nouveaux thèmes qui sont apparus lors des entretiens (pour la liste des thèmes voir annexe F). S'est ainsi ajoutée une démarche inductive lors de cette première codification. Le logiciel *QSR Nvivo* a permis cette étape de segmentation des données, la segmentation étant « *l'opération de lecture du document qui extrait une partie du document comme étant significatif pour le chercheur* » (Sabourin, 2003, p. 374).

Une analyse plus globalisante faisant appel à des fiches synthèses créées pour chaque informateur a suivi ce premier classement des données. Cette façon de procéder permet de situer les données qualitatives recueillies au sein de l'univers identitaire et migratoire de chaque individu interrogé. En recherche qualitative, cette relocalisation des données est nécessaire puisque « *l'étude de la construction sociale des discours [est un] préalable au moment d'analyse dans la recherche sociale* » (Sabourin, 2003, p. 366). Tenir compte du contexte qui entoure les témoignages signifie effectuer une analyse interne des discours et se révèle primordiale dans l'exploitation des méthodes qualitatives de recherche.

Les fiches synthèses s'articulent selon les grands thèmes de la recherche identifiés au chapitre d'introduction générale et selon d'autres thèmes qui ressortent des entrevues : identité linguistique (externe et interne), identité culturelle (externe et interne), identité civique (externe et interne), identité géographique (externe et interne), identité historique (externe et interne), identité internationale (externe et interne) et, finalement, les facteurs de migration (pour un exemple de fiche synthèse voir annexe G). Une analyse plus fine de chaque thème a eu lieu par la suite afin d'identifier des types d'identités et de facteurs de rétention (types abordés aux chapitres III et IV du présent mémoire). Ainsi, des thèmes inductifs se dégagent des thèmes centraux identifiés dans les fiches synthèses.

Sabourin (2003) définit ainsi l'analyse de contenu : « *un ensemble de démarches méthodologiques recourant à des méthodes et des techniques utilisées en fonction d'interpréter des documents dans le but de connaître la vie sociale* » (p. 358). L'analyse de contenu du matériel a donc servi à repérer et l'identité des répondants (à travers la manière dont ils définissent leur sentiment d'appartenance) et les facteurs de rétention qui les caractérisent (à travers leur expérience migratoire). Ainsi, une analyse de la production orale des répondants s'est effectuée, analyse où l'écriture et la lecture constituent deux opérations de construction du sens social (Sabourin, 2003).

Le recours à une méthode d'analyse qualitative de contenu a permis de repérer et d'interpréter les données en lien avec l'hypothèse de recherche mentionnée au chapitre d'introduction générale : « L'identité sera différente chez les deux générations, puisque la génération âgée a atteint l'âge adulte lors d'une période où une nouvelle étape de l'identité anglo-qubécoise est apparue (*i.e.* celle d'une conscience d'appartenir à une minorité) et que la nouvelle génération a atteint l'âge adulte lors d'une transition identitaire. Ainsi, ces différences identitaires influenceront les facteurs de rétention des deux générations ».

L'analyse de contenu s'est ainsi révélée être une démarche appropriée, puisqu'elle a permis de codifier l'information, méthode qui procure une meilleure connaissance de la signification des données recueillies. Le défi a néanmoins été de tenir compte à la fois du témoignage interne de chaque individu et de la transversalité de l'ensemble des verbatims. Les fiches synthèses ont d'abord permis de tenir compte du contexte identitaire et migratoire caractérisant chaque individu, c'est-à-dire de situer chaque témoignage au sein de son propre système de référence. Les thèmes identiques retrouvés sur chaque fiche synthèse ont par la suite permis une analyse transversale de chaque génération. Tel que mentionné plus haut, le choix des thèmes s'est opéré selon

les catégories préexistantes et les catégories induites qui allaient permettre de répondre à l'hypothèse de recherche. Ont suivi des classifications inductives afin d'identifier les formes d'identité et les facteurs de migration, l'objectif principal étant d'explorer les différences et les ressemblances entre les deux générations étudiées.

L'étape suivante consistait en une analyse typologique qui permette l'émergence des types d'identité chez les Anglo-Québécois et des types de facteurs de rétention, cela à partir de la façon dont les répondants ont défini leur sentiment d'appartenance et leur expérience migratoire. En fait, l'analyse typologique vise à considérer les thèmes déjà identifiés afin de construire des types des phénomènes étudiés.

La construction de types a ainsi permis d'identifier des manières typiques de construire une identité et de prendre la décision de rester au Québec. Pour ce faire, l'application de la méthode des « tas » (Gremy et LeMoan in Schnapper, 1999) a servi à regrouper les témoignages semblables autour d'une catégorie type qui ne se veut pas le reflet parfait des témoignages individuels. Les types construits regroupaient tous les témoignages, chaque cas correspondant néanmoins aux catégories à des degrés divers. La méthode typologique, affirme Pilote (2004), « *ne constitue pas une fin en soi mais un 'moyen' de la compréhension sociologique* » (p. 113). L'objectif visé était de dégager des tendances, des processus, voire une vision plus synthétique des données. Un individu ne correspondait donc jamais entièrement à un type en particulier, et pouvait, au contraire, s'inscrire au sein de plusieurs types (types présentés dans les chapitres III et IV).

2.4 Recrutement des répondants

L'enquête de terrain s'est étalée sur une période d'environ trois mois. Le recrutement des répondants s'est bien déroulé, puisque plusieurs personnes-ressources de la

communauté ont aidé à la recherche d'informateurs, personnes-ressources mentionnées de façon plus détaillée dans la prochaine section.

Néanmoins, quelques problèmes sont survenus lors de l'enquête. Comme les anglophones de la région de Québec ne constituent qu'un faible pourcentage de la population et que plusieurs critères de sélection étaient à respecter, le recrutement des répondants n'a pas été sans embûche. D'autant plus qu'au moment d'établir les critères de sélection, aucune donnée n'était disponible à l'auteure concernant le poids démographique de la population anglophone de Québec selon les divers indicateurs qui permettent de définir les groupes linguistiques³⁸. Ainsi, le critère de « langue le plus souvent utilisée à la maison » n'était peut-être pas le meilleur indicateur; en effet, comme nous l'avons constaté au chapitre I, seulement 0,4% de la population de Québec parle le plus souvent anglais à la maison. Il s'est avéré difficile de rencontrer des anglophones parlant anglais le plus souvent à la maison. Dans les études à venir, une réflexion s'impose quant à l'indicateur pouvant le mieux définir les anglophones de Québec intégrés à la majorité francophone, en tenant compte non seulement de l'utilisation du français, mais aussi des mariages exogames. D'ailleurs, ce « métissage linguistique » se reflète dans le corpus de ce mémoire. En effet, même si l'on mentionnait au premier contact téléphonique ou électronique que la recherche portait sur des anglophones parlant le plus souvent anglais à la maison, quelques répondants ont tout de même révélé lors de l'entrevue parler le plus souvent français chez eux³⁹.

Un autre problème s'est présenté à la fin de l'enquête de terrain. Alors que la sélection des anglophones nés entre 1950 et 1960 s'est faite rapidement, il a été difficile de recruter les neuf répondants nés entre 1970 et 1980; ceci s'explique peut-être par le fait que seulement 1193 résidents anglophones de la Communauté urbaine de Québec font

³⁸ Ce n'est qu'au cours du travail de terrain que des rapports abordant le thème des anglophones de la région de Québec sont parus (Jedwab, 2004; Marois et Gagnon, 2004). Aussi, ce n'est qu'en 2005 que le document de Statistique Canada 2001, n° 97F0007XCB01043 s'est avéré accessible à l'auteure.

³⁹ Une description plus détaillée du corpus se trouve au chapitre III du mémoire.

partie de ce groupe d'âge, et ne constituent en fait que 13,3% de la communauté anglophone de Québec (Statistique Canada, 2001)⁴⁰. De plus, le nombre de répondants qui font partie de ce groupe d'âge et qui ont des enfants est peu élevé. Les parents de cet âge sont également à une étape de la vie où ils ont peu de temps à consacrer aux enquêtes; ils ont également moins de temps pour s'impliquer dans la communauté, et les personnes-ressources qui ont aidé à trouver les informateurs sont probablement moins susceptibles de les connaître. Des membres de la communauté ont révélé à la chercheuse qu'ils n'étaient pas surpris de constater la difficulté qu'elle avait à trouver des jeunes anglophones nés entre 1970 et 1980 : « They are not living here anymore, they are just gone ». La méthode d'échantillonnage non probabiliste par boule de neige fonctionnait donc mal pour la plus jeune génération. Les informateurs ne connaissaient pas d'autres anglophones du même âge à référer à la chercheuse; la majorité de leurs amis avaient migré à l'extérieur de la ville de Québec ou même à l'extérieur de la province de Québec. Ainsi a-t-il fallu utiliser également la méthode d'échantillonnage par volontaires. De multiples démarches ont permis de trouver neuf répondants nés entre 1970 et 1980, démarches qui sont décrites dans les sections qui suivent.

2.4.1 Personnes contactées

Plusieurs méthodes d'échantillonnage non probabilistes se sont avérées utiles à la recherche d'informateurs : par choix raisonné, par boule de neige et par volontaires. Les registres de Statistique Canada étant confidentiels, il était impossible d'obtenir une liste des anglophones de la région de Québec parlant anglais le plus souvent à la maison. Plusieurs personnes-ressources ont cependant aidé au repérage des répondants. Ainsi, les anglophones interrogés proviennent de plusieurs milieux, ce qui crée une diversité au sein du corpus. Par exemple, les informateurs ne sont pas tous très impliqués au sein de la communauté, ce qui a permis d'investiguer différentes expériences. Néanmoins,

⁴⁰ Les anglophones sont définis ici selon le critère « première langue officielle parlée ». Il n'y a pas de données équivalentes qui sont disponibles à l'auteure concernant le critère « langue le plus souvent parlée à la maison ».

les anglophones peu ou pas liés aux activités de la communauté sont probablement sous-représentés au sein du corpus.

Tout au long de l'enquête de terrain, le *Comité d'employabilité et du développement économique communautaire (CeDeC)* de la région de Québec/Chaudière-Appalaches a aidé à la recherche d'informateurs⁴¹. Le CeDeC a contribué directement au recrutement de six informateurs sur 18; le doyen de la cathédrale Holy Trinity⁴², située dans le Vieux Québec, a également envoyé un courriel annonçant la recherche d'informateurs à plus de 100 de ses membres, ce qui a permis de recruter un informateur. Un contact s'est aussi fait auprès d'autres églises de confessions baptiste, catholique et unie⁴³.

Le *Central Quebec School Board*, les écoles secondaires anglaises de la région ainsi que le cégep St-Lawrence ont également contribué à la recherche d'informateurs, et ont repéré ainsi une informatrice. A suivi une distribution de 150 lettres aux parents d'élèves en maternelle et en première année dans les écoles primaires anglaises de la région (annexe H); cette méthode s'est avérée vaine, puisqu'un seul parent est entré en contact avec la chercheuse; ce parent parlait le plus souvent anglais à la maison, mais avait grandi en français au Québec jusqu'à l'âge adulte, élevé par des parents francophones. L'inclusion de ce cas dans le corpus posait problème, puisqu'un des buts de la recherche est d'étudier la formation de l'identité des anglophones depuis leur enfance; ce cas s'est donc vu rejeté du corpus.

⁴¹ Lisa Kennedy, directrice du CeDeC Québec/Chaudière-Appalaches, ainsi que son assistante Mélanie Caldwell ont grandement aidé à la recherche d'informateurs. L'auteure les remercie tout spécialement!

⁴² L'auteure remercie le Révérend Walter Raymond pour son aide dans la recherche d'informateurs.

⁴³ Seulement un informateur s'est vu recruté de cette façon. Or, il a fallu rejeter le témoignage de ce répondant puisque ce dernier semblait en détresse psychologique. Il s'agissait d'une personne sans emploi très isolée, notamment à cause du fait qu'elle parlait peu le français. Cette expérience est intéressante en soi, mais le verbatim recueilli est plus ou moins complet; il n'est pas exploitable.

L'utilisation des médias de la communauté anglophone de Québec s'est également avérée nécessaire; une entrevue s'est déroulée à *CBC Radio One* avec l'animateur Tim Belford dans le but de présenter la recherche en cours et de lancer un appel de recherche d'informateurs. Cette expérience fut vaine; il n'y a eu aucun appel suite à cette intervention. Un article est paru dans le journal de la communauté, le *Quebec Chronicle Telegraph*, contribuant à la recherche de répondants; suite à cette parution, quelques anglophones ont pris contact avec la chercheure, mais ils ne satisfaisaient pas tous les critères de sélection (plusieurs s'étant établis au Québec à l'âge adulte). Cette information a toutefois permis à la chercheure de constater la diversité ethnique de la communauté mentionnée au chapitre I de ce mémoire. Certains anglophones ne répondant pas aux critères de l'étude ont déclaré être extrêmement déçus de ne pas pouvoir participer à l'enquête, qu'ils auraient désiré s'exprimer sur le sujet. Ils ont ajouté que la communauté avait besoin de débattre du thème de la migration.

Un courriel envoyé à une liste d'adresses électroniques d'anciens élèves de l'école secondaire *Quebec High School* n'a permis de recruter qu'un seul informateur. Cependant, plusieurs anglophones ne vivant plus au Québec ont répondu par courriel qu'ils n'avaient plus de liens avec la communauté anglophone de Québec. Le *Irish Heritage Quebec* a permis de repérer un répondant alors que le contact avec des organisateurs d'activités communautaires n'a rien apporté. Quant à l'affiche posée au YWCA sur la rue Holland à Québec, elle s'est également avérée sans résultat. Toutefois, les contacts personnels de la chercheure et de certains informateurs ont facilité le recrutement de huit informateurs.

2.4.2 Participation aux activités de la communauté

La chercheure a également participé à une activité de la communauté irlandaise de Québec afin de recruter les derniers informateurs nés entre 1970 et 1980. La directrice du *Irish Heritage Quebec*, Marianna O'Gallagher, a invité la chercheure à assister à la

messe du dimanche de l'église catholique St-Patrick située rue Salaberry à Québec. Lors de la messe, l'église était remplie de fidèles; environ 500 personnes de tous les groupes d'âge étaient présents. La communauté irlandaise semblait donc bien vivante et l'implication de ses membres, importante. Après la messe, plusieurs fidèles se sont réunis au sous-sol pour prendre un café. Mme O'Gallagher a présenté la chercheuse à quelques anglophones susceptibles de l'aider à identifier des jeunes adultes nés entre 1970 et 1980. La plupart des personnes que la chercheuse a rencontrées avaient déjà entendu parler du projet de recherche et tenté de repérer des anglophones rencontrant les critères de sélection. Un point de saturation semblait ainsi être atteint, probablement dû au nombre peu élevé d'anglophones à Québec. La participation à cette activité n'a donc donné aucun résultat en termes de recrutement des répondants.

Conclusion

Après avoir formulé le projet de recherche (chapitre d'introduction) et dressé le portrait de la communauté anglophone de Québec (chapitre I), l'étape suivante consistait à établir une méthodologie en vue de répondre à l'hypothèse de travail. Le choix de la méthode qualitative s'avère pertinent, puisqu'il s'agit ici d'une démarche exploratoire et comparative permettant de traiter de la question identitaire de façon plus approfondie et de faire émerger des questions théoriques qui, nous l'espérons, guideront les prochaines recherches sur le sujet.

Restait alors à déterminer les critères de sélection et la grille d'entrevue. Par la suite, un travail de terrain s'imposait afin de recruter les répondants anglophones, soit par choix raisonné, par volontaires et par boule de neige. Après la cueillette des données, la prochaine étape constituait en une démarche d'analyse; les verbatims étaient d'abord classés selon des thèmes déductifs et inductifs afin de pouvoir mener à bien une analyse de contenu et une analyse typologique. Cette étape méthodologique allait conduire à

l'analyse comparative de l'identité et des facteurs de rétention des deux générations étudiées.

Les deux prochains chapitres présentent donc cette perspective générationnelle selon une démarche empirique. Comme ce mémoire se veut exploratoire et que l'identité actuelle de la communauté anglophone du Québec est un thème quasi inexistant dans la littérature académique, cette manière d'analyser les données permet de faire ressortir des éléments qui ne pourraient pas émerger des verbatims si l'on se limitait à un cadre théorique rigide de l'identité collective. C'est plutôt dans la conclusion de ce mémoire que l'approche théorique du chapitre d'introduction générale sera confrontée à l'analyse typologique dont il sera question dans les deux prochains chapitres.

CHAPITRE III : ANALYSE COMPARATIVE DE L'IDENTITÉ DES DEUX GÉNÉRATIONS ANGLOPHONES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Introduction

Les anglophones interrogés, minorité linguistique au sein d'une autre minorité linguistique – les francophones en Amérique du Nord – ont développé une certaine réflexivité identitaire; ils répondaient aisément aux questions portant sur l'identité. L'objectif de ce chapitre consiste en la présentation d'une analyse comparative de l'identité des deux générations anglophones étudiées. Une brève description du corpus sera suivie de la comparaison des générations sur le plan de l'identité (*i.e.* identité linguistique, civique et internationale). Cette section du mémoire vérifie les hypothèses de départ sur l'existence de différences identitaires entre les deux générations et pave ainsi la voie à l'analyse comparative des facteurs de rétention présentée au chapitre IV. Ce dernier chapitre d'analyse des données répondra à la question suivante liant les thèmes au cœur de ce mémoire (*i.e.* facteurs de rétention et identité) : « Quel serait l'impact des différences identitaires entre les générations, si différences il y a, sur leurs facteurs de rétention? ».

3.1 Description du corpus

Peu de documents étant disponibles sur les spécificités de la communauté anglophone de Québec au début du terrain, les critères de sélection fixés au départ n'ont pas pu être tous respectés; ceci étant dû à une méconnaissance initiale de la population à l'étude (ex. l'on sait maintenant que 0,4% de la population de Québec parle le plus souvent anglais à la maison) ou à une absence d'anglophones rencontrant les divers critères de

sélection (ex. il était difficile de recruter des répondants nés entre 1970 et 1980 - âgés de 25 à 34 ans - qui avaient au moins un enfant et qui répondaient à tous les critères). Il a donc fallu adopter une méthode de recherche qualitative flexible afin de réussir à recruter les 18 répondants. La chercheuse s'est adaptée à la réalité de la communauté étudiée.

On a interrogé neuf informateurs en ce qui a trait à la génération née entre 1970 et 1980. Concernant la langue utilisée le plus souvent à la maison, six ont répondu « anglais », deux « français » et un « français et anglais ». Même si le critère de sélection « parler anglais le plus souvent à la maison » était mentionné aux répondants avant d'effectuer l'entrevue, quelques-uns d'entre eux ont tout de même répondu « français » ou « français et anglais » lors de l'entretien; une telle diversité permet donc de constater à nouveau l'intégration linguistique des anglophones de Québec à la majorité francophone. Pour plusieurs anglophones interrogés, la frontière entre les deux langues est souvent difficile à tracer. Les autres critères de sélection (avoir au moins un enfant, vivre dans la région de Québec, être né ou s'être établi au Québec durant l'enfance et avoir été socialisé en anglais durant l'enfance) se sont vus respectés.

Les données qualitatives recueillies auprès de la génération née entre 1950 et 1960 comprennent également neuf entretiens (et donc neuf répondants). En ce qui concerne la langue utilisée le plus souvent à la maison, sept ont répondu « anglais », un « français » et un « français et anglais ». Ainsi, une diversité linguistique existe également au sein de cette génération plus âgée. De plus, la chercheuse a conservé le témoignage d'une répondante de cette génération n'ayant pas eu d'enfant.

Il est important de souligner que le corpus se caractérise par une diversité linguistique tant au point de vue des indicateurs « langue utilisée à la maison », « langue maternelle des parents » et « langue dans laquelle ils ont fait la majeure partie de leurs études ».

Les répondants sont très scolarisés, ayant tous effectué des études postsecondaires. Cette concentration s'explique peut-être par les facteurs suivants : la scolarisation élevée des anglophones de Québec comparativement à leurs homologues francophones (voir chapitre I) et l'utilisation de la méthode d'échantillonnage par boule de neige. Il est donc à noter que les résultats de recherche présentés ici ne concernent que des anglophones ayant poursuivi des études postsecondaires.

3.2 Identité

L'objectif principal de cette section sur l'identité est de confronter les résultats des entrevues à la première partie de l'hypothèse de recherche (voir chapitre d'introduction), à savoir: l'identité sera différente chez les deux générations, puisque la génération âgée a atteint l'âge adulte lors d'une période où une nouvelle étape de l'identité anglo-québécoise est apparue (*i.e.* celle d'une conscience d'appartenir à une minorité) et que la nouvelle génération est arrivée à l'âge adulte lors d'une période de flou identitaire ou de transition identitaire. Après avoir analysé les témoignages de chaque génération sur leur sentiment identitaire, suivra la vérification des hypothèses liées à chaque dimension de l'identité (identités linguistique, civique et internationale). Des sections séparées sur l'identité linguistique, civique et internationale ont pour but de répondre aux hypothèses de recherche, mais il faut toutefois rappeler que ces concepts ne s'opposent pas. Tel que mentionné dans le chapitre d'introduction, l'identité est considérée comme un « unitas multiplex » où les diverses identités d'un individu forment un tout cohérent.

3.2.1 Identité linguistique

En ce qui concerne la dimension externe de l'identité linguistique, voici ce qui caractérise la génération née entre 1970 et 1980 : sept répondants se disent parfaitement

bilingues alors que deux se déclarent partiellement bilingues; trois répondants utilisent surtout l'anglais dans les différentes sphères de leur vie excepté dans les lieux où ils n'ont d'autre choix que de parler français (ex. au travail ou dans les lieux publics); deux informateurs utilisent surtout le français dans les différentes sphères de leur vie excepté à la maison où ils tentent de parler le plus possible anglais à leurs enfants; quatre autres informateurs parlent les deux langues de façon égale dans les différentes sphères d'activités de leur vie. Dans la génération plus âgée, quatre répondants se déclarent parfaitement bilingues et cinq partiellement bilingues; cinq répondants utilisent surtout l'anglais dans les différentes sphères de leur vie y compris dans le cadre de leur travail; un répondant parle surtout français dans les différentes sphères de sa vie et trois répondants utilisent de façon égale les langues française et anglaise dans leur quotidien.

L'identification de deux types de répondants au sein de chaque génération étudiée a permis d'analyser la dimension interne de l'identité linguistique (Tableau 3.1). Cette construction typologique s'est largement inspirée des travaux de Breton (1994) sur les francophones minoritaires du Canada; Breton distingue deux dimensions de l'appartenance ethnique : appartenance pragmatique ou utilitaire et identification à un héritage culturel distinct. Il définit ainsi la dimension pragmatique : « *Dans cette modalité d'appartenance, c'est la dimension instrumentale de la langue qui prédomine plutôt que son aspect symbolique et culturel. La langue est un instrument de communication et non un véhicule de significations, d'idées, de façons de penser et de concevoir la société et l'univers* » (p. 62). Quant à l'identification à un héritage culturel distinct, elle fait davantage référence au(x) groupements par référence ou aux référents imaginés : « *Ce type d'identification est le sentiment qu'il y a correspondance entre ce qu'on est comme individu et le caractère socio-culturel de la collectivité, le sentiment de faire partie de cette collectivité et de son expérience historique* » (p. 65). Ces deux dimensions de l'appartenance ont émergé au sein de chaque génération étudiée; en effet, certains anglophones ont développé une relation instrumentale face à leur(s) groupe(s) linguistique(s), alors que d'autres ont développé un sentiment d'appartenance à la culture du(des) groupe(s) linguistique(s) auquel (auxquels) ils appartiennent. Les

deux générations se distinguent néanmoins par le concept d'hybridité, concept que Dallaire (2003) utilise pour analyser l'identité des jeunes francophones minoritaires du Canada; elle décrit ce terme de la façon suivante : « *Hybridity [...] points to the combination of two subjectivities/identities within the cultural identity category, notably the merging of francophone and anglophone subjectivities* » (p. 166). Ainsi, les jeunes adultes interrogés se caractérisent-ils davantage par ce « mélange » culturel que leurs aînés, mélange où la frontière entre les mondes anglophone et francophone reste floue et difficile à tracer.

Examinons maintenant les types de répondants repérés au sein de chaque génération. Il faut souligner que la création de ces types a pour but de faire ressortir les différences entre les générations, en dépit des ressemblances existant entre les deux groupes étudiés.

Les types *bilingues* et les *biculturels*⁴⁴ ressortent parmi la génération née entre 1970 et 1980, types au sein desquels se retrouve la notion d'hybridité; néanmoins, ce concept se manifeste différemment, soit de façon instrumentale ou culturelle. Il est important de mentionner que la sélection des verbatim (dans ce chapitre) s'est effectuée à partir des témoignages se rapprochant le plus des types, ce afin de bien illustrer les cas de figure repérés lors de l'analyse typologique.

Les *bilingues* s'identifient aux deux communautés linguistiques de façon égale et instrumentale, c'est-à-dire qu'ils raisonnent ainsi : je parle aussi bien français

⁴⁴ Il faut noter, toutefois, que les catégories créées ne correspondent pas exactement aux termes utilisés par les répondants. Par exemple, une informatrice se définit comme une Anglo-Québécoise de la ville de Québec avec des racines irlandaises. Mais, selon ce qu'elle décrit dans l'entrevue, elle semble plutôt correspondre au type biculturel; elle déclare au cours de l'entrevue s'identifier aux deux cultures de façon presque égale. Ainsi, l'auteure a-t-elle effectué une certaine reconstruction sociologique lors de l'analyse des entrevues. Comme l'indique Bajoit (2003), « *Tout acteur idéologise ainsi son discours, si bien que le*

qu'anglais, donc je m'identifie autant à la communauté anglophone que francophone. Leur rapport aux deux langues est pragmatique; la connaissance des langues est alors vue comme un atout, une manière de communiquer. L'extrait suivant, provenant de l'entrevue menée avec le répondant J-09⁴⁵, résume bien ce type de lien face aux deux communautés linguistiques : « *I've never felt thorned between English or French...it's whatever is more suitable...I just chose to live in English and French, happy with it, enjoy the advantages...I am a mish mash of two things* ». La relation que J-09 établit face aux communautés linguistiques semble utilitaire; en effet, il apprécie les avantages concrets de participer aux deux mondes sans toutefois s'identifier à aucun : « *I do enjoy the fact that...I am capable of being part of two communities...I enjoy that because I guess I get the best of the world for whatever that's worth...but I can't put a label on me as far as being one or other* ». Lorsqu'il parle de son sentiment d'appartenance à la communauté anglophone, il répond ceci : « *I don't feel the closeness to it...I just chose to live in English and French* ». Pour lui, la langue n'est qu'un instrument lui servant à s'exprimer.

Le témoignage de J-07, qui se classe également parmi les *bilingues*, ne révèle pas d'origines culturelles et linguistiques bien enracinées; les deux langues ne représentent pour elle que des outils de communication qui la rendent très mobile : « *si on déménagerait ça me ferait pas de la peine là t'sais on parle en anglais les deux, on parle le français, ça fait que t'sais c'est ça* ». Lorsqu'interrogée sur son identité linguistique, elle indique ceci : « *t'sais fait que je suis les deux je dirais...t'sais j'ai autant d'amis anglophones que j'ai d'amis francophones aussi fait que t'sais je peux pas dire...Ça m'a jamais arrêtée* ». Elle se considère donc autant francophone qu'anglophone, étant capable de fonctionner dans les deux langues et donc d'avoir des amis au sein des deux groupes linguistiques. Elle n'a développé aucun sentiment d'appartenance aux cultures anglophone et francophone. Durant l'entrevue, elle ne fait

sociologue ne peut jamais considérer les propos de l'acteur comme le seul sens de sa conduite, et doit toujours aller chercher, au-delà du sens explicite, le ou les sens implicites » (p. 86).

aucunement référence à des éléments de l'histoire ou de la culture québécoise, anglo-québécoise ou canadienne.

Les *biculturels*, pour leur part, sont non seulement bilingues, mais prennent part et s'identifient aux deux cultures qui se rattachent aux langues française et anglaise; ils ont développé un sentiment d'appartenance aux référents imaginés des deux communautés linguistiques; ainsi, ils ne sont pas uniquement bilingues; ils s'identifient également à la culture majoritaire, tendance qui se retrouve également chez d'autres jeunes de groupes minoritaires (Dallaire, 2003; Mimeault, LeGall et Simard, 2002); J-08 exprime bien l'hybridité qui la caractérise, ainsi que son sentiment d'appartenance aux deux cultures: « *it was never really an issue of this is the French culture, this is the English culture. You have to learn both, it came naturally...I don't know I just grew up with it...I always felt at home in both languages* ». Ici, l'expression « at home » désigne plus qu'une appartenance utilitaire à la langue; elle réfère au sentiment de se sentir « chez-soi » au sein des deux cultures linguistiques. Elle spécifie néanmoins qu'appartenir aux deux mondes n'est pas toujours facile, et lors de moments importants de sa vie, elle a dû faire des choix déchirants dû à son appartenance biculturelle, à son identité hybride:

So when we were at the hospital giving birth...we had to fill out the birth registration and we had to decide on the name...but it's like which name will go on the birth certificate. [A French name or an English name?]. . .it becomes very personal you know...like this is his life, this is his identification...anyway it's just to show you that it is not always an advantage. You really do feel thorned...like you are never completely French, you are never completely English. There are more advantages, but still there is that feeling...you know the baptism...do we get him baptised Catholic or Presbyterian...and then you know les grands-mamans s'en mêlent and it's getting very touchy...it's your whole identity, who you are...and then which school...we'll send him to French or English?

⁴⁵ Les répondants sont numérotés. La lettre « J » pour « jeunes » précède les numéros des répondants de la génération née entre 1970 et 1980 et la lettre « A » précède les numéros des répondants de la génération née en 1950 et 1960.

Également *biculturelle*, J-06 considère qu'elle participe aux deux cultures linguistiques : « *I am not culturally exclusive. I think I am very open culturally. So I am very proud of my own heritage, yet I really...take part in Quebec culture, francophone culture* ». Elle se sent partie prenante de la culture majoritaire francophone : « *I am tuned in I think to both communities...I am not excluded...I can be part of that gang and not feel like I am an outsider anymore, you know I am not the odd man out* ». Elle apprécie le fait d'avoir accès à ces deux cultures, à ces deux réalités: « *and sometimes it's better in English and sometimes it's better in French* ». Elle remarque que chaque groupe linguistique possède des caractéristiques culturelles spécifiques : « *the sense of humour in English is very dry...you know a cynical sarcastic kind of thing you know. And in French it's gonna be different...it would be more belly-laughing, sometimes maybe a little crude* ». Elle se sent également différente lorsqu'elle parle en anglais ou en français: « *I think in English I might be a little restrained, you know what I mean...I watch myself a little more. In French you can let yourself go* ». J-05 utilise le terme « Anglo-Québécois » pour exprimer son hybridité et son appartenance aux deux cultures : « *I think being an English Quebecer it's part of my identity and usually when I go out of the province people think I am French cause they say 'You speak English with a French accent'...so I think it's definitely [the francophone culture] part of my identity...I am really down the middle* ».

Ainsi, la façon dont les répondants de la génération née entre 1970 et 1980 définissent leur identité linguistique se caractérise par une hybridité; les cultures francophone et anglophone, considérées longtemps comme deux solitudes, s'articulent chez cette génération en un nouveau mélange identitaire. Certains ont une appartenance plus instrumentale, plus pragmatique face aux langues française et anglaise alors que d'autres s'identifient davantage à la culture propre aux deux groupes linguistiques. Même si les répondants de la nouvelle génération sont bilingues et utilisent quotidiennement français et anglais, cela ne signifie pas qu'ils établissent le même rapport face à leur identité linguistique. Les dimensions externe et interne de l'identité linguistique ne sont donc pas automatiquement liées.

L'hybridité ne semble pas au cœur de l'identité linguistique interne de la génération née entre 1950 et 1960. Néanmoins, certains répondants s'identifient davantage de façon instrumentale à la langue anglaise, et d'autres s'identifient à une culture anglophone au sein d'une culture francophone qu'ils apprécient. En fait, la génération plus âgée se définit davantage par rapport au regard de l'Autre francophone. Cette distinction permet de repérer deux types chez la génération plus âgée : les *anglophones* et les *Anglo-Québécois*.

Les *anglophones* s'identifient avant tout comme des personnes de langue anglaise, et leur rapport à l'identité linguistique est d'ordre instrumental et utilitaire; ils ne se réfèrent pas à un sentiment d'appartenance à la culture anglophone et francophone⁴⁶. A-08 se considère anglophone : « *[I am] more an English speaking person...No, definitely I don't identify as a French speaking person, definitely* »; elle se définit comme étant de langue anglaise pour les raisons suivantes : ses parents l'ont élevée en anglais, elle est allée à l'école anglaise et la majeure partie de sa vie sociale s'est déroulée en anglais. Ainsi, son identité linguistique interne est-elle davantage liée au fait qu'elle ait surtout utilisé la langue anglaise comme outil de communication qu'au fait qu'elle ait développé un sentiment d'appartenance à la culture anglophone :

I think that you identify yourself to a language often when you are taught in that language...I am trying to think about...people that speak English but they are not like English speaking people because you know they went to a French school and their social life has always been in French and they never had English speaking friends...you know they speak English perfectly, but it's not like natural for them to speak it all the time. Meanwhile for me, I think that's why with my children I get upset sometimes when they speak French to me only because...I could not only speak French all the time, I would be unhappy, I really would be. And actually you know sometimes in the car I listen to English radio even if I don't necessarily like what's being said just because I get fed up...I really do get fed up of listening to everything in French.

⁴⁶ Du moins, cet aspect ne ressort pas des entrevues.

Malgré son identification à la langue anglaise, A-08 se considère néanmoins influencée par la mentalité et la culture francophone qui l'entoure (sans qu'elle ne s'y identifie pour autant).

Bien qu'ayant un parent francophone et un parent anglophone, A-02, quant à elle, se considère anglophone, puisque l'anglais est sa langue d'usage ; tout comme A-08, l'anglais est pour elle un instrument de communication et non un véhicule de significations : « *I think my first reaction would be one 'yeah, I am an Anglophone. I do consider myself an anglophone'. That is my language and I think I am not afraid to say that you know....at first my daughter said 'Mom don't speak English in the store because...'. I said 'No, I am gonna speak English in the store'. 'Well you speak French'. 'Yes, I do but I am speaking English with you' ».* Son identification aux personnes de langue anglaise s'accompagne néanmoins d'une valorisation du bilinguisme qui, selon elle, comporte plusieurs avantages; ici encore, le français et l'anglais sont perçus comme des instruments plutôt que comme des univers qui réfèrent à une symbolique.

A-06, pour sa part, définit clairement son identité linguistique : « *I am an Anglophone, I am not a Francophone* ». Ce sentiment d'identité semble cependant plus axé sur le fait qu'il parle anglais que sur celui qu'il partage avec la communauté anglophone un héritage culturel distinct. En effet, il s'identifie à la « communauté de langue anglaise », communauté qui se définit selon lui par l'usage de l'anglais comme outil de communication: « *I do identify with an Anglophone linguistic group* ». Tout comme A-02, il valorise également l'aspect utilitaire du bilinguisme : « *I am richer living in a bilingual country, bilingual province, have two languages* ».

Les *Anglo-Québécois* se considèrent d'abord et avant tout anglophones, mais ils apprécient fortement la culture francophone qui les entoure (*i.e.* culture au sein de laquelle s'inscrit leur sentiment identitaire). A-04 exprime bien cette identité anglo-québécoise : « *I am an Anglophone who takes advantage of French culture around me* ». Elle s'identifie à la communauté anglophone de Québec, communauté qui se trouve à l'intérieur d'une majorité francophone : « *we are a proud community...[but] we are able to live and breathe and work with our Francophone friends...we are not isolated...you know it's not 'we are here and you are there'* ». Malgré le fait qu'elle se définisse d'abord et avant tout anglophone, elle indique qu'elle ne pourrait pas se passer du milieu francophone dans lequel elle vit : « *there is this 'joie de vivre', there is a certain culture in Quebec that you don't find anywhere else...eventhough as an Anglophone, I mean you are still immersed in the French culture and you don't find that everywhere* ». Selon elle, vivre en situation minoritaire a enrichi sa vie; étant née à Québec, ce contexte linguistique va de soi; il s'agit de la réalité qu'elle connaît depuis toujours. A-05, quant à lui, manifeste un fort sentiment d'appartenance à l'histoire de la communauté anglophone de Québec, mais apprécie toutefois la culture francophone dans laquelle il baigne, culture à laquelle il s'identifie également et qui, selon lui, le différencie des Canadiens anglais et des Américains :

It's the Latin element in Quebec...it is to a certain degree about quality of life, a lot of those elements that are associated with it...how we eat, you know how we drink, how we love, how we live...I mean all those things...very positive elements...that comes out from Quebec...I think Quebec has got lot to bring to the Anglophones...that's very positive and that shows when you're with an anglophone from another province or the United States.

Il considère que pour les Anglophones, vivre au Québec comporte des avantages culturels : « *the great advantage today of being an anglo-quebecer is if you get that [the cultural aspect] plus you get the baggage that comes from being anglophone* ».

A-07 s'identifie elle aussi à la communauté anglophone de Québec et à son histoire; elle utilise le « nous » lorsqu'elle parle des anglophones. Néanmoins, cette identité s'inscrit au sein de la société québécoise à laquelle elle s'identifie fortement : « *but I feel like a Quebecer, like I feel this is home to me* ». Pour elle, être Québécoise signifie être une anglophone qui vit au sein d'une société majoritairement francophone : « *I feel more a Quebecer than I feel a Canadian. And part of being a Quebecer is being anglophone in a francophone society whatever my attitude towards that is you know. It's all the...relationships that that means, you know...the difficulties, the positive, the things that I like about it. It's all part of being a Quebecer and it's more important to me really then* ».

Sur le plan de l'identité linguistique, des différences ressortent donc entre les deux générations. En ce qui a trait à la dimension externe, les anglophones de la nouvelle génération se disent davantage parfaitement bilingues (huit sur neuf) comparativement aux anglophones de la génération plus âgée (quatre sur neuf). Les répondants de la jeune génération déclarent également utiliser plus souvent le français dans les différentes sphères de leur vie, notamment au travail. Ainsi, la jeune génération semble davantage se caractériser par un haut niveau de bilinguisme et une plus grande utilisation du français.

Ces différences semblent se répercuter sur la dimension interne de l'identité linguistique des générations étudiées. En effet, la nouvelle génération se situe davantage à la frontière des deux mondes, ne trouvant parfois pas de qualificatif pour se désigner : « *Well what are you...it looks that you're not that or maybe you are that but...* », « *you are never completely French, you are never completely English* ». Se caractérisant par une certaine hybridité, ils combinent mondes anglophone et francophone au sein de leur sentiment identitaire, soit de façon instrumentale ou culturelle. Pour eux, les deux solitudes n'existent pas, les deux communautés linguistiques ne s'opposent pas. Par ailleurs, la génération plus âgée se définit comme

étant « anglophone » d’abord et avant tout, terme qui fait référence aux conflits linguistiques (opposant le « nous » au « vous ») et qui est peu utilisé par la nouvelle génération lors des entrevues. La génération âgée se définit davantage face à un Autre duquel elle se différencie, un Autre francophone. Cette identification linguistique n’empêche cependant pas certains répondants de s’identifier à la société québécoise dans laquelle ils vivent et de se sentir différents des Canadiens anglais ou des Américains.

L’hypothèse de départ concernant l’identité linguistique était la suivante (voir chapitre d’introduction) : « Les jeunes anglo-québécois sont davantage bilingues que leurs aînés. Or, le multilinguisme apporte aux jeunes une certaine ouverture sur le monde (Simard, M., 2003). Se pourrait-il que le sentiment identitaire des jeunes anglophones de la région de Québec diffère de celui de leurs aînés pour une telle raison? » La réponse à cette hypothèse serait donc que les jeunes adultes anglophones interrogés sont davantage bilingues et « hybrides » que leurs aînés, que leur sentiment identitaire diffère de celui de leurs prédécesseurs en ce sens qu’ils se trouvent davantage à la croisée des communautés francophone et anglophone – tendance également identifiée dans les études portant sur l’identité des jeunes francophones minoritaires du Canada (Dallaire et Roma, 2000).

Tableau 3.1 : Définitions des types de répondants selon l’identité linguistique interne

Génération née entre 1970 et 1980	
<i>Bilingues</i>	S’identifient de façon instrumentale aux communautés francophone et anglophone.
<i>Biculturels</i>	S’identifient à la culture des communautés francophone et anglophone.
Génération née entre 1950 et 1960	
<i>Anglophones</i>	S’identifient de façon instrumentale à la communauté anglophone.
<i>Anglo-Québécois</i>	S’identifient d’abord et avant tout à la communauté anglophone, mais apprécient vivre au sein de la culture francophone (une culture à travers laquelle ils construisent leur sentiment identitaire).

3.2.2 Identité civique

Lors des entrevues menées auprès des jeunes adultes, les questions concernant cette dimension de l'identité se sont avérées moins satisfaisantes dû au fait que peu d'entre eux s'impliquent au sein d'associations. Si l'on considère la dimension externe de l'identité civique, cinq répondants sur neuf déclarent ne pas s'impliquer, trois oeuvrent au sein de la communauté anglophone de Québec et un s'implique au sein de la communauté de la ville de Québec. Seul un répondant déclare s'identifier aux organismes anglophones auxquels il participe : « *it's part of my baggage, of who I am* ». Il s'implique afin de rester lié à la communauté anglophone de Québec et pour que celle-ci perdure. Néanmoins, ce cas fait figure d'exception puisque les autres répondants de la nouvelle génération indiquent ne pas s'identifier aux associations de la communauté anglophone de Québec. J-08 exprime bien cette désaffection :

I think they are geared toward older people who might need it, and when you consider that in Valcartier and Shannon there are still some older people who do not speak French or understand French...that's just amazing to me. But the younger people like me don't need an English organisation to find a job or to survive here...my parents get the Chronicle Telegraph and my mother gives it to me. I like it just to try to get news from people I went to high school with...but...I just skip over...it doesn't really interest me...I think it's great that it's there for people who need it...but for someone like me who grew up here in French it's more or less relevant.

Le côté bilingue ou « hybride » de la jeune génération explique peut-être ce détachement face aux institutions de la communauté anglophone de Québec; ces jeunes à la frontière des deux mondes linguistiques ont probablement plus de facilité à s'intégrer sur le plan social et professionnel, et les objectifs ou la symbolique rattachée à ces organismes ne reflètent peut-être pas leur identité linguistique mixte.

Les répondants de la génération âgée, de leur côté, sont plus impliqués que la nouvelle génération; en fait, un seul répondant sur neuf a indiqué ne pas s'impliquer au sein

d'organismes. Quatre autres ont déclaré prendre part à la fois aux activités des associations de la communauté anglophone de Québec et à celles des associations qui desservent la population totale de la ville de Québec. Un informateur seulement œuvre au sein d'un organisme international. Cinq répondants s'identifient aux organismes de la communauté anglophone. Par exemple, pour A-02 il est important que les organismes anglophones de Québec perdurent :

I think they're going strong. I think we're getting better, we're doing things better. I think we know our community and I think we're the best to continue to run these organisations because we're the ones that know what community needs are. And I think they're gonna be around for a long time if we continue as we are going. I think it's important that the institutions...I think they are symbols of who we are, where we come from and where we're going.

La répondante A-08, pour sa part, s'implique au sein de la communauté anglophone parce qu'elle désire que cette dernière demeure bien vivante. Cette volonté de développer la communauté ne ressort cependant pas des témoignages livrés par la nouvelle génération.

Ainsi, la génération née entre 1970 et 1980 s'avère-t-elle moins impliquée que la génération née entre 1950 et 1960. Dans l'ensemble, la génération plus âgée semble prendre part à la fois aux activités de la communauté anglophone et aux activités locales. Cette différence s'explique peut-être par le fait que des organismes militant pour le développement de la communauté anglophone aient référé plusieurs répondants de la génération plus âgée. Sur le plan de l'identité civique interne, les aînés prennent plus à cœur les organismes qui desservent la communauté anglophone de Québec et ils s'y identifient; maintenir la communauté en vie fait partie de leurs valeurs. La nouvelle génération, pour sa part, se sent généralement moins concernée par les organismes de la communauté anglophone de Québec.

L'hypothèse de départ concernant l'identité civique était la suivante : « l'implication sociale et politique des jeunes d'aujourd'hui est à la fois locale et internationale. Qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Se pourrait-il qu'ils s'impliquent davantage au sein d'associations internationales que leurs aînés? Cette tendance se traduirait-elle par un sentiment identitaire différent de celui de leurs aînés? » En analysant les résultats présentés ci-dessus, on constate que la première partie de l'hypothèse est infirmée, les jeunes anglophones interrogés ne s'impliquant pas au niveau international. En fait, de façon générale, ils adhèrent peu à des associations, comparativement à leurs aînés, et ils se sentent également moins concernés que les plus âgés par les objectifs que visent les institutions de la communauté anglophone. Ils s'identifient moins à la communauté anglophone de Québec comparativement à leurs prédécesseurs; ceci s'explique peut-être par le fait que cette génération soit davantage « hybride », qu'elle puisse passer facilement d'un monde linguistique à l'autre, et qu'elle soit, par le fait même, moins enracinée au sein de chaque communauté : « *because I speak English and French I find I am a little bit odd compared to a lot of people* ».

Les deux générations se sont également exprimées sur leur sentiment d'appartenance au milieu de vie et à l'histoire. Pour ceux nés entre 1970 et 1980, le sentiment d'appartenance au milieu de vie se caractérise par une forte identification à la ville de Québec ; en effet, tous les répondants ont mentionné la ville de Québec comme étant le lieu géographique auquel ils appartiennent; certains ont mentionné la ville de Québec ainsi qu'un autre lieu (cet autre lieu étant généralement un endroit où les répondants ont résidé auparavant). La phrase suivante revient souvent dans les entrevues : « *I feel at home in Quebec City* ». J-03 révèle son état d'esprit lorsqu'il revient d'un voyage : « *you're in your own place, you're in your own shell. You're back at home* ». J-06, elle, indique qu'elle s'identifie par exemple à la rue Cartier : « *This is where I grew up so this is my home* ». J-08 adore le sentiment qu'elle éprouve lorsqu'elle revient à Québec : « *when you are on the 20 coming back to Quebec City, I always loved that.*

You know when you are in St-Nicolas and you are coming and then you see the bridge...that's like 'I am home' ».

Ce qui est frappant, c'est que le territoire local constitue l'élément central du sentiment d'appartenance de trois répondants. J-06 exprime bien cette idée :

It's not because I am an anglophone that I feel more comfortable in Kingston or Pettawawa. I live here in Quebec City, this is where I grew up so this is my home. I don't identify more with the anglo fact, I identify more with the geographic fact. I identify more with Quebec City. So it's not really the anglophone community although that's a plus...it's more the city...my sense of belonging is to the city. You know Cartier...I go down to the Temporel on Couillard for a nice café au lait or something.

J-08 relate exactement la même chose: « *I think living in some place is much more significant than the language you speak* ». J-09, lui, résume bien comment il se sent lorsqu'il déclare ceci : « *I am a local person* ».

Le même attachement ou amour de la ville de Québec est exprimé par les répondants de la génération plus âgée : sept répondants sur neuf ont mentionné la ville de Québec comme étant le lieu géographique auquel ils s'identifient. Un répondant, A-02, indique qu'il n'a pas d'attache: « *If I have to go anywhere else I'll adapt* ». Un autre informateur déclare s'identifier plutôt à l'environnement physique de la province de Québec et à une région du Québec en particulier (région où se trouvent ses racines familiales). Ainsi, l'attachement au local ressort de l'ensemble des entrevues. A-03 indique ceci : « *first of all Quebec is home and it's hard to describe it other than that* ». L'expression « *Quebec is home* » revient également au sein de la génération née entre 1950 et 1960.

Ainsi, les répondants interrogés sur le lieu géographique auquel ils appartiennent répondent presque tous la ville de Québec. Cette tendance se retrouve autant dans la nouvelle génération que chez les plus âgés. Il existe cependant une différence entre les deux générations : des répondants de la jeune génération placent le territoire local au cœur de leur sentiment identitaire. Cette tendance ne se retrouve pas de façon aussi explicite parmi la génération plus âgée, même si cette dernière se dit tout de même très attachée à la ville de Québec. L'identité linguistique serait alors peut-être moins importante pour les jeunes adultes bilingues se trouvant à la frontière des deux cultures. Ceux-ci placent-ils moins le facteur linguistique au centre de leur identité que leurs aînés? Lamarre *et al.* (2002)⁴⁷ proposent l'hypothèse suivante : « *It may also be possible that some young Montrealers are not even concerned with linguistic identity, that language and identity do not have the same relationship as they did for earlier generations* » (p. 71). Cette différence entre les deux générations s'expliquerait peut-être par le fait que la génération âgée ait atteint l'âge adulte lors d'une période où l'identité anglo-québécoise a franchi une nouvelle étape (*i.e.* celle d'une conscience d'appartenir à une minorité linguistique), alors que la nouvelle génération a atteint l'âge adulte lors d'une période de flou identitaire, ou peut-être de transition identitaire. En période de transition identitaire, la génération née entre 1970 et 1980 ressent-elle le besoin de s'identifier davantage à l'espace matériel qu'elle côtoie au quotidien plutôt qu'aux communautés linguistiques?

Questionnés sur leur sentiment d'appartenance à l'histoire, quatre répondants sur neuf de la jeune génération indiquent ne pas s'identifier à une histoire en particulier. J-09 affirme, par exemple, qu'il ne se situe pas bien dans l'histoire, puisqu'il est « hybride » et qu'il se sent marginal : « *I enjoy history, but I don't situate myself very well in history in the sense that I am a bit of...because I speak English and French I find I am a little bit odd compared to a lot of people...hors courant if you want* ». Le présent

⁴⁷ Cette ethnographie exploratoire, d'une durée de huit mois, avait pour but d'observer la façon dont les jeunes montréalais de 18 à 35 ans utilisent les langues dans des lieux de la ville associés à diverses communautés linguistiques ainsi que dans des lieux représentant différentes fonctions sociales (ex. des cafés, des centres d'emploi, etc.).

semble plus significatif que le passé pour J-05. Voici ce qu'il répond lorsqu'on lui demande s'il s'identifie à l'histoire:

I don't really feel that's part of my identity to know about the history of Quebec or English speaking Quebec or the rest of Canada...other than just to know what is going on...Just to understand how the system works and how we got here, but I don't really feel strong attachment to it. I was at a seminar once. They asked to the audience "How many people here know their parents' names?", "Ok, how many people here know the first names of your grand-parents?", "How many people here know all the names of your great grand parents?"...and like it's hundred people, like ten hands up...so I mean no one is gonna remember me. I just live in the society I live in.

Les répondants de la jeune génération qui s'identifient à l'histoire s'identifient à leurs ancêtres, qu'ils soient Irlandais, Écossais ou Anglais. Un répondant seulement déclare s'identifier partiellement à l'histoire du Québec.

Au sein de la génération plus âgée, sept répondants s'identifient d'abord à l'histoire de leurs ancêtres Irlandais, Anglais ou Écossais. Pour certains, leurs ancêtres ont vécu dans la ville de Québec : « *I am more home here than anywhere else in the world. I can walk around and see where my great-grand-mother lived...so it is just the sense of history and my great-grand-fathers' house...is still there* ». Pour A-05, c'est l'histoire de ses ancêtres qui se trouve au cœur de son sentiment identitaire : « *within my family...we don't go back to the 1700 century but we go back to the early 1800 century and we always had a strong identity of who we were and where we fit so...eventhough my story doesn't go back to the beginning [of Quebec City] , it goes back far enough and our sense of identity as a family is strong enough that I feel very comfortable in that* ». Il connaît par coeur l'arbre généalogique de sa famille : « *you know there's a little bit of difference between our family and other families...is that if you ask somebody 'Tell me what your great-great-grand-father did' or 'great-great-great-grand-father did', you know wo!! Ok...[whereas] we have a lot of information on that so we have letters and we've got pictures and we've got drawings* ».

Deux répondants de la génération âgée déclarent également s'identifier de façon générale à l'histoire de la ville de Québec. Une répondante indique entre autres s'identifier autant à l'histoire des francophones que des anglophones de la ville de Québec : « *You can't talk about one without the other* ». Un répondant s'identifie à l'histoire du Québec en général, surtout depuis les 10 dernières années : « *But to me the last 10 years have been a really...actually a very positive experience, a very positive identity because...I see it really as a time in Quebec of a very tolerant open society, open to different languages* ». Un répondant, qui s'identifie d'abord à l'histoire de ses ancêtres, éprouve également un sentiment d'appartenance à l'histoire des White-Anglo-Saxon : « *it's absolutely a part of me...of course I am the product of everything that's going on before. I've been given a sense of morals and values from my parents, from the community within which I find myself...but I am not an invading people, I am not an invading army as a white Anglo-Saxon Protestant person. But that's my history. C'est ça l'histoire* ». Un seul répondant de la génération âgée ne s'identifie pas à l'histoire : « *je trouve ça fascinant l'histoire, mais je ne m'identifie pas en tout cas...spécialement à une histoire* ».

La différence entre les deux générations est la suivante : la nouvelle génération s'identifie moins à l'histoire que ses aînés. Il semble que chez les jeunes adultes, les racines historiques sont moins importantes, moins au cœur de leur identité; se développeront-elles avec le temps ou la nouvelle génération marque-t-elle un changement identitaire? Les jeunes, faisant davantage partie des deux mondes linguistiques, ne savent peut-être pas exactement à quelle histoire s'identifier. Dallaire (2003) fait remarquer que les jeunes « hybrides » ne se caractérisent pas principalement par leur appartenance ancestrale. Le passé semble moins important pour la jeune génération qui paraît construire son identité dans le temps présent, dans son espace local quotidien. Il reste néanmoins que les générations se ressemblent sur un point : lorsque les répondants affirment appartenir à l'histoire, ils s'identifient généralement à

l'histoire de leurs ancêtres anglophones de la ville de Québec. Ainsi, une identité au passé de la communauté anglophone de Québec caractérise, dans une certaine mesure, la nouvelle génération.

3.2.3 Identité internationale

En ce qui concerne la génération née entre 1970 et 1980, huit répondants sur neuf participent assez activement à la communauté transnationale, en utilisant Internet de façon quotidienne, en voyageant et en apprenant d'autres langues que l'anglais et le français; mais il reste que seuls trois répondants sur neuf se considèrent citoyens du monde.

Ceux qui ne s'identifient pas citoyen du monde mentionnent plusieurs raisons pour expliquer leur choix. Ne se sentant pas « *at home everywhere* », J-01 indique ne pas se considérer citoyenne du monde. J-03 révèle qu'il se sent davantage citoyen Canadien et surtout citoyen Québécois. J-04 répond qu'il ne se considère pas citoyen du monde parce qu'il n'a ni l'argent ni le temps de découvrir le monde : « *I have nothing against the world but...I probably never gonna have the money to see the world, I probably never gonna have the time to see the world* ». J-08 éprouve de la difficulté à s'identifier à la planète entière: « *I think it's important to know what's going on in the world...but when I give to charity, I'd rather give you know to Centraide for people who need money in Quebec. I try to think of this first and then the rest of the world* ». J-09, pour sa part, n'arrive pas à s'identifier aux cultures différentes du monde occidental: « *I find difficult to identify to the world...I am certainly a citizen of the Western hemisphere. I have more a harder time to relate to Asian, Middle Eastern cultures that are so different* ».

Cependant, trois répondants se considèrent citoyens du monde. J-02 exprime ce sentiment par cette déclaration : « *y a pas de frontières donc y a pas de langue, y a pas de frontières...je me suis jamais associée à quelque chose de fermé* ». J-05 s'identifie à la planète puisqu'il a voyagé quelque peu : « *that allows you to be open to new ideas and stuff* ». Il donne un exemple de son appartenance à la communauté transnationale : « *with the rugby club you meet people from England, from France...when those clubs came here you realize that you sing the same songs, rugby songs. But you know 'ah you sing that one too!'. Just makes the world a little smaller* ». J-06 se sent citoyenne du monde parce qu'elle est préoccupée par ce qui arrive dans les autres pays, et qu'elle cherche à s'informer. Elle croit que ce qui se passe ailleurs dans le monde l'affecte, et que ses comportements quotidiens ont aussi un impact sur les autres citoyens du monde. Elle fait des choix tous les jours en pensant à leur impact sur les autres habitants de la planète :

I am sort of part of this larger world, what happens elsewhere yes affects me, yeah...and that I care about what happens in the States and what happens in Africa, what happens in Ukraine and what happens elsewhere yeah...I'll search more information...cause I think we are all connected, I think that what happens elsewhere yes affects us. You know and that we do affect other people. I don't like you know buying from Wal-Mart because I know that it's only going to encourage low wages around the world...I think I make choices that I think may impact if I buy fair trade coffee.

En ce qui concerne la génération plus âgée, tous les répondants participent d'une façon active à la communauté transnationale notamment par l'utilisation quotidienne d'Internet, par les voyages et par l'apprentissage d'autre(s) langue(s) que l'anglais et le français; un répondant est même impliqué au sein d'un organisme international. Tout comme au sein de la nouvelle génération, néanmoins, seuls trois répondants sur neuf se déclarent citoyens du monde.

Les répondants de la génération plus âgée qui ne se considèrent pas citoyens du monde mentionnent plusieurs raisons pour expliquer leur choix. A-02, par exemple, déclare s'identifier davantage au Canada et aux États-Unis: « *I think [I feel] Canadian basically. I think we have a lot of similarities and closeness to the States but that's just a geographic thing...I think we have more affinity there...because I watch so much of the TV and you know keep up with what is going on here. Especially elections coming up...cause ultimately that's gonna have an impact on us* ». A-03, pour sa part, se perçoit davantage comme étant observateur du monde: « *in many respects we are still observers. Because we are in a privileged place of the world. We sometimes take that for granted...you look at what we have in this room is probably more wealth than most people have in their lifetime in other parts of the world...am I a citizen of the world? ...I'd like to think I am, but my day-to-day life doesn't probably reflect that* ». A-04, quant à elle, considère qu'elle n'a pas encore assez voyagé pour se déclarer citoyenne du monde: « *I am only getting one perspective on television and radio. I mean I personally think that all news are slightly slanted...so until I have actually been to a place and see it from myself...I haven't travel enough to say that [I am a citizen of the world]* ».

A-05, qui a énormément voyagé et a vécu plusieurs années dans d'autres pays, se considère pourtant bien enraciné: « *I find I can adapt pretty much anywhere so I'm comfortable anywhere but...I find that my roots are pretty strong in one place...so I don't see myself in that kind of vanilla flavour that can fit in everything and all that...I think it's a North American approach, I think as I come into North America than it's more of a Quebec flavour* ». A-06, lui, se sent préoccupé par ce qui arrive dans les autres pays, mais pense qu'il ne pose pas assez d'actions concrètes pour se déclarer citoyen du monde : « *I'd like to think that I am a global thinker, but I am not...I don't think I manifested the concerns that I expressed you know* ».

Trois répondants de la génération âgée se considèrent citoyens du monde. Lorsqu'on a posé la question « comment décrivez-vous votre identité? » à A-01, elle a répondu immédiatement : « *je me vois plus comme une personne faisant partie de l'univers...Je fais partie de tout ça, tout simplement* ». Impliquée au sein d'un organisme international, elle a beaucoup voyagé et parle d'autres langues que le français et l'anglais. A-09, elle, indique ceci : « *je me considère citoyenne du monde, ouverte ...j'aime pas beaucoup le nationalisme...j'aime rencontrer des gens de partout, puis j'aime ça sentir des affinités avec des gens de partout. J'aime pas ça qu'on se retourne sur-soi-même puis 'Nous autres on est bons, puis on est ci puis on est ça'...je préfère là...c'est ça être ouverte au reste du monde puis apprécier les gens partout* ». A-07, quant à elle, déclare avoir besoin de côtoyer la diversité pour tout repenser et s'enrichir. Elle se sent citoyenne du monde, mais indique tout de même qu'il est important de s'enraciner dans un endroit spécifique : « *It's not enough to be in one world...but I think it's really important to be rooted somewhere...you know I am committed somewhere you know...if we want to contribute to something I mean you have to sort of be rooted* ».

Il existe donc peu de différences entre les générations en ce qui a trait à l'identité internationale. Si l'on considère les indicateurs externes préalablement choisis pour mesurer cette identité, les répondants participent tous assez activement à la communauté transnationale. Toutefois, une minorité de répondants au sein de chaque génération se déclarent « citoyen du monde ». L'hypothèse de départ concernant l'identité internationale est donc infirmée : « Les jeunes d'aujourd'hui se caractérisent par un engouement pour les moyens de communication (en particulier Internet), les voyages et l'apprentissage de plusieurs langues. Qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Leur identité différencierait-elle de celle de leurs aînés pour ces raisons? ». À la lumière de notre enquête, les répondants de la nouvelle génération ne se démarquent pas de leurs aînés en ce qui a trait à l'identité internationale; au contraire, l'identification au local les détermine davantage, ce qui rejoint les résultats de recherche obtenus par Belot (2005) : « *L'imaginaire d'Épinal du jeune humaniste refusant*

les identifications particulières pour réclamer son appartenance à un vaste ensemble, l'Europe ou le monde, ne paraît cependant représenter qu'un faible nombre de personnes » (p. 202).

Conclusion

Ce chapitre constitue une analyse comparative de l'identité des deux générations anglophones de la région de Québec. Les vertabims relatifs à chaque génération ont donc pu être mis en parallèle et les hypothèses de départ concernant l'identité linguistique, civique et internationale, vérifiées. Ce chapitre démontre ainsi qu'il existe des différences identitaires entre les deux groupes étudiés (Tableau 3.2). Le rapport qu'établissent l'ensemble des répondants face à leur identité linguistique peut être soit instrumental ou référer à l'imaginaire partagé relatif aux langues française et anglaise. Néanmoins, les jeunes anglophones se disent davantage bilingues et leur sentiment identitaire diffère de celui de leurs aînés, puisqu'ils se trouvent à la croisée des deux mondes linguistiques; ils se caractérisent par une certaine « hybridité » au sens où Dallaire (2003) l'entend. La génération plus âgée référerait plutôt aux conflits linguistiques et se définirait dans le regard de l'Autre francophone; dans une opposition du « nous » au « vous ».

Concernant l'identité civique, la nouvelle génération est moins impliquée que ses prédécesseurs, ceux-ci prenant davantage part aux activités de la communauté anglophone de Québec. La génération née entre 1970 et 1980 se sent moins concernée par les objectifs que poursuivent les institutions de la communauté anglophone de Québec, ceci pouvant s'expliquer par le fait qu'elle soit mieux intégrée aux deux communautés linguistiques et, par le fait même, moins enracinée au sein de chacune d'entre elles.

Sur le plan de l'identité géographique, l'identification à la ville de Québec s'observe chez les deux générations. Néanmoins, on retrouve dans la nouvelle génération des répondants qui placent le territoire local au cœur de leur sentiment identitaire, tendance qui ne ressort pas de façon aussi explicite parmi la génération plus âgée. Les jeunes adultes placeraient-ils moins le facteur linguistique au centre de leur identité que leurs aînés? En transition identitaire, pouvant passer facilement du monde anglophone au monde francophone, ils sont peut-être plus attachés à l'espace tangible qu'ils côtoient au quotidien, et c'est dans cet espace local qu'ils affirmeraient une nouvelle identité.

Les racines historiques seraient moins au cœur de l'identité des jeunes adultes « hybrides ». Ne s'identifiant pas uniquement aux anglophones, ni uniquement aux francophones, la jeune génération construirait son identité dans le présent. La génération plus âgée, qui s'identifie davantage comme anglophone, est plus encline à s'identifier au passé de la communauté anglophone de Québec; son imaginaire partagé comporte plus de références aux ancêtres anglophones de la ville de Québec.

On relève peu de différences entre les générations en ce qui a trait à l'identité internationale; les répondants participent tous activement à la communauté transnationale, mais une minorité d'entre eux se considèrent « citoyen du monde ». L'ensemble des anglophones interrogés se caractérisent principalement par un attachement local, ce qui correspond à l'hypothèse de Joye (1998) mentionnée au chapitre d'introduction; le sentiment d'appartenance à la localité primerait, toutes générations confondues.

Une nouvelle génération se dessine donc au sein de ce corpus, génération marquée par l'hybridité, l'appartenance au local ainsi que par un détachement face à la communauté

anglophone et à son histoire; l'affirmation de sa nouvelle identité semble s'intégrer au présent plutôt que dans les vestiges du passé. Les jeunes adultes se démarquent ainsi de leurs aînés qui s'identifient d'abord et avant tout comme des anglophones attachés à l'histoire de leurs ancêtres et à leur communauté. Ces différences observées dans les verbatims sont-elles l'indice d'un changement identitaire qui s'effectue présentement à l'intérieur même de la communauté anglophone de Québec? Dallaire (2003) conclut son étude sur l'identité des jeunes francophones minoritaires par cette déclaration : « *Youths are not only active agents in the hybridization of cultures; they actually increase the pace of cultural change* » (p. 183). Mais ces différences identitaires sont-elles plutôt liées à l'âge des répondants? C'est à cette question que les futures enquêtes sur le sujet devraient tenter de répondre.

Tableau 3.2 : Différences identitaires entre les deux générations anglophones de la région de Québec

	Génération née entre 1970 et 1980	Génération née entre 1950 et 1960
<i>Identité linguistique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● hybridité, mélange identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● identité anglophone déterminée par un rapport à l'Autre francophone
<i>Identité civique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● détachement face à la communauté anglophone ● appartenance locale = élément clé de l'identité ● affirmation identitaire dans le temps présent 	<ul style="list-style-type: none"> ● attachement à la communauté anglophone ● appartenance locale ≠ élément clé de l'identité ● attachement à l'histoire de la communauté anglophone
<i>Identité internationale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● importance de l'appartenance au local 	<ul style="list-style-type: none"> ● importance de l'appartenance au local

CHAPITRE IV : ANALYSE COMPARATIVE DES FACTEURS DE RÉTENTION DES DEUX GÉNÉRATIONS ANGLOPHONES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Introduction

Le chapitre précédant a mis en lumière des différences identitaires entre les deux générations, notamment en ce qui a trait aux identités linguistique et civique (cette dimension incluant le sentiment d'appartenance au territoire et à l'histoire). La première partie de l'hypothèse générale de recherche se trouve ainsi confirmée, à savoir qu'il existe des différences identitaires entre les générations. Le chapitre IV vise maintenant à répondre à la deuxième partie de l'hypothèse de recherche : « Les facteurs de rétention des deux générations à l'étude seront influencés par ces différences identitaires ». L'objectif est en fait de répondre à la question suivante : « Quel serait l'impact de ces différences identitaires sur les facteurs de rétention des générations jeunes et âgées du groupe anglophone de la région de Québec? » La thèse présentée dans ce chapitre est la suivante : l'impact de l'identité sur la décision de demeurer au Québec est différent chez les deux générations à l'étude, le rapport à l'identité influençant le type de facteurs de rétention identifiés par les répondants. Une comparaison entre les générations sur le plan des facteurs de rétention (à l'aide d'une analyse typologique) répondra à cette thèse. L'identité linguistique et civique (notamment le sentiment d'appartenance au lieu géographique et à l'histoire) seront au cœur de cette démonstration, étant intimement liées aux facteurs de rétention et étant des dimensions importantes chez les anglophones interrogés (soulignons cependant que d'autres types d'identités déterminent les répondants). Ce chapitre contient une brève mise en contexte, une présentation des parcours migratoires des répondants, une description de trois types par génération et une comparaison entre les deux générations.

4.1 Migration

Dans le cadre de ce mémoire, le terme migration réfère à la migration à l'extérieur de la province; en effet, comme mentionné dans le chapitre d'introduction, c'est ce phénomène qui est au cœur des préoccupations de la communauté anglophone du Québec et, qui plus est, a fortement marqué son imaginaire (Radice, 2000). Chez les Anglo-Québécois, c'est donc la migration interprovinciale et non la migration interrégionale (déplacements d'une région à une autre du Québec qui caractérisent davantage la majorité francophone⁴⁸) qui correspond à un déplacement massif. Néanmoins, même si les questions posées aux répondants faisaient référence à la migration à l'extérieur du Québec, ceux-ci ont souvent répondu en terme d'attachement au territoire local; il en ressort un fort sentiment d'identification à la ville de Québec chez les deux générations interrogées.

4.1.1 Parcours migratoires

Parmi la génération née entre 1970 et 1980, sept répondants n'ont jamais quitté la province de Québec pour s'établir ailleurs (ce qui ne les a pas empêchés, néanmoins, de migrer d'une région à l'autre du Québec afin de poursuivre des études universitaires ou de travailler). Deux répondants ont déjà quitté le Québec soit pour une autre province canadienne ou pour un autre pays. Sur le plan de la migration interrégionale, six répondants sur neuf ont migré ou ont vécu dans une autre région du Québec pour ensuite venir vivre dans la ville de Québec.

Parmi la génération née entre 1950 et 1960, seuls quatre répondants sont toujours demeurés dans la province de Québec. Cinq répondants ont quitté le Québec soit pour

⁴⁸ Pour obtenir plus d'informations concernant les comportements migratoires des jeunes du Québec, consultez la référence suivante : GAUTHIER, M., MOLGAT, M. et S. CÔTÉ (2001), *La migration des*

effectuer des études universitaires, soit pour trouver un travail après avoir terminé leurs études, mais ils sont revenus vivre au Québec quelques années plus tard. Ainsi, on compte plus de migrants de retour (*i.e.* ceux qui ont quitté le Québec une première fois et qui y sont revenus) chez la génération plus âgée. En ce qui a trait à la migration interrégionale, trois répondants seulement ont migré ou ont vécu dans une autre région du Québec pour ensuite venir vivre dans la ville de Québec.

4.1.2 Facteurs de rétention : une typologie des non-migrants

Quels sont les motifs qui retiennent certains anglophones au Québec? Sous forme d'analyse typologique (voir chapitre méthodologique), cette section présente les facteurs de rétention mentionnés par les répondants lors des entrevues. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi certains anglophones décident de demeurer au Québec; cependant, la création de catégories de non-migrants a permis de mieux faire ressortir les différences qui existent entre les générations. Cette section du mémoire démontre notamment en quoi les différences identitaires identifiées au chapitre précédent ont un impact sur les facteurs de rétention qui déterminent chaque génération.

4.1.2.1 Génération née entre 1970 et 1980

L'analyse typologique a permis d'identifier parmi la nouvelle génération trois types de non-migrants : type « attachement au réseau », type « attachement à la ville de Québec » et type « attachement au Québec ». Des cas se rapprochant le plus des types créés serviront à la description de ces catégories, catégories qui seront liées étroitement au sentiment identitaire – les facteurs de rétention des jeunes étant influencés par leur

jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

identité. On verra que le sentiment d'appartenance au local et l'hybridité qui caractérisent la nouvelle génération jouent un rôle décisif dans leur décision de rester au Québec.

4.1.2.1.1 Attachement au réseau

Les répondants qui s'inscrivent dans ce type demeurent au Québec en majeure partie en raison de la présence de leur réseau ou parce qu'ils y occupent un bon emploi; ils quitteraient peut-être la province pour des raisons liées à leur travail ou au contexte politique du Québec.

J-07 est le parfait exemple de cet idéal-type. Partie du Québec à 17 ans pour étudier en Ontario, elle y revient faute d'avoir trouvé un emploi : *« je me suis pas trouvé un emploi dans mon [domaine]...ma mère elle m'a comme tout le temps payée [mes dépenses]...j'aurais voulu rester à Toronto, mais là ma mère a me disait 'Ben là t'sais y faut que tu te trouves un emploi...je peux pas tout le temps te faire vivre'...j'avais redécidé de retourner, ma mère m'avait trouvé un emploi [au Québec] »*. Ce qui la retient au Québec aujourd'hui, ce sont les postes que son mari et elle ont obtenus ainsi que le coût de la vie moins élevé que dans les autres provinces : *« mais aussi ici à Québec on a un avantage...c'est pas comme cher aussi comme rester à Toronto où le coût de vie c'est plus élevé...ça fait qu'ici à Québec on trouve qu'on a un bel avantage, on a une belle maison, on a un beau travail »*. Son emploi mis à part, elle ne semble pas avoir d'attaches au Québec : *« si vous me dites ok demain on déménage en Ontario ça me dérangerait pas non plus...je ne suis pas quelqu'un qui m'attache...si y [son mari] aurait comme la chance de s'améliorer dans son emploi ben je déménagerais aussi là ça me dérangerait pas...C'est pas vraiment la famille qui me garde ici »*.

Ce sont la présence d'un réseau et l'obtention d'un emploi qui gardent J-01 au Québec : « *why didn't I move out? I don't know my family is here...my brothers, my sisters and my mom...and I don't know when I was growing up you make friends and there is attachment so it keeps me here. If I change province I am not gonna have them so close...and also my job. I've been working since I'm 21 so* ». Son mari francophone est bien ancré au Québec : « *I can't bring him out, I'll have to separate if I want to leave. He doesn't speak English so I mean. If I want to go to Toronto he's not gonna follow me* ». Des facteurs économiques ont contribué à la retenir au Québec lors de ses études collégiales : « *I mean having a single parent and I mean I had government help to go to school and why go far away for to cost more expenses when you could get the service right in your own province, in your own city* ». Même attachée à son réseau et à son emploi, elle indique néanmoins qu'elle migrerait si le Québec se séparait du Canada : « *Quebec would separate from Canada, I'll think about it. I wouldn't stay here. They're gonna cut the English right out of the province. I'm sure about it* ».

Ce type de non-migrant ne semble donc pas attaché à la société qui l'entoure, mais plutôt à des facteurs liés à sa vie personnelle tels que la présence d'un réseau et l'obtention d'un emploi. Si les circonstances se présentaient, il quitterait la province sans trop de difficultés en ce qui a trait à l'insertion professionnelle : « *I could go work for [my company] in another province easily...they're more present in English provinces than in French provinces...Everything is in English so I wouldn't have a problem if I wanted to transfer* ». Son bilinguisme lui procure également une mobilité accrue : « *si on déménagerait ça me ferait pas de la peine là t'sais on parle en anglais les deux, on parle le français* ».

S'il est peu attaché à son lieu d'habitation, il est lié de façon instrumentale aux deux communautés linguistiques qui l'entourent (*i.e.* type *bilingue* identifié au chapitre précédent). Il a développé une *vision pragmatique* du monde où le choix de son lieu d'habitation se base sur des critères utilitaires et où son bilinguisme ne représente qu'un

atout lui permettant d'être plus compétitif sur le marché du travail : « *we are bilingual...more and more people I think...realize that we are an asset if we are used properly. So that's one of the reason why I stayed...cause I figured I'd be an asset in Quebec City as a bilingual person* ».

4.1.2.1.2 Attachement à la ville de Québec

Les anglophones appartenant à cette catégorie demeurent au Québec parce qu'ils s'identifient fortement à leur localité, localité qu'ils ont quittée pour ensuite y revenir. Y possédant un réseau, ils y ressentent aussi le sentiment d'être chez soi; ils apprécient la culture de la ville et sa qualité de vie et ne pensent plus quitter Québec dans l'avenir.

J-06 illustre bien ce type de non-migrant. Au début de sa carrière professionnelle, elle a dû, contre son gré, quitter la ville de Québec afin de trouver un emploi; elle y est cependant revenue dès qu'elle l'a pu :

I was home sick [from Quebec City] because...we often come home on the week-ends, very often come down the week-ends and stay with my parents who still live [downtown] and we would come down and you know the kid would stay with the grand-parents and we would go for a walk on St-Jean, on Cartier Avenue, down the old Quebec...sometimes there would be a show at the Grand Théâtre or whatever...you know we just loved that feeling in Quebec City...being able to walk places, cosmopolitan. You know like it's not a big city, it's not Montreal but Montreal is very stressful. Quebec City is a calm city, you still have access to culture. It's not culturally close-minded...Quebec City is still pretty progressive...I feel that our children are safe.

Jeune adulte, elle a pensé quitter la province afin de trouver un travail en Ontario, mais son attachement à la ville de Québec l'a emporté : « *I thought 'I can do what my sister did'...cause she went to Ontario and became a French teacher and got a job like*

that...had I gone I would have gotten a job for sure. So that was very attractive...but...it was like going to a foreign place. It wasn't home you know ». Bien ancrée dans sa localité, elle ne souhaite plus en partir : « *we planted our roots and that's it. We'll water the roots and let them grow, especially since we had a baby and now we are just looking for stability* ».

Quant à J-08, qui se compare à ses camarades du secondaire, elle fait la réflexion suivante : « *for my high school friends the attitude was 'I just want to leave...Quebec, it's too small. I am a minority. I want to see the world'...I never had that feeling. I think Quebec is wonderful, the quality of life is amazing, it's a small city, it offers you...the cultural aspect. There is no crime.. So I have never felt that I want to get out of here, never* ». À Québec, elle se sent chez elle : « *I [have] a sense of belonging. A sense of identification, familiarity. I mean I know the city like the back of my hand. And I don't know I just like it here, I really do* ». Son attachement à sa ville est plus significatif pour elle que son identité linguistique :

If you would have said to me you could never speak English again except when you are teaching I think I'd be able to. It would be different, but it wouldn't be like "Oh my god" but if you said "you are never gonna live in Quebec City again...that would be...see that's the difference. I think living in some place is much more significant than the language you speak.

J-08 souhaite ne jamais quitter la ville : « *I'd probably stay here forever, probably, I am sure* ».

Il ressort que l'amour que ce type de non-migrant éprouve pour la ville de Québec l'incite à y demeurer; en effet, réseau, emploi, tous les éléments sont présents pour l'y ancrer : « *Again it's because of the work...I didn't have to leave to find work...I consider myself lucky that I was able to stay here* ». À Québec, il se sent chez lui : « *it's*

nice to go [in Montreal] but it's nice to come back and realize 'oh you know je suis bien' ». Ayant développé une *vision locale* du monde, il place son appartenance au territoire local au cœur de son sentiment identitaire; bien que *biculturel* (voir chapitre précédent), son espace tangible qu'il côtoie au quotidien se veut davantage significatif pour lui que les deux cultures linguistiques auxquelles il appartient. Son affirmation identitaire semble prendre place dans son espace local, espace qu'il a choisi comme lieu de résidence.

4.1.2.1.3 *Attachement au Québec*

Ces jeunes adultes demeurent principalement au Québec parce qu'ils s'identifient fortement à la société québécoise et à ses valeurs. Y possédant emploi et réseau, tous les éléments sont présents pour les inciter à vivre dans la société à laquelle ils s'identifient.

J-04 représente l'exemple type de cette catégorie de non-migrant. Ayant quitté la province de Québec pendant plusieurs années, il y revient parce qu'il s'identifie à la société québécoise : « *And then I went to McGill...because...one thing is that my family sort of cultural identity was always tied to being Canadian, tied to being from Quebec...that contributed a lot to why I went here in Quebec...I came back to Canada but I also wanted to come back to see Quebec, because my family's identity was in being from Quebec* ». Son attachement au Québec est profond : « *Canadian comes with...it's a legal title...I mean it's an official citizenship whereas being Quebecer...is more informal, it's more of an emotional thing you know* ». Québec est pour lui son « chez-soi », l'endroit où il se sent le mieux : « *it's a sort of a feeling of home...when I'm somewhere else, I feel less comfortable...[elsewhere] things aren't quite the way they should be...and when I am here things are the way they should be* ». Son identité

au Québec se manifeste aussi par un amour des valeurs véhiculées par la société québécoise :

I just like Quebec...it's a nice society to live in...Just the fact that you know I was able to not have to pay too much money for university, that my daughter's daycare is so cheap...and the English speaking world seems to get taking over by ideologies and fads much faster than the French speaking world...if it hadn't been for the 25% of Canadians who are Quebecers...we would be in Irak right now you know, we would probably be running deficits like the Americans and the British you know, we would be doing all the silly stuff they do...I do find that there is a certain degree of thinking before you act that is missing for the English speaking world.

Tant et aussi longtemps qu'il y occupera un emploi, il souhaite demeurer dans cette société qu'il chérit : « *as long as I can get a job in Quebec City I want to stay here* ».

J-03 réagit de la façon suivante à l'exode massif des anglophones à l'extérieur de la province : « *I guess you have mix feelings about it because you see people leaving and there was a big question 'what's gonna happen in Quebec?'. What's going to happen to individual rights versus the collective rights, all those stuffs. But ultimately I always considered Quebec home so* ». Il indique qu'il est resté au Québec parce qu'il s'y identifie : « *I identify with Quebec, Quebec is a great place to live and the quality of life and I find that in general French and English Quebecers are liberal, much more so than in Ontario* ». Il est donc attaché aux valeurs de la société québécoise et déclare qu'il n'aimerait pas vivre ailleurs : « *I don't think I would enjoy living in Ontario or another place because...you realize that when you leave...I like Quebec because it's all French* ». Il se sent différent des autres Canadiens, ceci dû au fait qu'il réside au Québec : « *well there's a difference between Anglophones in Quebec and Anglophones in the rest of Canada...one obviously is the language. We don't go to the ATM machine we go to guichet...I like that...I find in the rest of Canada they have a sense of humour that is similar to Americans...Anglophone Quebecers are different...we have I guess an ironic sense of humour* ».

Ce type de non-migrant demeure donc principalement au Québec parce qu'il s'y identifie et qu'il apprécie les valeurs que véhicule la société québécoise. Le réseau et l'emploi sont des facteurs lui permettant d'y rester. *Biculturel*, il est non seulement attaché au groupe linguistique anglophone, mais aussi fortement attaché à la culture québécoise dans laquelle il est plongé : « *I define myself as a minority Quebecer, in the same sense that Slovakia has a hongarian speaking population...I just think of myself as the same way as a Quebecer...I think of myself probably the same way as an immigrant does. I am not of the society but I have chosen the society and therefore it is my society* ». S'identifiant aux deux cultures linguistiques du Québec, son attachement à la société québécoise contribue à l'ancrer dans la province; une *vision québécoise* du monde le détermine.

4.1.2.2 Génération née entre 1950 et 1960

Trois types de non-migrants parmi la génération plus âgée se dégagent de l'analyse typologique : les *nostalgiques de Québec*, les *enracinés à Québec* et les *migrants ancrés au Québec*. Encore une fois, la description de chacune de ces catégories se fera à partir des cas se rapprochant le plus des types, démonstration permettant de découvrir que les facteurs de rétention qui déterminent cette génération sont influencés par leur appartenance à l'histoire de la communauté anglophone de Québec, par leur identité *anglo-québécoise* ainsi que par leur identité internationale.

4.1.2.2.1 *Les nostalgiques de Québec*

Nés à Québec, les *nostalgiques de Québec* ont migré dans un autre pays pour ensuite décider de revenir vivre dans leur ville natale; retour dû principalement à leur identification à leurs racines familiales, à l'histoire de leurs ancêtres anglophones de la ville de Québec. Ils ne pensent pas quitter Québec dans l'avenir.

A-05 constitue un bel exemple de cet idéal-type. Malgré ses migrations dans plusieurs pays et provinces du Canada, il indique avoir toujours gardé un lien avec la ville de Québec : « *whenever I had holydays, I always came back to Quebec City...so I always maintained my connections here* ». Ayant étudié dans une autre province canadienne lorsqu'il était jeune adulte, voici comment il explique son retour à Québec :

[this other canadian province] was a very young society...small population at that time in 1976...back then it was fairly rudimentary, fairly young, farmer society, quite simple and so on...and you had a feeling that people had the wealth...but that didn't really translate into a strong sense of who they were...now come to Quebec it's very different because it's very old...much older society so much stronger sense for that...and for myself, within my family we go back here...to the early 1800 century and we always had a strong identity of who we were and where we fit.

Doté d'une conscience historique développée, l'appartenance à ses ancêtres anglophones semble au cœur de son identité : « *I like history a lot so I know the history of the city of Quebec well and all that so I am sensitive to the whole, the big picture, the history...but what I identify personally to is the history of my family, it's a strong piece of my identity* ».

A-07, qui connaît un itinéraire migratoire diversifié, a elle aussi toujours maintenu un lien avec sa ville natale : « *I always came back to Quebec regularly* ». Lors d'une étape

charnière de sa vie, elle est revenue vivre à Québec où elle se sent chez elle : « *when I came here...I felt I was coming home. It's history, part of it, you know. As I said you know to be walking around the city and to feel, you know to know that my ancestors lived in these houses. The stories that I grew up with they happened here so there is a...sense to it* ». Attachée à l'histoire de ses ancêtres, elle l'est aussi à la communauté anglophone de Québec : « *you know the fact that people in [this community] knew my grand-parents...that means something too you know. I am not just me as an individual, but I am me with all my connections and with my history and my ancestors too, you know* ». Bien ancrée à Québec, elle pense y rester jusqu'à sa mort : « *I'll stay here forever until I die, in the same house where I am in now* ».

Ainsi, l'attachement à l'histoire de ses ancêtres anglophones de la ville de Québec a conduit ce type de non-migrant à revenir vivre dans sa ville natale; il a développé un sentiment d'appartenance à un héritage culturel distinct et une *vision historique* du monde; il place ses racines familiales au cœur de son identité, identité se forgeant dans le passé.

4.1.2.2.2 *Les enracinés à Québec*

Les *enracinés à Québec* n'ont jamais quitté la ville et ne souhaitent pas non plus la quitter dans l'avenir. Rien ne les motivait à partir; ils n'ont jamais ressenti le besoin de migrer alors que rester allait de soi. À Québec, ils possèdent un réseau, un bon emploi et sont bien intégrés. Cette décision de rester les a néanmoins confrontés à la dualité, aux conflits entre les deux cultures linguistiques; ils s'y sont cependant acclimatés en adoptant une attitude inclusive, en tentant d'unir et de concilier les deux solitudes.

A-01 est restée à Québec dû à un concours de circonstances. Les diverses étapes de sa vie ne l'ont jamais conduite à partir, puisque rien ne l'obligeait ou ne la motivait à migrer :

De un j'aime beaucoup ma famille, j'ai beaucoup de plaisir avec eux donc c'est une motivation pour rester. J'ai des frères et on a bien du plaisir quand on est ensemble donc c'était une motivation pour moi de rester proche. Aussi, sur le point de vue de la carrière, je travaille [dans un domaine X] et j'étais connue à Québec. Et je me suis fait rapidement une très très bonne réputation à Québec. Donc m'en aller ailleurs c'était une réputation à refaire. J'aurais pu le faire...mais j'avais une qualité de vie ici à Québec qui était intéressante aussi. Et ensuite, c'est le cercle d'amis...si je m'en vais ailleurs je recommence tout ça...j'avais beaucoup de plaisir ici et j'avais encore beaucoup de défis à relever.

En fait, aucune raison ne la poussait à partir : *« J'ai jamais eu le...sentiment que je devais m'expatrier ou que pour me réaliser je devais aller ailleurs parce que je pouvais avoir tout ça ici »*. Partie intégrante d'une minorité anglophone au sein d'une majorité francophone (i.e. type *anglo-québécois*), sa décision de rester à Québec l'a néanmoins confrontée aux deux mondes linguistiques qui s'opposaient : *« ça a été l'histoire de ma vie d'être entre ces deux mondes. D'avoir des amis francophones et des amis anglophones et de ne jamais pouvoir les rassembler et de les faire jouer ensemble...chacun pensait que l'autre l'opprimait...pour moi c'était une dualité constante. Sur le plan psychologique, c'était de...connaître cette dualité-là que je trouvais dure »*. Son désir de réconcilier les deux parties était constant : *« je joue plutôt à essayer de réconcilier les gens puis les ramener ensemble, leur permettre de se comprendre plutôt que de jouer 'ah lui est comme ci ou l'autre est comme ça' »*.

Rester à Québec aussi allait de soi pour A-09. Les événements de la vie ne l'ont jamais poussée à migrer : *« je suis née ici, j'ai épousé un Québécois puis on a fondé une famille...on a tous les deux des belles carrières puis on aime beaucoup la qualité de la vie à Québec...alors finalement on est pas partis...je suppose qu'on aurait pu partir si on avait eu une occasion spéciale de travail...finalement la vie passe puis on est*

toujours ici puis on est bien ici puis on ne sent pas le besoin d'aller ailleurs ». Elle ressent elle aussi les conflits entre les 'deux solitudes', et a développé une vision du monde inclusive :

D'ailleurs moi je ne suis vraiment pas une agiteuse de drapeaux. J'aime pas beaucoup la St-Jean puis j'aime pas la fête du Canada non plus. Moi j'ai toujours trouvé que le nationalisme...je trouve que ça divise les gens. C'est pas quelque chose moi que je considère comme une valeur, je trouve ça négatif personnellement probablement à cause du contexte aussi là. Ça a tellement divisé les gens...je me considère citoyenne du monde, ouverte à...y a des choses que les gens disent...y se rendent pas compte là mais dire «Ah cette personne-là ah non elle est anglophone elle est pas québécoise»...ça veut dire quoi ça...si t'es une anglophone tu n'es pas québécoise...

Elle n'apprécie pas les conflits entre différents groupes : *« j'aime pas ça qu'on se retourne sur soi-même puis 'Nous autres on est bons, puis on est ci puis on est ça'. On peut avoir une certaine fierté puis être contents de ce qu'on est puis de ce qu'on a accompli...je préfère...c'est ça être ouverte au reste du monde ».*

Ce type de non-migrant est donc resté à Québec dû à un concours de circonstances; au cours de sa vie, aucun élément ne l'a incité à partir. *Anglo-Québécois*, il est bien intégré sur tous les plans : familial, professionnel, etc. Membre d'une minorité linguistique, il a dû, néanmoins, s'adapter à une dualité constante, et a ainsi développé une *vision inclusive* du monde qui se manifeste notamment par un sentiment d'appartenance à l'univers (*i.e.* une identité internationale).

4.1.2.2.3 Les migrants ancrés au Québec

Les *migrants ancrés au Québec* ont migré soit d'une région à l'autre du Québec ou d'une province à l'autre du Canada avant de s'établir dans la ville de Québec. Ils y possèdent un réseau et un emploi, et apprécient vivre au sein de la culture francophone. Maintenant bien ancrés au Québec, ils ne ressentent pas le besoin de migrer.

L'exemple de A-02 est caractéristique de cette catégorie. Jeune adulte, A-02 a migré dans une autre province canadienne pour fin d'études. Quelques années après, elle a décidé de revenir au Québec : « *we are spoiled here in Quebec. We have a lot of good restaurants...we sort of have both cultures and [in this other province] it was...very different, it was the tourist industry down there mostly, farming community...you know we have a lot of culture here...heritage...I loved it the two years I was there but I just didn't think it was for me in the long term* ». Elle ne pouvait pas se passer de la culture francophone dans laquelle elle avait grandi : « *I don't know just the traditions here...down there...it's a different culture. Very slow-pace. Here it's a little bit quicker. I had trouble adapting to that you know. Pretty late back 'oh tomorrow, tomorrow, tomorrow'* ». Après toutes ces années passées au Québec, elle y est maintenant bien ancrée : « *I think once I have adapted here, I think I sort of made it our own you know, sort of a put down roots let's say...I don't think I'd like to pick up and leave tomorrow morning, to start over somewhere else* ». Elle tente même de convaincre ses enfants de rester dans la province : « *Actually I am...working to keep my kids here...I think there's a lot of work we have to be doing towards getting kids to know that they don't necessarily have to leave to go to school* ».

Il était évident pour A-04 qu'elle resterait au Québec, où elle se sent vraiment chez elle : « *It's home...there is this 'joie de vivre' there is a certain culture in Quebec that you don't find anywhere else...as an anglophone, I mean you are immersed in the*

French culture and you don't find that everywhere...it really is a culture that is pretty unique...I think the music, I think theaters, I think...our restaurants, our lifestyle of dining out and enjoying life...no it's a milieu that I don't think I could live without it ». Même si elle adore voyager, il est clair pour elle qu'elle ne quittera jamais le Québec : « *people have asked me you know 'When you retire?' I said 'No'...I have no intentions of moving. I'll stay here until I die ».*

A-03, pour sa part, a quitté le Québec au début de sa vie adulte pour une autre province canadienne. Mais après une année, cependant, il souhaitait fortement revenir au Québec : « *the first opportunity that I had I came back because I realized...it is quite different [in this province] though I mean being an Anglophone in Quebec you think maybe at the time that you have a lot in common with other anglophones outside of Quebec. But my sense was that I always felt more at home in Quebec than outside ».* Ce qui lui a manqué le plus, pendant cette année-là, c'est la culture francophone du Québec :

I missed the diversity. Ironically the French character of Quebec, although I am an anglophone my mother is francophone...my father was anglophone but I mean most of our traditions and cultures are French. You know for us going to the réveillon...so although I am an English speaking individual, an English mother tongue, I have a French culture. Not so much in terms of music and that, but even there I mean I missed French radio.

Ce type de non-migrant a donc d'abord migré à l'intérieur du Québec ou du Canada pour ensuite s'établir de façon définitive dans la ville de Québec. Bien intégré, ce qui l'attire le plus au Québec c'est la culture francophone. *Anglo-Québécois*, il a développé une *vision francophile* du monde qui contribue à définir son identité et à le garder sur le territoire québécois.

Conclusion

À la lumière de ce chapitre, on peut assurer que dans l'ensemble, les répondants des deux générations sont bien ancrés dans la ville de Québec et ont développé un attachement certain pour la localité dans laquelle ils résident. La thèse économique explique peu leur choix de demeurer au Québec; les facteurs économiques, tels que l'obtention d'un emploi, semblent plutôt être des éléments secondaires leur permettant de résider là où ils le souhaitent. Malgré ces ressemblances, les types de non-migrants identifiés pour chaque génération diffèrent; les différences identitaires soulignées au chapitre précédent ont un impact sur les facteurs de rétention qui déterminent chaque groupe étudié.

Chez les jeunes adultes, l'hybridité les pousse soit à rester dans la province pour des facteurs utilitaires, soit parce qu'ils s'identifient aux valeurs véhiculées par la société québécoise. L'appartenance à leur espace local, la ville de Québec, conduit également certains à demeurer au Québec. Cette nouvelle génération développe plusieurs visions du monde : vision pragmatique, vision québécoise et vision locale. Ces perspectives découlent de leur sentiment identitaire révélé au chapitre précédent; cette génération se caractérisant par un mélange identitaire, une appartenance au territoire local et une affirmation identitaire qui prend place dans le temps présent. Il faut aussi remarquer que ceux qui démontrent un attachement au réseau sont mobiles; *bilingues*, ils pourraient dans l'avenir quitter la province pour des raisons liées à l'emploi et au contexte politique. Sur ce point, la jeune génération semble moins ancrée que la génération plus âgée qui manifeste de façon unanime son désir de rester au Québec à long terme. Cette différence peut être due à l'âge des répondants, les jeunes adultes se caractérisant par une mobilité accrue (Gauthier, Molgat et Côté, 2001).

L'appartenance à l'histoire de la communauté anglophone de Québec retient néanmoins certains anglophones de la génération âgée. L'identité au passé, à leurs ancêtres anglophones contribue à expliquer la raison pour laquelle certains anglophones de cette génération restent au Québec. Les *enracinés à Québec*, pour leur part, ceux qui n'ont jamais remis en cause leur décision de rester, ont dû composer avec l'opposition entre l'identité anglophone et l'identité francophone, opposition entre le « nous » et le « vous » qui ne ressort pas chez la jeune génération; *Anglo-Québécois*, ils ont développé avec les années une attitude inclusive face aux différents groupes ethniques et linguistiques. Puis, des répondants qui réclament une identité anglophone d'abord et avant tout ont indiqué que c'est l'amour qu'ils portent à la culture francophone du Québec qui les incite à rester. La génération plus âgée a développé plusieurs visions du monde : une vision historique, une vision inclusive et une vision francophile. Ces types découlent des tendances identitaires identifiées au chapitre précédent, cette génération se caractérisant par une appartenance à l'histoire de la communauté anglophone de Québec et par une identité anglophone se définissant principalement par son opposition à l'Autre francophone, un Autre qu'elle respecte toutefois et avec qui elle tente de vivre en harmonie.

Tableau 4.1 : Définitions des types de non-migrants

Génération née entre 1970 et 1980	
<i>Attachement au réseau</i>	Ils demeurent au Québec principalement parce que leur réseau s'y trouve ou qu'ils y ont obtenu un emploi; <i>bilingues</i> et donc mobiles, ils quitteraient possiblement la province dans l'avenir pour des raisons liées à l'emploi. Ils ont une <i>vision pragmatique</i> du monde.
<i>Attachement à la ville de Québec</i>	Ils demeurent au Québec parce qu'ils sont très attachés à la ville de Québec, ville qu'ils ont quittée pour ensuite y revenir. En plus d'y posséder un réseau et un emploi, ils s'y sentent chez soi. Leur appartenance à l'espace local est l'élément clé de leur sentiment identitaire. Ayant développé une <i>vision locale</i> du monde, ils ne pensent pas quitter la ville dans l'avenir.
<i>Attachement au Québec</i>	Ils demeurent au Québec parce qu'ils s'identifient à la société québécoise et à ses valeurs. Y possédant un emploi et un réseau, tous les éléments sont présents afin qu'ils puissent rester dans la société à laquelle ils s'identifient. <i>Biculturels</i> , ils ont une <i>vision québécoise</i> du monde.
Génération née entre 1950 et 1960	
<i>Nostalgiques de Québec</i>	Ils ont migré dans un autre pays et d'autres provinces pour ensuite revenir vivre dans leur ville natale, principalement parce qu'ils s'identifient à leurs racines familiales, à l'histoire de leurs ancêtres anglophones de la ville de Québec. Ayant développé une <i>vision historique</i> du monde, ils ne pensent pas migrer dans l'avenir.
<i>Enracinés à Québec</i>	Ils n'ont jamais quitté la ville de Québec. Ils n'ont jamais ressenti le besoin de déménager puisque rester allait de soi. <i>Anglo-Québécois</i> , ils se sont adaptés à la dualité linguistique en développant une <i>vision inclusive</i> du monde.
<i>Migrants ancrés au Québec</i>	Ils ont migré soit d'une région à l'autre du Québec, soit d'une province à l'autre du Canada avant de s'établir dans la ville de Québec. En plus d'y posséder un réseau et un emploi, ils apprécient vivre au sein de la culture francophone. Ils souhaitent rester au Québec. <i>Anglo-Québécois</i> , ils ont développé une <i>vision francophile</i> du monde.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« So [this guy] starts on me ‘vous les anglophones’ ...I am not like the punching bag for the whole you know Anglophone specy...and it was le vous pis le vous...what’s that nous pis vous you know, in Quebec we’ve gone beyond le vous pis le nous... ”
J-06, répondante de la nouvelle génération

L’objectif principal de ce mémoire est de mieux comprendre ce qui retient certains anglophones dans la province de Québec. L’hypothèse émise au début du processus de recherche était que l’identité aurait un impact sur la décision des anglophones de demeurer au Québec, mais que cet impact varierait d’une génération à une autre.

L’approche qualitative utilisée dans le cadre de cette étude exploratoire a permis de tenir compte de la complexité de la réalité sociale, d’aller vérifier le sentiment identitaire d’une façon approfondie et de déboucher sur des pistes de recherche présentées dans cette conclusion. En fait, il fallait interroger les anglophones sur le sens que prend leur identité au sein du Québec contemporain, car en matière d’identité, ce sont les perceptions intersubjectives qui constituent les « faits » sociologiques à observer, comprendre et expliquer. Nous avons d’abord présenté une analyse strictement empirique afin de tirer profit de la souplesse d’une approche exploratoire, approche pouvant faire ressortir de nouveaux éléments, notamment lorsqu’on ne se limite pas à l’application d’un cadre théorique rigide.

L’étude des anglophones de la région de Québec (et donc des anglophones hors Montréal), thème quasi inexploité dans la littérature académique, est également pertinente; cela permettait en effet d’explorer une minorité dotée d’une moins grande « complétude institutionnelle » (en comparaison aux anglophones de Montréal) au sein d’une majorité francophone (réf. Breton, 1964).

L'analyse des données a permis de réaliser la place importante qu'occupe le sentiment identitaire dans le discours des anglophones de Québec comparativement aux thèmes de la rétention ou de l'exode : « *as an anglophone in Quebec you're...you know your identity is constantly...I mean people ask me where I am from everyday...and I am living where I was born* ». Même si d'autres facteurs expliquent pourquoi certains anglophones restent au Québec, il reste que l'identité est au cœur de l'explication de cette rétention. Cette conclusion touche ainsi principalement, pour ne pas dire uniquement, au thème de l'identité. Il est intéressant de souligner que parmi les jeunes francophones du Québec, les motifs de migration sont principalement liés à la promotion sociale, à l'éducation et à l'expérience vécue, et donc à des facteurs individuels (Gauthier, Molgat et Côté, 2001). Dans le cas des anglophones, néanmoins, l'approche identitaire adoptée dans ce mémoire pour étudier la rétention s'est révélée pertinente, et les enquêtes précédentes sur l'exode de la province avaient probablement raison de faire prévaloir une approche linguistique et culturelle (réf. Magnan, 2004a).

Nous avons vu que les jeunes adultes anglophones se caractérisent par une « hybridité » linguistique et culturelle au sens où Dallaire (2003) l'entend⁴⁹, une appartenance locale à la ville de Québec et une affirmation identitaire forgée dans le temps présent; ils restent moins attachés à la communauté anglophone et à son histoire, et ce sentiment identitaire a un impact sur les facteurs qui les retiennent au Québec. En effet, l'hybridité les pousse soit à rester dans la province pour des facteurs utilitaires (*attachement au réseau*) ou parce qu'ils s'identifient aux valeurs véhiculées par la société québécoise (*attachement au Québec*). L'appartenance à leur espace local, la ville de Québec, conduit également certains à demeurer au Québec (*attachement à la ville de Québec*). L'opposition entre un « nous » anglophone et un « vous » francophone est presque absente des témoignages de cette nouvelle génération.

Pour la génération plus âgée, il s'agit plutôt d'une identité anglophone déterminée par un rapport à l'Autre francophone, ainsi qu'un attachement à la communauté

anglophone et à son histoire. Ce sentiment identitaire a un impact sur ses facteurs de rétention. Les *nostalgiques de Québec* restent parce qu'ils sont attachés à l'histoire de la communauté anglophone de Québec. Les *enracinés à Québec* s'acclimatent de l'opposition entre le « nous » et le « vous », ayant développé une attitude inclusive face aux différents groupes qui les entourent. Certains *anglophones* de cette génération sont demeurés au Québec parce qu'ils aiment cet autre francophone (et sa culture) qui contribue à mieux les définir (les *migrants ancrés au Québec*); en effet, leur identité ne prend forme qu'en s'opposant à un autrui privilégié francophone.

Un autre élément central que présente ce mémoire est la perspective générationnelle. Ainsi que mentionné dans le paragraphe précédent, un changement identitaire semble s'être produit entre les générations étudiées; l'étude des appartenances multiples (Caillé cité dans Dortier 1998) nous a permis de ne pas se limiter à une identité linguistique dichotomisée (francophone versus anglophone) et de tenir compte de plusieurs dimensions identitaires (*i.e.* identité civique, internationale, etc). Comment expliquer cette transformation identitaire? S'agit-il bien d'un changement de l'identité ou plutôt d'un effet d'âge? Les jeunes adultes interrogés vieilliront-ils comme leurs prédécesseurs? L'hypothèse proposée ici est que ces jeunes adultes hybrides ne s'identifieront pas à la même « symbolique commune » que leurs aînés; ils semblent avoir développé une identité différente, ou du moins une « *ambivalence identitaire* », voire une « *indécision identitaire* » (Pilote, 2004, p. 293), pouvant peut-être modifier l'identité collective ou le discours qui sous-tend la « *conscience de former une communauté* » (Dumont, 1996, p. 342). Les jeunes *bilingues* et *biculturels* ne ressentent pas le besoin de parler anglais dans les lieux publics pour affirmer leur Anglité, comme tel est le cas des *anglophones* et des *Anglo-Québécois* de la génération née entre 1950 et 1960; ils ne semblent pas avoir le même besoin de reconnaissance, de s'afficher publiquement comme anglophones. Le fait que ces jeunes adultes traversent quotidiennement les frontières des identités collectives transformera-t-il les définitions existantes des collectivités? Ou est-ce plutôt une assimilation à la société québécoise

⁴⁹ Rappelons comment Dallaire (2003) définit ce concept : « *Hybridity [...] points to the combination of two subjectivities/identities within the cultural identity category, notably the merging of francophone and*

qui les guette? Une chose est certaine : « *l'identité nationale (ou ethnique) peut être construite, reconstruite, défaite* » (Berger, 1980, p. 156), l'identité étant dans un état de mouvance et d'évolution constante (Lipiansky, 1998b). Létourneau (1998), rappelons-le, croit que « *le passé doit être continuellement racheté dans l'action présente des contemporains et ce, en vue de la construction d'un avenir ouvert* » (p. 415).

Les jeunes adultes anglophones ne semblent pas définir leur identité principalement en s'opposant à un autrui privilégié francophone comme l'ont fait leurs aînés notamment depuis la Révolution tranquille (voir introduction générale). Alors que leurs prédécesseurs ont battu longtemps du même cœur socio-identitaire que leurs autrui francophones (Simard, 1983), les nouvelles générations ont en fait évolué dans un contexte différent - contexte *post* révolution tranquille, *post* loi 101 où ceux qui sont restés côtoient fréquemment le monde francophone dans diverses sphères de leur vie. *Hybrides*, la frontière entre le « nous » et le « vous » est floue, voire inexistante pour ces jeunes. Existe-t-il un « vous » francophone pour les nouvelles générations, alors que le monde francophone fait partie intégrante de leur quotidien? En effet, les jeunes travaillent en français et ont conjoints et enfants qui se considèrent francophones. Les anglophones ne seraient-ils plus *hors* du groupe francophone, mais plutôt au sein même de celui-ci (référence à la notion de en-groupe/hors-groupe, Lipiansky 1998a, 1998b)? Ce « vous » ferait-il maintenant partie de leur identité? Qui est donc cet « Autre » qui contribuera à définir cette génération et avec qui aura lieu une négociation conceptuelle? Qui est l'interlocuteur dans le regard duquel l'identité des jeunes anglophones prendra forme? Comme le mentionne Gagnon (1996), « *sans interlocuteur qui lui renvoie l'image de sa réalité pour autrui, sans autre adversaire auquel confronter sa prétention identitaire qu'un Eux fantasmatique, le Nous perd son principe de réalité et risque de sombrer dans l'illusion* » (p. 180). Peut-être est-ce dans l'étude de la perception qu'ont les jeunes adultes francophones des anglophones que se trouve l'autre moitié de ce casse-tête identitaire.

anglophone subjectivities » (p. 166).

Si ces jeunes anglophones ne se limitent pas à une identité refusée qui s'oppose à l'identité collective de leurs prédécesseurs et qu'ils contribuent plutôt à construire une nouvelle symbolique commune, quel sera le discours qui les caractérisera au sens où Dumont l'entend? Quel élément les réunira et soudera leur «groupement par référence»? Qui sera la nouvelle intelligentsia qui mènera les représentations symboliques du groupe comme l'a fait par le passé la bourgeoisie marchande britannique et protestante de Montréal (Simard, 1983)? Existe-t-il une relève porteuse d'une nouvelle symbolique partagée chez les anglophones du Québec? Quelle place la nouvelle génération réussira-t-elle à se tailler dans la Québécoisité? Arrivera-t-elle à se reconstituer une mémoire collective, même si elle campe présentement son sentiment identitaire dans le temps présent?

L'appartenance à l'espace local est également surprenante chez les nouvelles générations anglophones, si on considère que la tendance mondiale est plutôt à une crise du local (Knafou, 1998), à une déterritorialisation de l'identité (Gupta et Ferguson, 1992) et à une délocalisation des interactions dans l'espace et le temps (Giddens, 1991). Les jeunes anglophones, vivant un malaise ou une construction identitaire, s'accrocheraient-ils au local pour fuir et le discours nationaliste auquel ils devraient se confronter et la difficulté à obtenir une reconnaissance au sein de la société québécoise? Il est intéressant de constater que Radice (2000) a découvert la même tendance chez les Anglo-Montréalais qui se caractérisent par un amour et un attachement à la ville de Montréal.

Par ailleurs, on peut aussi formuler l'hypothèse qu'à l'ère de l'individualisme, nous assistons à la «*dissolution des grandes figures du Nous*» (Gagnon, 1996, p. 180). Ainsi que le formule Gagnon (1996), «*le Nous est-il encore un constituant essentiel du Soi accompli?*» (p. 184).

Une chose est certaine : ce mémoire jette une lumière nouvelle (ou du moins de nouvelles interrogations) sur la transition identitaire que vivent présentement les anglophones résidant au Québec, thème quasi inexistant parmi les travaux académiques

(cette absence de recherches constitue d'ailleurs la principale difficulté de ce mémoire puisque tout était à bâtir, à construire et qu'il fallait passer par toutes les étapes de la recherche). Or, cette question identitaire est pertinente non seulement pour l'avenir de la communauté anglophone du Québec, mais également pour la société québécoise dans son ensemble. Quelles sont les perceptions que les francophones ont aujourd'hui des anglophones? Portent-elle toujours les traces d'un passé épineux où les deux solitudes s'opposent en bloc? Quelle est la place que la société québécoise réserve aux anglophones décidés à rester? Pourquoi le Québec accepterait-il plus facilement les néo-Québécois que les anglophones du Québec, qui sont, selon les données de ce mémoire, bien intégrés à la majorité francophone hors Montréal?

Plus encore, ce mémoire, par l'étude d'une minorité au sein d'une majorité, questionne certaines théories sur l'identité. Comment expliquer, en effet, l'identité d'une personne « hybride »? Ce sont dans les nouvelles approches sur l'identité et à la lecture d'autres travaux portant sur la question identitaire des minorités que doivent se poursuivre les travaux sur les anglophones du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLIANCE QUEBEC (1992), *Task Force on Job Opportunities for English-speaking Youth in Quebec*, Montréal, Alliance Quebec.
- AMIT-TALAI, V. (1993), « Will they go? A study of intentions regarding migration among secondary students in Quebec », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 25, p. 50-61.
- APPADURAI, A. (1996), *Modernity at Large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ASSELIN, P. (2003a), « Un portrait des anglophones d'ici », *Le Soleil*, A10, 27 septembre.
- ASSELIN, P. (2003b), « Ces anglos de Québec », *Le Soleil*, D1, 22 mars.
- BAJOIT, G. (2003), *Le changement social : Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- BALDWIN, J. D. (1986), *George Herbert Mead: A unifying theory for sociology*, Newbury Park, California, Sage Publications, Masters of social theory.
- BELOT, C. (2005), « Du local au mondial : les espaces d'appartenance des jeunes Européens », dans O. GALLAND et B. ROUDET (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, Éditions La Découverte.
- BERGER, P. L. et T. LUCKMANN (1986), « Les théories de l'identité », in *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 235-244.
- BERVIN, G. (1991), *Québec au XIXe siècle. L'activité économique des grands marchands*, Sillery, Septentrion.
- BLAIR, L. (2005), *Les Anglo : la face cachée de Québec. Tome 1, 1608-1850*, Canada, Commission de la capitale nationale de Québec et Éditions Sylvain Harvey.
- BRANDOLINO, A. (1991), « Les Anglo de Québec », *La Presse*, B6, 14 décembre.
- BRETON, R. (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, no 1, p. 59-69.
- BRETON, R. (1964), « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, no 2, p. 193-205.
- CALDWELL, G. (1994), *La question du Québec anglais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CALDWELL, G. (1992), « Le Québec anglais : prélude à la disparition ou au renouveau », in G. DAIGLE (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 483-509.
- CALDWELL, G. et E. WADDELL (dir.) (1982), *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CALDWELL, G. (1981), *Those who stayed : how they managed. Interviews with 110 of the AQEM out-migration study sample (n: 975) who stayed in Quebec*, Lennoxville, Anglo-Quebec en Mutation.

- CASTONGUAY, C. (2003), « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », in M. VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fidès, p. 232-253.
- COMMUNITY TABLE OF THE NATIONAL HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT COMMITTEE FOR THE ENGLISH LINGUISTIC MINORITY (2000), *Community economic development perspectives: needs assessment report of the diverse English linguistic minority communities across Quebec*, Huntingdon, Published by the Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority.
- COUILLARD, R. (1981), « Chapitre 3: Des pratiques économiques dans le développement du centre-ville de Québec », in Ezop-Québec (dir.), *Une ville à vendre*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, p. 83-159.
- DALLAIRE, C. (2003), « 'Not Just Francophone': The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, no 28, p. 163-199.
- DALLAIRE, C. et J. ROMA (2000), « Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches », *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*, CRDE, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick).
- DELUCHEY, J.-J. (1997), « L'institution de l'identité : Le point de vue interactionniste », *Pratiques de formation : Socioanalyse et ethnosociologie*, vol. 33-34, p. 97-106.
- DICKINSON, J. A. et B. YOUNG (2003), *A Short History of Quebec (3 ed.)*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press.
- DORTIER, J.-F. (1998), « L'individu dispersé et ses identités multiples », in J.-C. RUANO-BORBALAN (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Science humaines et P.U.F., p. 51-56.
- DROUIN, F. (1990), « La population urbaine de Québec, 1795-1971. Origines et autres caractéristiques de recensement », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 19, p. 95-112.
- DUBAR, C. (1996), « Pour une théorie sociologique de l'identité », in C. DUBAR, *La Socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, p. 109-119.
- DUCHESNE, L. (2001), *La situation démographique au Québec. Bilan 2001*, Québec, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique.
- DUMONT, Fernand (1996), « Appendice : Présupposés et justifications », in F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 337-352.
- FISCHER, G.-N. (1987), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris et Montréal, Dunod et P.U.M., p. 162-186.
- GAGNON, N. (1996), «L'identité équivoque», in S. LANGLOIS, Y. MARTIN *et al.* (dir.), *L'horizon de la culture : Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, P.U.L., p. 177-185.
- GAUTHIER, H. (1998), « La migration », in *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, vol. II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, p. 84-117.

- GAUTHIER, M. (2003), « Présentation. Les jeunes québécois : des nomades? », *Recherches sociographiques*, XLIV, no 1, p. 19-34.
- GAUTHIER, M. (1997), « Introduction. Pourquoi partir? », in M. GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de la recherche sur la culture, p. 13-20.
- GAUTHIER, M. et P.-L. GRAVEL (2003), « La participation des jeunes à l'espace public au Québec, de l'associationnisme à la mobilisation », in M. GAUTHIER (dir.), *La jeunesse au Québec*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, p. 91-104.
- GAUTHIER, M., MOLGAT, M. et S. CÔTÉ (2001), *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.
- GAUTHIER, M. et al. (2003), « Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux », *Recherches sociographiques*, XLIV, no 1, p. 113-139.
- GIDDENS, A. (1991), *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the late Modern Age*, Stanford, Stanford University Press.
- GOULET, S. (2002), *La nuptialité dans la ville de Québec: Étude des mariages mixtes au cours de la deuxième moitié du 19^{ième} siècle*, mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.
- GRACE, R. J. (1993), *The Irish in Quebec: an introduction to historiography*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GUPTA, A. et J. FERGUSON (1992), « Beyond 'culture': space, identity, and the politics of difference », *Cultural Anthropology*, vol. 7, p. 6-23.
- HARE, J., LAFRANCE, M. et D.T. RUDDEL (1987), *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal, Musée canadien des civilisations.
- HARRISON, B. (1996), *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991*, Statistique Canada, n° 91-545-XPF.
- JEDWAB, J. (2004), *Vers l'avant : l'évolution de la communauté d'expression anglaise du Québec*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- JEDWAB, J. (2002), « La révolution "tranquille" des Anglo-Québécois », in D. LEMIEUX (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 181-199.
- JEDWAB, J. (2001), « 'New' and Not So New Anglos : An Analysis of Quebec Anglophone Opinion on the Province's Socio-political Realities », *The Missisquoi Reports*, vol. 2. [En ligne], [<http://www.chssn.org/en/pdf/New%20Anglo-final.pdf>] (juillet 2003).
- JEDWAB, J. (1996), *English in Montreal : A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal, Images.
- JOYE, D. (1998), « De nouvelles identités quotidiennes », in R. KNAFOU (dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Belin, p. 211-215.
- KALULAMBI PONGO, M. (1998), « Encodage des identités, trous de mémoire et citoyenneté commune chez les jeunes Québécois et néo-Québécois », in B. JEWSEWICKI et J. LÉTOURNEAU (dir.), *Les jeunes à l'ère de la*

- mondialisation : quête identitaire et conscience historique*, Québec, Éditions du Septentrion, p. 127-149.
- KAPLAN, D. H. (1995), « Differences in Migration Determinants for Linguistic Groups in Canada », *The Professional Geographer*, vol. 47, n° 2, p. 115-125.
- KNAFOU, R. (1998), « Introduction. Vers une géographie du rapport à l'Autre : les enjeux d'un festival scientifique », in R. KNAFOU (dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Belin, p. 7-13.
- LABADIE, F. et T. RAGI (2002), « Les jeunes et le politique », *Agora débats/jeunesse*, no 30, 4^e trimestre, p. 14-24.
- LAMARRE, P. *et al.* (2002), « Multilingual Montreal : Listening to the Language Practices of Young Montrealers », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 24, no 3, p. 47-75.
- LEMIEUX, L. (2005), « Pas francophones au sens de la loi », *Le Soleil*, A8, 1^{er} avril.
- LÉTOURNEAU, J. (1998), « La nation des jeunes », in B. JEWSIEWICKI ET J. LÉTOURNEAU (dir.), *Les jeunes à l'ère de la mondialisation : Quête identitaire et conscience historique*, Sillery, Québec, Septentrion, p. 411-430.
- LÉVY, J. (1998), « Nous habitons des lieux multiples », in R. KNAFOU (dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Belin, p. 193-198.
- LIPIANSKY, E. M. (1998a), « L'identité personnelle », in J.-C. RUANO-BORBALAN (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Science humaines et P.U.F., p. 21-29.
- LIPIANSKY, E. M. (1998b), « Comment se forme l'identité des groupes », in J.-C. RUANO-BORBALAN (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Science humaines et P.U.F., p. 143-150.
- LOCHER, U. (1994), *Les jeunes et la langue (tome 2). Comportements et attitudes linguistiques des jeunes faisant leurs études en anglais*, Québec, Conseil de la langue française.
- LOCHER, U. (1992), *Intentions to Leave Quebec among Students in English High-schools and Colleges*, Montréal, Department of Sociology, McGill University.
- LOCHER, U. (1991), « Perspectives d'avenir des jeunes anglophones du Québec », *Relations*, p. 211-215.
- LOCHER, U. (1988), *Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes 1978-1983*, Québec, Conseil de la langue française.
- LO, L. et C. TEIXEIRA (1998), « If Quebec goes...the "exodus" impact? », *The Professional Geographer*, vol. 50, no 4, p. 481-498.
- MAGNAN, M.-O. (2005), « Migrations et identité des Anglo-Québécois : une perspective générationnelle », in S. DUPRÉ et C.-E. GUILLEMETTE (dir.), *Le Québec : regards pluriels : actes du 10^e Colloque étudiant du CIEQ*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises, p. 30-37.
- MAGNAN, M.-O. (2004a), sous la direction de Madeleine GAUTHIER, « *To stay or not to stay* » : migrations des jeunes anglo-québécois. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.
- MAGNAN, M.-O. (2004b), « *Anglos du Québec et autres privilégiés : référence identitaire en mutation* », *Aspects sociologiques*, vol. 11, no 1, p. 124-143.

- MARMEN, L. (2003), *La situation démolinguistique du Québec à la lumière des nouvelles statistiques du recensement de 2001*, Association francophone pour le savoir (ACFAS), 71^e congrès, Cégep et Université de Rimouski, Rimouski.
- MARMEN, L. et J.-P. CORBEIL (1999), *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- MAROIS, D. et D. GAGNON (2004), *Socio-Economic Profile of the Anglophone Community. Québec/Chaudière-Appalaches*, Labour Market Information, Quebec Human Resource Centre of Canada (HRCC), Human Resources and Skills Development Canada.
- MILLS, K. (2002), "Cybernations: Identity, Self-determination, Democracy and the 'Internet Effect' in the Emerging Information Order", *Global Society*, vol. 16, no 1, p. 69-87.
- MIMEAULT, I., LEGALL, J. et M. SIMARD (2002), « Identités des jeunes régionaux de parents immigrés au Québec: métissage et ouverture sur le monde », *Cahiers de Recherche Sociologique*, vol. 36, p. 185-215.
- PAILLÉ, M. (1999), *Migrations interrégionales des groupes linguistiques au Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- PIERRET, C. (1998), « La planète 'nomade' : les mobilités géographiques d'aujourd'hui », in R. KNAFOU (dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Belin, p. 27-35.
- PILOTE, A. (2004), *La construction de l'identité politique des jeunes en milieu francophone minoritaire : Le cas des élèves du Centre scolaire communautaire Sainte-Anne à Fredericton au Nouveau Brunswick*, thèse de doctorat présentée à l'Université Laval, Québec.
- PORTES, A., GUARNIZO, L. E. et P. LANDOLT (1999), « The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and racial studies*, vol. 22, no 2, p. 217-237.
- QUEBEC COMMUNITY GROUPS NETWORK (2002), *Suggesting Change: The Situation of the English-Speaking Minority of Quebec and Proposals for Change*, report presented to Minister Stéphane Dion, President of the Privy Council and Minister for Intergovernmental Affairs. [En ligne] [http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002_press.shtml] (juillet 2003).
- RADICE, M. K. (2000), *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- RUDIN, R. (1986), *Histoire du Québec anglophone 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- SABOURIN, P. (2003), « L'analyse de contenu », in B. GAUTHIER (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- SAVOIE-ZAJC, L. (2003), « L'entrevue semi-dirigée », in B. GAUTHIER (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, 4^e éd., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.
- SCHMITZ, N. (1997), « Les anglophones du Québec », in A.-M. DESDOUITS et L. TURGEON (dir.), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 215-224.

- SCHULTE-TENCKHOFF, I. (2001), *Le concept de communauté dans les sciences sociales et sa pertinence juridique*, [En ligne]
[<http://www.lcc.gc.ca/fr/themes/sr/cp/shulte-tenckhoff/shulte-tenckhoff.pdf>]
(mars 2004).
- SCHNAPPER, D. (1999), *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- SIMARD, J.-J. (2001), « [Compte rendu du livre "Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec" de Stevenson Garth] », *Recherches sociographiques*, vol. XLII, no 1, p. 132-136.
- SIMARD, J.-J. (1983), « Où sont passés les roughmen? Le destin du Québec anglais », *Recherches sociographiques*, vol. XIV, no 3, p. 391-412.
- SIMARD, J.-J. (1980), « Autour de l'idée de nation. Appropriation symbolique, appropriation matérielle, socialité et identité », in *Nation, souveraineté et droits : actes du IVe Colloque interdisciplinaire de la Société de philosophie du Québec : La question nationale*, Montréal, Bellarmin, p. 17-26.
- SIMARD, M. (2003), « Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit? », *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 1, p. 57-91.
- SIMMONS, A. B. (1995), « Migration internationale et capitalisme global : examen critique des théories », in H. GÉRARD et V. PICHÉ, *Sociologie des populations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 341-364.
- STATISTIQUE CANADA (2002), Dictionnaire du recensement de 2001 (produits de référence : recensement de 2001), n° 92-378-XIF. [En ligne]
[http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index_f.htm#dictionnaire]
(juillet 2003).
- STATISTIQUE CANADA (2001), Recensement 2001, n° 97F0007XCB01043, compilation pour Ressources Humaines et développement des compétences Canada.
- STEIN, M. (1982), « Changement dans la perception de soi des Anglo-Québécois », in G. CALDWELL et E. WADDELL (dir.), *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, IQRC, p. 111-130.
- ST-HILAIRE, M. et R. MARCOUX (2001), « Le ralentissement démographique », in S. COURVILLE et R. GARON (dir.), *Québec, ville et capitale*, Sainte-Foy, Québec : Archives nationales du Québec, p. 172-179.
- TERMOTE, M. (2002), « L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada », in *La mise à jour des études originellement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Rapport soumis au ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes, vol. 2, livre 2, Québec, Bureau de coordination des études, ministère du Conseil exécutif, p. 161-244.
- TERMOTE, M. (1997), « L'avenir démographique des Anglophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, no 2, p. 80-89.
- VERTOVEC, S. (1999), « Conceiving and researching transnationalism », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, no 2, p. 447-462.
- VOICE OF ENGLISH-SPEAKING QUEBEC (2004), *Community Connection. An English speaker's guide to living in Greater Québec*.

ZAVALLONI, M. et C. LOUIS-GUÉRIN (1984), *Identité sociale et conscience : introduction à l'égo-écologie*, Montréal et Toulouse, P.U.M. et Privat.

Annexe A : Description des principaux concepts utilisés pour définir la communauté anglophone⁵⁰

Il existe plusieurs façons de définir les groupes linguistiques. Comme l'indiquent Lamarre *et al.* (2002), « *academics and politicians alike still have difficulty talking about language communities* » (p. 49). Amit-Talai (1993) souligne qu'un choix difficile s'impose d'abord et avant tout aux chercheurs qui étudient le groupe anglophone. Selon Radice (2000), la façon de définir les Anglo-Québécois est d'autant plus importante que « *chaque sens donné à ce terme annonce une conception sociale, politique et historique bien différente* » (p. 4). Piché (2001), qui s'intéresse plutôt au poids du groupe francophone au Québec et plus spécifiquement à Montréal, soutient que le choix d'un indicateur linguistique ne peut reposer que sur des objectifs politiques qui ont été fixés de prime abord.

En fait, la proportion d'Anglo-Québécois varie selon la définition pour laquelle a opté le chercheur (Jedwab, 1996). La même observation s'applique d'ailleurs au groupe francophone; Piché (2001) affirme que la réponse à la question « *le français est-il menacé au Québec?* » varie selon l'indicateur retenu (p. 44). Piché (2001) remarque que le débat porte davantage sur l'indicateur choisi et son interprétation ultérieure que sur les chiffres. Meintel (1992) souligne également le danger, pour un chercheur, de créer le groupe ethnique qu'il étudie par le choix et la formulation de ses questions. Or, d'après nous, ce commentaire s'applique également à l'étude d'un groupe linguistique.

Dans les travaux consultés, les principales variables utilisées pour caractériser les Anglo-Québécois sont la langue maternelle, la langue d'usage et la première langue officielle parlée. Ces variables proviennent soit du recensement canadien ou des questionnaires construits par les chercheurs. À notre connaissance, la variable « origine

⁵⁰ Cette section est tirée intégralement du rapport Magnan (2004a) (voir bibliographie).

ethnique » n'est utilisée que par Radice (2000), une chercheuse ayant effectué une étude qualitative sur les personnes de langue maternelle anglaise et d'origine anglo-celtique résidant sur l'Île-de-Montréal⁵¹. Bien entendu, certains chercheurs incluent plusieurs de ces variables à leurs analyses du groupe anglophone québécois. En somme, Paillé (1997) souligne que même si chacune de ces variables ne reflète pas entièrement un groupe donné, elles se veulent toutes pertinentes à l'analyse démolinguistique.

Langue maternelle

La langue maternelle est la « *première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement* » (Statistique Canada, 2002b, n.p.)⁵². Les chercheurs qui utilisent cette variable justifient leur choix de plusieurs manières. Par exemple, Gauthier (1998) indique que la langue maternelle mesure davantage un comportement stable, ce qui simplifie l'analyse de la migration par génération et celle de la migration depuis la naissance. Castonguay (2003) souligne que « *l'information sur la langue maternelle sert de point d'ancrage à toute analyse linguistique* » (p. 232). Il note néanmoins, tout comme Termote (2002), que l'étude de l'évolution d'un groupe linguistique par langue maternelle (Castonguay ajoute même par langue d'usage au foyer et par connaissance du français et de l'anglais) demande de tenir compte des changements apportés au questionnaire par Statistique Canada puisque ces derniers peuvent nuire à la comparaison des données⁵³. D'autre part, il est difficile pour les chercheurs s'intéressant à l'histoire démolinguistique des Anglo-Québécois d'utiliser la langue d'usage puisque cette question ne figure au recensement qu'à partir de 1971 (Rudin, 1986). Beaudin, Boudreau et De Benedetti (1996) soutiennent que la variable « langue maternelle » simplifie les analyses statistiques puisqu'elle comporte

⁵¹ Radice a effectué, en 1999, 26 entrevues qualitatives avec des Anglo-Montréalais de sexe, d'âge et de formation variés. La technique « boule de neige » a été utilisée pour sélectionner les informateurs. Quatre participants étaient dans la vingtaine.

⁵² Seules les définitions du Dictionnaire du recensement de 2001 ont été retenues pour caractériser les différentes variables, les définitions variant très peu d'un questionnaire à l'autre.

⁵³ Castonguay (2003) souligne notamment que « *la nouvelle priorité donnée à "français" sur "anglais" dans le questionnaire de 2001 serait le plus susceptible d'infléchir les réponses en faveur du français, au détriment de l'anglais, tant pour la langue maternelle que pour la langue d'usage au foyer et la connaissance du français et de l'anglais* » (p. 235).

moins d'ambiguïté et qu'elle risque moins de surreprésenter un groupe linguistique donné. Néanmoins, il est important de mentionner que la langue maternelle présente quelques doutes méthodologiques. Par exemple, la proportion des personnes ayant plus d'une langue maternelle serait surévaluée au sein des ménages ayant répondu au questionnaire abrégé du recensement (Harrison, 1996).

Lamarre *et al.* (2002) font également remarquer que la langue maternelle est souvent considérée comme une variable reflétant l'identité ethnique. Or, ils rejettent l'idée que les communautés linguistiques soient nécessairement empreintes de traits ethniques et culturels. Ils concluent leur étude, qui porte sur la façon dont les jeunes montréalais utilisent les langues, ainsi : « *It may also be possible that some young Montrealers are not even concerned with linguistic identity, that language and identity do not have the same relationship as they did for earlier generations* » (p. 71).

Langue d'usage

La langue d'usage est la « *langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison* » (Statistique Canada, 2002b, n.p). Souvent, « *la langue d'usage et la langue maternelle peuvent être la même* » pour un répondant donné (Piché, 2001, p. 45). Cependant, en 2001, lorsque la langue d'usage est prise en compte plutôt que la langue maternelle, la proportion d'Anglo-Québécois est de 2,2 % plus élevée (Statistique Canada, 2002a, n.p.)⁵⁴. En fait, le groupe anglophone a toujours un poids plus élevé lorsque la langue d'usage est sélectionnée. Castonguay (2003), qui indique que la langue d'usage est un indicateur de la vitalité linguistique, explique cet écart ainsi : « *La vitalité toujours croissante de l'anglais fait en sorte que le poids des parlants anglais à la maison recule plus lentement que celui des anglophones selon la langue maternelle* » (p. 240).

⁵⁴ Pour la majorité francophone, Termote (2002) souligne que « *les effectifs de la population sont très semblables d'un indicateur à l'autre* » (i.e. langue d'usage, langue maternelle) (p. 54).

Certains chercheurs croient que cette façon de mesurer le groupe des Anglo-Québécois reflète davantage la réalité puisqu'elle mesure le comportement linguistique actuel des recensés, la langue maternelle reflétant plutôt le passé (Termote, 2002; Paillé, 1999; Jedwab, 1996). Ainsi, Termote (1997) affirme que la langue d'usage « *semble avoir une signification socioculturelle et politique plus pertinente que celle basée sur la langue maternelle, sur la connaissance (autodéclarée) d'une langue, ou encore sur l'appartenance à un groupe ethnique* » (p. 80). En fait, il semble que « *[ce soit] la langue d'usage, bien plus que la langue maternelle, qui détermine les mouvements migratoires* » (Termote et Gauvreau, 1988 dans Paillé, 1999, p. 37). Aussi, la langue d'usage au foyer est une variable importante puisqu'elle devient la langue maternelle des enfants et qu'elle joue donc un rôle crucial sur le plan des transferts générationnels linguistiques et culturels (Termote, 2002).

La comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage permet d'estimer rapidement les transferts linguistiques d'une langue donnée vers l'anglais ou vers le français (Termote, 2002; Jedwab, 1996). La mobilité linguistique se définit ainsi : « *phénomène par lequel une personne cesse de faire principalement usage de sa langue maternelle au foyer* » (Paillé, 1997, p. 78). Termote (2002), par contre, indique qu'une simple comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage ne permet pas de savoir à quel moment a eu lieu le transfert linguistique ainsi que le nombre de transferts linguistiques qui se sont produits pendant une période donnée. Selon lui, « *une telle comparaison ne permet en aucune manière d'évaluer l'évolution du comportement linguistique d'une population* » (p. 10). Piché (2001) non plus n'est pas convaincu que le passage d'une langue maternelle à une autre langue d'usage à la maison mesure un transfert linguistique. En effet, il soutient que la question du recensement ne permet pas de mesurer le multilinguisme puisque la réponse du recensé n'indique que la langue qu'il parlait le plus souvent à la maison. Pour pallier cette limite méthodologique, Statistique Canada a ajouté la question suivante au recensement de 2001 : « *Cette personne parle-t-elle régulièrement d'autres langues à la maison?* » Castonguay (2003) souligne cependant que l'interprétation des réponses à cette question est problématique

puisque l'adverbe « régulièrement » n'est pas précis et qu'il peut signifier, pour le recensé, autant l'usage quotidien que l'usage occasionnel d'une langue. D'autre part, Piché (2001) indique que la langue d'usage ne mesure que les comportements linguistiques de la vie privée et se veut donc un indicateur d'assimilation plutôt que d'intégration à la vie publique.

Première langue officielle parlée

La première langue officielle parlée est une variable créée dans le but d'appliquer la Loi sur les langues officielles adoptée en 1969. Son objectif est « *d'établir les droits et les responsabilités touchant l'utilisation du français et de l'anglais au sein du gouvernement fédéral pour la prestation de services et à titre de langue de travail utilisée au sein de la fonction publique fédérale* » (CNDRHC, 2000, p. 122). Elle indique la première langue officielle que le recensé a apprise et qu'il comprend encore (Idem, 2000). La méthode de dérivation de cette variable tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle et enfin de la langue parlée à la maison.

La connaissance des deux langues officielles est mesurée par la question suivante : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation? Choix de réponse : français seulement, anglais seulement, français et anglais, ni français ni anglais ». Piché (2001), tout comme Termote (2002), critiquent cet indicateur qui, selon eux, est difficile à analyser puisqu'il mesure l'auto-évaluation que font les répondants de leur connaissance des langues. Or, l'auto-évaluation des recensés est subjective. Des contre-vérifications effectuées par Statistique Canada après la collecte des données du recensement démontrent que les anglophones n'évaluent pas leur connaissance du français de la même façon que les francophones évaluent leur connaissance de l'anglais (*i.e.* les francophones semblent juger leur connaissance de l'anglais plus sévèrement) (Termote, 2002). Termote (2002) ajoute également que la question sur la connaissance des langues officielles n'est posée qu'à un échantillon

représentant 20 % de la population, ce qui engendre des problèmes de non-représentativité, surtout lorsque l'analyse des données doit être effectuée par région et par âge. Piché (2001) mentionne néanmoins que la connaissance des deux langues officielles est le seul indicateur du recensement (mis à part le recensement de 2001 qui inclut la langue la plus utilisée au travail) qui permette de mesurer l'usage des langues dans le domaine public *« puisque l'on peut faire l'hypothèse que si les personnes connaissent le français [ou l'anglais], c'est qu'elles l'utilisent dans la vie courante »* (p. 46).

Voici comment se crée la variable « première langue officielle parlée ». D'abord, les recensés qui soutiennent uniquement une conversation en français sont classés dans la catégorie « français » de la variable « première langue officielle parlée ». Les recensés soutenant uniquement une conversation en anglais sont classés dans la catégorie « anglais ». Ensuite, les réponses aux questions portant sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison sont utilisées afin de classer les répondants qui parlent l'anglais et le français ou qui ne parlent aucune des deux langues officielles. Les recensés sont classés dans la catégorie « français » lorsqu'ils ont le français seulement ou le français et une autre langue non officielle comme langue maternelle. La même logique s'applique aux recensés qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et une autre langue non officielle comme langue maternelle : ils se voient attribuer l'anglais comme première langue officielle parlée. Les répondants n'ayant pas encore été classés se voient assigner la catégorie « français » lorsqu'ils ont le français seulement ou le français et une autre langue non officielle comme langue d'usage à la maison. La même logique s'applique pour la catégorie « anglais ». Enfin, les catégories « anglais et français » et « ni anglais ni français » sont ajoutées afin d'inclure les recensés n'ayant pas pu être classés.

Cette façon de mesurer les Anglo-Québécois est surtout utilisée par les milieux communautaire et gouvernemental. Évidemment, en utilisant cette variable, la

proportion d'Anglo-Québécois se veut plus élevée que lorsque les variables « langue maternelle » et « langue d'usage » sont prises en compte. En effet, la première langue officielle parlée mesure notamment l'adoption de la langue anglaise par les allophones (Marmen et Corbeil, 1999). Aussi, cette variable ne permet pas de procéder à une analyse historique puisqu'elle n'a été créée que pour les recensements de 1971, 1991 et 1996 (Termote, 2002). Termote (2002) ajoute également que la première langue officielle parlée « *rend impossible toute analyse démolinguistique, puisque aucune information sur les naissances, les décès, les migrations et la mobilité linguistique n'est disponible sur la base de cet indicateur* » (p. 18).

Annexe B : Synthèse du chapitre d'introduction

Résumé du projet de recherche : Depuis les années 1970, le Québec anglais a subi un déclin démographique important. Ce déclin est surtout dû à l'émigration. Comment expliquer les comportements migratoires des Anglo-Québécois depuis les années 1970, comportements qui s'inscrivent dans un contexte global de transition mobilière? Les recherches antérieures se sont principalement penchées sur les facteurs de migration. Ce projet vise plutôt à analyser les facteurs de rétention. Il tente de répondre à cette question : Qu'est-ce qui retient certains anglophones au Québec? Sans nier la pertinence d'une approche axée sur les choix individuels, cette recherche se penche plutôt sur les représentations collectives ou plus spécifiquement sur l'identité des Anglo-Québécois. L'impact de l'identité sur la décision des anglophones de demeurer au Québec est donc étudié. Cette perspective permet de faire la lumière sur l'identité de ce groupe. À travers le temps, la référence identitaire des anglophones est passée d'une conscience d'appartenir à une majorité à une conscience d'appartenir à une minorité. Aujourd'hui, le Québec anglais vit une phase de vide identitaire. Une étude générationnelle permet de mieux comprendre les changements qui s'opèrent au sein de la communauté anglophone. L'hypothèse de recherche est la suivante : le sentiment identitaire est différent chez les générations jeunes et âgées et il a un impact différent sur leur décision de rester au Québec. Des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès d'anglophones de la région de Québec. L'échantillon se constitue d'anglophones nés au Québec ou s'y étant établi dans leur enfance; la langue qu'ils utilisent le plus souvent à la maison est l'anglais. Les répondants ont également au moins un enfant.

Question générale de recherche :

*Comment expliquer les comportements migratoires des Anglo-Québécois depuis les années 1970?

*sous-question : Qu'est-ce qui retient certains anglophones au Québec?

Questions et hypothèses spécifiques de recherche :

*L'identité a-t-elle un impact dans la décision des générations jeunes et âgées du groupe anglophone de la région de Québec de demeurer sur le territoire québécois?

L'identité sera différente chez les deux générations puisque la génération âgée a atteint l'âge adulte lors d'une période où une nouvelle étape de l'identité anglo-québécoise est apparue (*i.e.* celle d'une conscience d'appartenir à une minorité) et que la nouvelle génération a atteint l'âge adulte lors d'une période de flou identitaire ou de transition identitaire. Ainsi, l'impact de l'identité linguistique, civique et internationale sur la décision de demeurer au Québec sera différent chez les deux générations à l'étude.

Dimensions de l'identité et sous-questions spécifiques :

Identité linguistique : Les jeunes anglo-québécois sont davantage bilingues que leurs aînés. Or, le multilinguisme procure aux jeunes une certaine ouverture sur le monde. Se pourrait-il que le sentiment identitaire des jeunes anglophones de la région de Québec diffère de celui de leurs aînés pour une telle raison?

Identité civique : L'implication sociale et politique des jeunes d'aujourd'hui est à la fois locale et internationale. Qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Se pourrait-il qu'ils s'impliquent davantage au sein d'associations internationales que leurs aînés? Cette tendance se traduirait-elle par un sentiment identitaire différent de celui de leurs aînés?

Identité internationale : Les jeunes d'aujourd'hui se caractérisent par un engouement pour les moyens rapides de communication (en particulier Internet), les voyages et

l'apprentissage de plusieurs langues. Qu'en est-il des jeunes anglophones de la région de Québec? Leur identité diffèrerait-elle de celle de leurs aînés pour ces raisons?

*Quel serait l'impact de ces différences identitaires, si différences il y a, sur les décisions migratoires prises par les générations jeunes et âgées du groupe anglophone de la région de Québec?

Annexe C : Grille d'entretien

INFORMATION ADDRESSED TO THE INTERVIEWEE

I am a graduate student at Laval University. Your collaboration to my project is essential and is really appreciated. As I said before, it will contribute to a better understanding of the migration patterns of Anglo-Quebecers, an issue which preoccupies the anglophone community. Anglo-Quebecers from the Quebec region will be interviewed: 9 aged around 25 to 34 and 9 aged around 45 to 54. Our conversation will remain entirely confidential. We will proceed to a sort of conversation. Do you mind if I record it?

SOCIO-DEMOGRAPHIC QUESTIONS

I. Family of origin

- 1) Where were your parents born?
- 2) What are your parents' mother tongue, that is the language that they first learned and that they still understand?

II. Informant

- 1) When were you born?
- 2) Where were you born?
- 3) How long have you been living in Quebec (number of years)?
- 4) What language do you speak at home most of the time?
- 5) What is your mother tongue, that is the language that you first learned and that you still understand?
- 6) What language were you mainly educated in?
- 7) What is the highest level of education for which you have obtained a diploma?
- 8) During the past year, were you mostly at work, looking for work, studying, at home?
- 9) What is your job?
- 10) How many children do you have? How old are they?

QUESTIONNAIRE

I am interested in your life story, especially concerning the themes of migration and sense of identity...

First of all, tell me your life story...when you were born and where and what did you do after?

I. Migration

1) Do you know English-speaking people who decided to move out of Quebec?

-As far as you are concerned, why did they move?

-Did some come back in Quebec? To the best of your knowledge, why did they come back?

***How did or do you react to these moves? Do they influence you in any way (either positively or negatively)?

2) Have you ever moved out of Quebec?

-If yes, go to question 3

-If no, go to question 4

3) Why did you move out of Quebec?

-What was the context surrounding this decision (probe: school, professional, conjugal, reproductive, identity context)?

Why did you come back?

-What was the context surrounding this decision (probe: school, professional, conjugal, reproductive, identity context)?

4) Why did you stay in Quebec?

-Was it a decision you took at a specific moment of your life?

-If so, what was the context surrounding it (probe: school, professional, conjugal, reproductive, identity context)?

5) Do you plan to move out of the province of Quebec in the future?

V. Identity

1) How would you describe your identity?

-Do you identify with a linguistic community or with linguistic communities?

-Do you identify with the associations or organizations you are involved in? Do you identify with a place whether it is at the local, provincial, national or

international level? Do you identify with history whether it is at the local, provincial, national or international level?

-Would you describe yourself as a citizen of the world?

II. Linguistic Identity

1) Which language(s) do you use in different settings such as school, work, public places?

-for each setting ask the following questions:

-Why do you use this(these) language(s)?

-During a conversation, do you often switch from one language to another? In which situations (or with whom)? Why do you do that (or what does that mean to you)?

1) What is your definition of a bilingual person (French, English)?

-Do you consider yourself bilingual (French, English)?

III. Civic Identity

1) Are you involved in organisms or associations whether it is at the local, provincial, national or international level (political or non political)?

-Which ones?

-What are your tasks?

-Why did you choose to get involved in those organizations?

2) What do you think of the organisms or associations which represent the English linguistic minority of the province of Quebec? What do you think of the organisms or associations which militate in favour of the preservation of the French language?

IV. Transnational identity

1) Have you traveled so far? Why?

Do you plan to travel in the future? Why?

2) Do you speak other languages than English and French?

-Why have you decided to learn these languages?

-Do you plan to learn other languages than English and French? Why so?

3) Do you read the newspapers? Do you listen to the radio? Do you watch TV?

-Which newspapers, TV and radio channels do you listen to?

-When you need to be informed on what is going on in Canada, which newspapers, radio and TV channels do you choose? In Quebec? Elsewhere in the world?

4) Do you use the Internet?

- To which frequency?
- Which kind of websites do you visit? Why?
- Do you chat? With whom?
- Are you part of a cyber community?

END OF THE INTERVIEW

Our interview is now ending. Do you have something else to add concerning the migration and sense of identity of the English-speaking community or concerning your own experience? How did you find this interview?

I thank you for having participated to my research. I will send you a brief abstract of my results if you wish to. May I contact you if I want to specify some elements we just discussed?

REPORT OF THE INTERVIEW

1. Date, duration and place of the interview

- 1st

2. Interview atmosphere (attitude of the interviewee, level of confidence perceived, observations made, knowledge acquired)

3. Sociological insights or interpretations

4. Abstract of the interviewee's life story (focussing on migration and identity)

5. Themes uncovered

6. Type of migrant

- a. Return migrant
- b. Non migrant

Annexe D : Fiche décrivant le projet de recherche

RESEARCH DESCRIPTION

RESEARCH TITLE : Migration and Identity of Anglo-Quebecers: A Generational Perspective

HEAD OFFICE : Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société
490, rue de la Couronne, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 9A9

RESEARCH TEAM :

Director : Richard Marcoux, demographer, professor at Laval University

Co-director : Madeleine Gauthier, sociologist, professor at INRS Urbanisation, Culture et Société, head of the Observatoire Jeunes et Société

Graduate student : Marie-Odile Magnan, Laval University, (418) 687-6400 ext. 4501, marie-odile.magnan@inrs-ucs.quebec.ca

RESEARCH GOALS :

This research aims at better understanding why some anglophones from the region of Quebec choose to stay in the province of Quebec. This project also pertains to the identity or the sense of belonging of Anglo-Quebecers. One goal is also to compare two generations. In order to attain these objectives, individual interviews will be conducted with anglophones aged around 25 to 34 and with anglophones aged around 45 to 54.

METHODOLOGY :

Each interview will take the form of a normal conversation. We are interested in the experience of the respondents and we respect people's privacy. No questionnaire is administered. Interviews are confidential.

DESCRIPTION DE LA RECHERCHE

TITRE DE LA RECHERCHE : Migration et identité des Anglo-Québécois : une perspective générationnelle

SIÈGE : Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société
490, rue de la Couronne, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 9A9

CHERCHEURS :

Directeur : Richard Marcoux, démographe, professeur à l'Université Laval

Co-directeur : Madeleine Gauthier, sociologue, professeure à l'INRS Urbanisation, Culture et Société, responsable de l'Observatoire Jeunes et Société

Étudiante à la maîtrise : Marie-Odile Magnan, Université Laval, (418) 687-6400 poste 4501, marie-odile.magnan@inrs-ucs.quebec.ca

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

L'objectif du projet est de mieux comprendre pourquoi certains anglophones de la région de Québec décident de rester sur le territoire québécois. Cette recherche vise aussi à analyser l'identité ou le sentiment d'appartenance des anglophones du Québec. Deux générations seront comparées. Afin d'atteindre ces objectifs, des entrevues individuelles seront menées auprès d'anglophones âgés d'environ 25 à 34 ans et auprès d'anglophones âgés d'environ 45 à 54 ans.

MÉTHODOLOGIE :

Chaque entrevue se déroulera sur le ton de la conversation ordinaire. Nous sommes intéressés à l'expérience des personnes interrogées et nous respectons leur intimité. Aucun questionnaire n'est administré. Les entrevues sont confidentielles.

Annexe E : Formulaire de consentement

**MIGRATION AND IDENTITY OF ANGLO-QUEBECERS :
A GENERATIONAL PERSPECTIVE**

CONSENT FORM

This research is conducted by Marie-Odile Magnan, graduate student at Laval University (418-687-6400 extension 4501).

The project is under the direction of M. Richard Marcoux (418-656-5105), professor at Laval University, department of sociology, and under the co-direction of Ms. Madeleine Gauthier, professor at INRS, Urbanisation, Culture et Société (418-687-6421).

1. This research aims at better understanding why some anglophones from the region of Quebec choose to stay in the province of Quebec. This project also pertains to the identity or the sense of belonging of Anglo-Quebecers.
2. Individual interviews will take place and will last approximately an hour and a half. The interview will be conducted at a place of your choice and will be recorded.
3. The interview will pertain to the following topics:
 - your decision to stay in the province of Quebec
 - your sense of identity
4. Each informant can stop his or her participation to this research at any time, without explaining his or her decision and without being wronged.
5. By participating in this research, you will contribute to a better understanding of the migration patterns of Anglo-Quebecers, an issue which preoccupies the anglophone community.
6. As far as we know, there is no risk related to your participation to this research. Moreover, researchers will ensure the confidentiality of your testimony.
7. Concerning confidentiality, here is what the researchers plan to do:
 - the names of the informants will not be found on any report;
 - instead, a code will be used on research documents. Only the researchers will have access to the list containing the names and the codes;

-if the information obtained during this research is used in subsequent analyses, only the code will appear on research documents;
-the individual results pertaining to each informant will not in any case be accessible to anyone;
-the data collected, including the recordings, will be kept two years and will be put under lock at the INRS Urbanisation, Culture et Société office, under the supervision of Madeleine Gauthier, head of the Observatoire Jeunes et Société. Following that, the data will be deleted.

8. A thesis which will contain the research results will be available on the Internet in an electronic version.
9. This research will form the subject of scientific publications and conferences. Your name or any information that could potentially reveal your identity will never be mentioned.
10. A brief abstract will be send to the participants who wish to receive it.

Any question concerning this project should be directed to Marie-Odile Magnan at 418-687-6400 ext. 4501 (e-mail : marie-odile.magnan@inrs-uqs.quebec.ca).

Any complaint or critique should be directed to the Ombudsman's Office of Laval University :

Pavilion Alphonse-Desjardins, Office 3320
Information – Secretary : 656-3081
Fax : 656-3846
E-mail : ombuds@ombuds.ulaval.ca

I the undersigned _____ consent freely to participate to the research entitled : « Migration and Identity of Anglo-Quebecers : A Generational Perspective ».

Signature of the informant

Date

Signature of the witness

Date

Signature of the researcher

Date

Approbation number and approbation date of the CERUL : 2004-167

**MIGRATION ET IDENTITÉ DES ANGLO-QUÉBÉCOIS :
UNE PERSPECTIVE GÉNÉRATIONNELLE**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Cette recherche est menée par Marie-Odile Magnan, étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval (418-687-6400 poste 4501)

Elle est effectuée sous la direction de M. Richard Marcoux (418-656-5105), professeur à l'Université Laval au département de sociologie et sous la co-direction de Mme Madeleine Gauthier, professeure à l'INRS Urbanisation, Culture et Société (418-687-6421).

11. L'objectif du projet est de mieux comprendre pourquoi certains anglophones de la région de Québec décident de rester sur le territoire québécois. Cette recherche vise aussi à analyser l'identité ou le sentiment d'appartenance des anglophones du Québec.
12. L'étude prendra la forme d'une entrevue individuelle d'environ une heure trente minutes. L'entrevue se déroulera dans un lieu que vous choisirez et sera enregistrée.
13. L'entrevue comprend les éléments suivants :
 - votre décision de rester dans la province de Québec
 - votre sentiment identitaire
14. Chaque participant(e) pourra se retirer de cette recherche en tout temps, sans avoir à fournir de raison ni à subir de préjudice quelconque.
15. En participant à cette recherche, vous contribuez à mieux comprendre les comportements migratoires des Anglo-Québécois, une problématique qui préoccupe la communauté anglo-québécoise.
16. Il n'y a aucun risque connu lié à la participation à cette recherche, d'autant plus que la confidentialité des réponses est assurée.
17. En ce qui concerne le caractère confidentiel des renseignements fournis par les participant(es), les mesures suivantes sont prévues :
 - les noms des participant(es) ne paraîtront sur aucun rapport;
 - un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche. Seuls(es) les chercheur(e)s auront accès à la liste des noms et des codes;

- si les renseignements obtenus dans cette recherche sont soumis à des analyses ultérieures, seul le code apparaîtra sur les divers documents;
- en aucun cas, les résultats individuels des participant(es) ne seront communiqués à qui que ce soit;
- les données, incluant les enregistrements, seront conservées deux ans sous clé dans les bureaux de l'INRS Urbanisation, Culture et Société sous la supervision de Madeleine Gauthier, responsable de l'Observatoire Jeunes et Société. Les données seront détruites par la suite.

18. Un mémoire faisant état de cette recherche sera disponible sur Internet en version électronique.
19. La recherche fera l'objet de publications scientifiques et de conférences, sans qu'aucun des participants ne puisse être identifié.
20. Un court résumé parviendra aux participant(es) qui en manifesteront le désir.

Toute question concernant le projet pourra être adressée à Marie-Odile Magnan au 418-687-6400 poste 4501 (courriel : marie-odile.magnan@inrs-ucs.uquebec.ca).

Toute plainte ou critique pourra être adressée au Bureau de l'ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, Bureau 3320
 Renseignements – Secrétariat : 656-3081
 Télécopieur : 656-3846
 Courriel : ombuds@ombuds.ulaval.ca

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Migration et identité des Anglo-Québécois : une perspective générationnelle ».

 Signature du (de la) participant(e)

 Date

 Signature du témoin

 Date

 Signature du (de la) chercheur(e)

 Date

No et date d'approbation du CERUL : 2004-167

Annexe F : Liste des thèmes

Migration

- Facteurs de migration à l'extérieur de la province de Québec
- Facteurs de migration interrégionale
- Facteurs de rétention au Québec ou à Québec
- Facteurs de rétention au Canada
- Exode des anglophones du Québec
- Réaction à l'exode des anglophones

Identité

- Identité linguistique (externe et interne)
- Identité culturelle (externe et interne)
- Identité civique (externe et interne)
- Identité géographique (externe et interne)
- Identité historique (externe et interne)
- Identité internationale (externe et interne)

Autres thèmes

- Parcours de vie des individus
- Réaction au contexte politique du Québec
- Description des relations entre les anglophones et les francophones
- Sentiment de faire partie d'une minorité
- Socialisation à la migration par l'entourage
- Nouvelles générations

- Insertion suite à une migration
- Différences entre la société québécoise et le reste du Canada
- Description de la communauté anglophone de la ville de Québec
- Description de la communauté anglophone de la province de Québec

Annexe G : Exemple de fiche synthèse

J-03, migrant interrégional de retour

Identité linguistique:

-dimension externe : pas parfaitement bilingue, a un accent en français, veut s'améliorer; école anglaise, n'aimait pas être forcé à apprendre le français, n'a jamais pensé aller à Laval à cause de son français; a vécu à Valcartier la majeure partie de sa vie où il y a une communauté anglo; parents anglos; femme franco bilingue, lui parle anglais; parle français et anglais à sa fille, aimerait qu'elle soit bilingue, que toutes les options soient disponibles pr elle, qu'elle aille à une bonne école qu'elle soit française ou anglaise; work, public places=speak French; home=speak mostly English, watch English TV; ne switch pas souvent de l'anglais au français

-dimension interne : aime Québec parce que c'est francophone; sent qu'être anglophone de la ville de Québec « there is a uniqueness to that »; se sent anglophone québécois even though it's an oxymoron; sent qu'il n'a pas vraiment d'identité « Well what are you...it looks that you're not that...or maybe you are that but »

Identité civique :

-dimension externe : aide la communauté anglo de sa ville surtout parce qu'il le faisait étant jeune et pour aider la population vieillissante

-dimension interne : trouve que les organisations anglos ont des forces et des faiblesses, préfèrent certaines associations puisqu'elles ont de bons objectifs et ne veulent pas grandir « for growth sake »

Identité culturelle :

-dimension interne : s'identifie au Québec, « Quebec is home »; as a Anglo-Quebecer from Qc City he feels different from Anglos from the ROC because of language (ex. words like guichet, dépanneur), sense of humour (ironic sense of humour for A-Q), being in a French environment (wants the French majority to stay alive, "I like Qc because it's all French"), more liberal; feel Canadien or Québécois depending of where he is "When I am in Ontario I am a sovereigntist and when I am in Quebec I am a federalist"; en fait, ne sent pas appartenir à ni l'un ni l'autre, il est un mélange, un oxymoron "Anglophone québécois", il nuance les visions des deux côtés

Identité géographique :

-dimension interne : (quand revient à Québec) « you're in your own place, you're in your own shell. You're back at home »; sent qu'il appartient à sa ville (he's from there), then Qc City, Montreal, then province of Qc, Canada, North America

Identité historique :

-dimension interne : s'identifie à l'histoire du côté de son père, aux îles Britanniques qu'il s'agisse du côté Scottish, Irish ou English; s'identifie à l'histoire du Québec

Identité internationale :

-dimension externe : a voyagé en Europe , USA, BC; voudrait faire le tour du monde; tv=history channel, CNN, CBC, Radio-Canada, Bravo, Show case, NBC, BBC, AMI, channels from France; radio=CBC, CHOI; journaux=journal de Qc de temps en temps; a appris un peu le Chinois et le grecque ancien; Internet=l'utilise au travail

-dimension interne : feel as a citizen of the world « in a very small sense », « in the sense that everyone is a citizen of the world »; se sent plus citoyen Canadien ou surtout Québécois à la limite; ne s'identifie pas à une cyber community à part pour le travail

Facteurs rétention :

-a étudié au Qc parce que sa sœur était Montréal, voulait rester proche de la ville de Québec, était familier avec Montréal; a refusé une offre d'emploi en Colombie-Britannique « I guess it was too far for me at the time »; est revenu de Montréal à Québec à cause de l'emploi, plus que sa famille était ici, mais aurait aimé rester à Montréal parce que c'est plus grand, multiculturel et il avait des amis là-bas; (malgré la politique) « I always considered Quebec home so... »; (when he thought of the pros and cons to stay in Qc) « I identify with Quebec...Quebec is a great place to live and the quality of life and I find that in general French and English Quebecers are liberal »; standard of living=can find work, walk the streets and feel safe, it's clean; have family here, built a house

Migration future :

-ne pense pas quitter la province « I mean most people who were nervous about the political problems in Quebec have left. And those who were here, we are going to stay. I think there is generation differences too”

Annexe H : Lettre adressée aux parents d'élèves du primaire

Quebec, November 29 2004

Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société
490, rue de la Couronne, 6^e étage
Québec (Québec), G1K 9A9

Topic: Study on the Quebec Anglophone Community

Dear parents,

My name is Marie-Odile Magnan. I am a graduate student at Laval University. I did my B.A. at Concordia University. I am presently conducting a survey on the Quebec Anglophone community.

My research aims at better understanding why some Anglophones choose to stay in the province of Quebec and what is their sense of identity.

Interviews are confidential and last approximately one hour. Interviewees choose the time and place of the interview. Interviews take the form of a normal conversation.

Here are my research criteria:

Respondents must be aged around 25 to 34; be born or have moved in the province of Quebec during their childhood; have at least one child; live in the region of Quebec; and speak English at home most of the time.

Would you be interested in participating to my study? Do not hesitate to reach me at 687-6400 ext. 4501 to obtain further information.

I look forward to hear from you,

Marie-Odile Magnan
Graduate student
Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société

Québec, 29 novembre 2004

Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société
490, rue de la Couronne, 6^e étage
Québec (Québec), G1K 9A9

Objet: Étude sur la communauté anglophone de Québec

Cher parents,

Mon nom est Marie-Odile Magnan. Je suis étudiante à la maîtrise à l'Université Laval. J'ai complété un baccalauréat à l'Université Concordia. Je fais présentement une enquête sur la communauté anglophone de Québec.

Ma recherche vise à mieux comprendre pourquoi certains anglophones décident de rester dans la province de Québec et quel est leur sentiment d'identité.

Les entrevues sont confidentielles et durent environ une heure. Les participants choisissent le lieu et l'heure de l'entrevue. Les entrevues prennent la forme d'une conversation ordinaire.

Voici mes critères de recherche :

Les répondants doivent être âgés de 25 à 34 ans, être nés ou avoir déménagé dans la province de Québec durant leur enfance, avoir au moins un enfant, vivre dans la région de Québec et parler l'anglais à la maison la majorité du temps.

Êtes-vous intéressé à participer à mon étude? N'hésitez pas à me contacter au numéro suivant : 687-6400 poste 4501.

En espérant vous rencontrer,

Marie-Odile Magnan
Étudiante à la maîtrise
Observatoire Jeunes et Société
INRS Urbanisation, Culture et Société